

Formation initiale des bibliothécaires d'État

PPP / Octobre 2007

**La valorisation des collections de la  
bibliothèque du site Molitor de l'IUFM  
de Paris : désherbage méthodique du  
fonds de la réserve**

Gestion de projet

**Isabelle Famechon**

Sous la direction de Cécile Dardet

Coordinatrice pédagogique de la formation initiale des bibliothécaires de l'Etat,  
Enssib

## ***Remerciements***

Je remercie :

Cécile Dardet pour ses conseils et ses relectures attentives tout au long de ce travail,

Françoise Pellegrin, coordinatrice du SCD de l'IUFM de Paris, pour sa confiance et son soutien et tous mes collègues du SCD et en particulier l'équipe de la bibliothèque du site Molitor qui a contribué à ma connaissance de la bibliothèque et de son fonds,

Françoise Bernardi, bibliothécaire à l'INRP, qui m'a exposé en détails son expérience de désherbage et m'a fourni de précieux conseils méthodologiques.

Et je tiens, pour finir, à remercier tout particulièrement Paolo Maioli pour ses relectures minutieuses et son soutien sans faille pendant toute l'élaboration de ce travail.

## Résumé :

Le service commun de la documentation de l'Institut universitaire de formation de maîtres de Paris entend valoriser les collections de la bibliothèque du site Molitor et recentrer ses collections sur les missions de l'IUFM en terme de documentation. Le désherbage d'une partie des collections, en commençant par la réserve, en sera la première étape. Ce mémoire s'attache à présenter ce chantier d'une manière méthodique et concrète, après avoir situé le contexte dans lequel il s'inscrit et en s'appuyant sur une réflexion théorique et des exemples pratiques.

## Descripteurs :

Elimination dans les bibliothèques

Institut universitaire de formation des maîtres (Paris)

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

**Abstract :**

The library of the "Institut universitaire de formation de maîtres" of Paris intends valorizing the collection of the Molitor building and adapting this collection to the IUFM's mission with respect to the documentation. The weeding of the collection, starting from the reserve library, is the first step of the project. This report analyzes this issue with a methodic and applied approach, based on theoretical reflections and practical examples.

**Keywords :**

Discarding of books, periodicals, etc.

Teacher training institute

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>8</b>
<b>PARTIE 1 : L' ETAT DES LIEUX.....</b>	<b>9</b>
1. L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAITRES DE PARIS.....	9
1.1. <i>Historique, missions et évolutions</i> .....	9
1.2. <i>L'organisation de l'IUFM de Paris</i> .....	10
1.3. <i>Les publics en formation à l'IUFM de Paris</i> .....	12
2. LA DOCUMENTATION A L'IUFM DE PARIS .....	13
2.1. <i>Des unités documentaires distinctes</i> .....	13
2.2. <i>Des collections difficiles à appréhender</i> .....	17
3. LA BIBLIOTHEQUE DU SITE MOLITOR.....	18
3.1. <i>L'équipe</i> .....	18
3.2. <i>Les collections</i> .....	19
3.3. <i>Spécificités de la réserve 1</i> .....	21
<b>PARTIE 2 : LE DESHERBAGE, DE LA THEORIE A LA PRATIQUE .....</b>	<b>24</b>
1. RAPPELS THEORIQUES SUR LA NOTION DE DESHERBAGE .....	24
2. LE DESHERBAGE COMME ELEMENT DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE.....	25
2.1. <i>Désherbage / acquisition / conservation</i> .....	25
2.2. <i>Analyser la charte documentaire</i> .....	27
3. CONNAITRE ET ANALYSER LES BESOINS DES PUBLICS A DESSERVIR.....	28
3.1. <i>Quels publics ?</i> .....	28
3.2. <i>Avec quels besoins ?</i> .....	29
4. SUIVRE UNE METHODOLOGIE : L'EXEMPLE DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PEDAGOGIQUE .....	31
4.1. <i>Présentation de la bibliothèque de l'INRP</i> .....	31
4.2. <i>Présentation du projet de désherbage</i> .....	32
4.3. <i>Les apports pour le désherbage programmé à l'IUFM de Paris</i> .....	35
<b>PARTIE 3 : LA MISE EN ŒUVRE DU DESHERBAGE A L'IUFM DE PARIS ....</b>	<b>37</b>
1. LES QUATRE ETAPES DE LA MISE EN OEUVRE .....	37
2. LE GROUPE PROJET ET L'EQUIPE MOBILISABLE .....	38

3.	DETERMINER LES CRITERES D’EVALUATION DU FONDS.....	39
3.1.	<i>Le niveau des collections.....</i>	39
3.2.	<i>L’actualité de l’information .....</i>	42
3.3.	<i>L’usage et l’état d’un document .....</i>	42
4.	EVALUER PAR ECHANTILLONNAGE .....	43
4.1.	<i>Ce qui est déjà fait .....</i>	43
4.2.	<i>Premiers constats.....</i>	44
5.	ELABORER DES CRITERES DE DESHERBAGE .....	45
5.1.	<i>Collections destinées à sortir de la réserve .....</i>	45
5.2.	<i>Exemple de grille de désherbage .....</i>	48
5.3.	<i>Ce qui reste à faire : affiner les critères.....</i>	49
6.	PROGRAMMER LE DESHERBAGE.....	50
6.1.	<i>Les moyens matériels .....</i>	50
6.2.	<i>Les moyens humains.....</i>	50
6.3.	<i>Les opérations.....</i>	51
6.4.	<i>Communication .....</i>	52
7.	FIXER LES PROCEDURES DE SORTIES DES COLLECTIONS .....	52
8.	LE CALENDRIER PREVISIONNEL .....	54
9.	TEST .....	56
<b>PARTIE 4 : L’EVALUATION DU PROJET ET LES SUITES A PREVOIR.....</b>		<b>57</b>
1.	MODALITES D’EVALUATION DU PROJET .....	57
1.1.	<i>Méthodologie de l’évaluation .....</i>	57
1.2.	<i>Rappels des objectifs du projet.....</i>	57
1.3.	<i>Les indicateurs pour l’évaluation .....</i>	57
2.	SUITES A PREVOIR .....	59
2.1.	<i>Mise à jour du catalogue.....</i>	59
2.2.	<i>Suivi régulier de la réserve .....</i>	59
2.3.	<i>Rationalisation de la politique documentaire .....</i>	59
2.4.	<i>Prochains chantiers .....</i>	60
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>61</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>62</b>

**TABLE DES ANNEXES.....67**

## ***Introduction***

La bibliothèque du site Molitor de l'Institut universitaire de formation des maîtres de Paris rencontre un problème crucial de place : les étagères du libre-accès et des réserves sont saturées. Il est aujourd'hui nécessaire de désengorger ces espaces pour pouvoir continuer à mettre en rayon les nouveautés. Pour cela, il s'avère urgent de procéder à un désherbage du fonds, en commençant par les collections du magasin jouxtant la salle du libre-accès. Ce chantier s'inscrit dans une volonté de valoriser les collections de la bibliothèque en aérant les collections tout en développant une réflexion sur la rationalisation de la politique documentaire de l'établissement initiée en 2005 par l'adoption d'une charte des collections. En outre, il conviendra de tenir compte de l'intégration prochaine de l'IUFM de Paris à l'Université Paris IV : la bibliothèque, qui sera intégrée au service commun de documentation de l'université, devra encore davantage penser ses collections en fonction de ses spécificités et jouer sur la complémentarité des fonds.

Mon projet professionnel personnel a pour objectif de proposer une méthodologie de désherbage pour le fonds de la réserve de l'IUFM de Paris. Il présentera le contexte dans lequel s'inscrit le projet, définira les enjeux et planifiera le désherbage du fonds. L'évaluation d'une partie du fonds permettra de construire des critères de désherbage non seulement cohérents avec les missions de l'IUFM mais aussi adaptés aux exigences de place à récupérer. Enfin, il proposera un programme de travail en fonction des moyens en matériel et en personnel de l'établissement. Ce projet nécessitant la construction d'une méthode de travail, celle-ci s'appuiera sur les expériences concrètes menées dans le domaine.

## ***Partie 1 : L' état des lieux***

### **1. L'Institut universitaire de formation des maîtres de Paris**

#### **1.1. Historique, missions et évolutions**

Les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ont pour ancêtres les Ecoles normales qui avaient pour mission de former les instituteurs de la République. C'est la loi d'Orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 qui les transforme en IUFM, et qui leur confie la charge de former tous les enseignants, du premier comme du deuxième degré, et leur assigne quatre missions principales :

- conduire la formation professionnelle initiale des enseignants de premier et second degrés et des conseillers principaux d'éducation,
- élaborer le projet de formation continue des enseignants de premier et second degrés en réponse au cahier des charges établi par le recteur,
- participer aux activités de formation pré-professionnelles en faveur d'étudiants avant l'entrée à l'IUFM,
- participer à la recherche en matière d'éducation.

Les instituteurs sont devenus des "Professeurs des écoles", et sont recrutés après une licence, de la même façon que les professeurs des collèges et lycées.

Le nouveau cahier des charges<sup>1</sup> de la formation des maîtres paru au BO le 4 janvier 2007 insiste sur les compétences que doivent acquérir les enseignants.

Dans les années 70, les enseignants étaient recrutés après le baccalauréat. L'Ecole normale dispensait alors une solide culture générale et des connaissances approfondies aux futurs enseignants. Aujourd'hui, les étudiants et stagiaires d'IUFM détiennent une licence et sont donc supposés avoir déjà acquis des connaissances approfondies dans leur discipline.

---

<sup>1</sup> Voir site internet : <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/1/MENS0603181A.htm> (consulté le 13/06/2007).

La formation en IUFM repose donc essentiellement sur la maîtrise de compétences professionnelles. En annexe, le cahier des charges rappelle qu'"un enseignant doit bien maîtriser des connaissances correspondant aux disciplines qu'il aura à enseigner. Cela suppose une formation disciplinaire solide qu'il reçoit pour l'essentiel à l'université. Il doit aussi se familiariser progressivement avec la façon dont ces connaissances peuvent être transmises aux élèves [...]". C'est dans ce domaine que les IUFM ont à jouer pleinement leur rôle. Le cahier insiste fortement d'ailleurs sur le fait que les formateurs en IUFM doivent être "en contact avec la réalité de l'école, des collèges et lycées". Ils devront justifier de plus en plus d'une "expérience directe ou d'une connaissance des classes d'aujourd'hui".

La loi n° 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École<sup>1</sup> prévoit que les IUFM deviennent des écoles intégrées aux universités. Quelques IUFM sont déjà intégrés à une université de leur Académie. C'est le cas des IUFM des Pays de Loire, d'Aix Marseille, de Créteil et de Versailles. L'IUFM de Versailles est aujourd'hui intégré à l'Université de Cergy-Pontoise et l'IUFM de Créteil à Paris XII Val-de-Marne. Dans ces deux cas, l'institut a pris le statut d'école interne à l'université. D'autres sont en cours d'intégration, comme l'IUFM de Paris au sein de l'Université Paris IV. L'Institut est donc actuellement dans une phase transitoire de réflexion et de négociation sur les différentes modalités possibles de l'intégration et sur ses conséquences en termes de budget, de personnel et d'autonomie de gestion. Le service commun de la documentation (SCD<sup>2</sup>) de l'IUFM est amené à devenir un service au sein du SCD de l'université.

## **1.2. L'organisation de l'IUFM de Paris**

### **1.2.1. De l'École normale à l'IUFM installé sur 2 sites**

L'IUFM de Paris a pour ancêtre l'École normale d'instituteurs de la Seine, prévue par Carnot, ministre de l'intérieur, en 1815 mais qui ne voit finalement le jour qu'en 1872, rue des Buis, avant de rejoindre le site de Molitor dix ans plus tard. Située près

---

<sup>1</sup> Texte consultable en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENX0400282L> (consulté le 16/03/2007).

<sup>2</sup> Voir également la liste des sigles utilisés en annexe 1.

d'Auteuil, elle est communément appelée l'"Ecole normale d'Auteuil". Cette création est tardive si l'on considère que la loi Guizot faisait obligation dès 1833 à chaque département d'entretenir une école normale d'instituteurs. Par contre, l'obligation d'ouvrir une école normale d'institutrices ne remonte, elle, qu'à 1879. Mais dès 1870, celle-ci fut créée et installée boulevard des Batignolles dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

En 1991, les écoles sont supprimées, et l'IUFM de Paris s'installe dans les locaux des deux anciennes écoles normales de Paris : Molitor et Batignolles. L'IUFM de Paris est créé par le décret du 7 juin 1991, en application de la loi d'orientation sur l'éducation. Il est constitué d'un nombre réduit de sites, en comparaison avec les autres IUFM. Le siège de l'IUFM est situé à Molitor. Il regroupe la direction de l'institut, la gestion administrative et financière, la gestion pédagogique et le service de la scolarité.

Il se partage avec le site des Batignolles les enseignements dispensés aux étudiants et stagiaires de l'IUFM.

### 1.2.2. L'organisation administrative

L'IUFM de Paris est l'un des 31 IUFM existant en France. C'est un établissement public administratif d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministère de l'Education nationale. Il est dirigé par un directeur assisté d'un secrétaire général pour la gestion administrative et financière, d'un agent comptable et de directeurs adjoints chargés de la mise en œuvre du plan de formation et de chargés de mission. Le SCD et sa responsable sont placés directement sous l'autorité du secrétaire général.

Le directeur de l'IUFM s'appuie pour sa mission sur plusieurs conseils : le conseil d'administration (CA), qui conduit la politique générale de l'établissement, assisté du Conseil scientifique et pédagogique (CSP) ; le Comité d'hygiène et de sécurité (CHS) et la Commission paritaire d'établissement (CPE).

Le personnel de l'IUFM relève de deux statuts distincts : le personnel biatos (117 pers.) et le personnel des formateurs (157 permanents, une trentaine de formateurs associés, et 130 maîtres formateurs).

L'IUFM a des relations privilégiées avec six universités parisiennes : les universités Paris I, Paris III, Paris IV, Paris V, Paris VI, Paris VII. Celles-ci collaborent à la formation des futurs enseignants. En particulier, les universités continuent d'assurer la majeure partie de la préparation aux épreuves disciplinaires des concours du second degré.

Aujourd'hui, l'IUFM de Paris est en cours d'intégration à l'Université Paris IV, celle-ci est prévue pour janvier 2008. L'IUFM aura le statut d'école interne à l'université. Les différentes instances précitées vont sans doute se fondre au sein de celles de l'université.

### **1.3. Les publics en formation à l'IUFM de Paris**

L'IUFM de Paris a accueilli pendant l'année universitaire 2006-2007 sur ses deux sites 4 762 étudiants ou stagiaires :

- 521 étudiants au concours de recrutement des professeurs des écoles (PE1),
- 3 227 étudiants (PLC1) aux concours de professeur du second degré (CAPES) dans les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Arabe, Arts plastiques, Chinois, Documentation, Éducation musicale, Education physique, Espagnol, Histoire-Géographie, Italien, Lettres classiques et modernes, Mathématiques, Philosophie, Physique-Chimie, Portugais, Russe, Sciences économiques et sociales, Sciences de la vie et de la terre, Economie-gestion administrative et Economie-gestion commerciale,
- 106 étudiants préparant le concours de conseiller principal d'éducation (CPE1),
- 335 professeurs des écoles stagiaires (PE2),
- 386 professeurs stagiaires des collèges et lycées (PLC2),
- 117 stagiaires inscrits dans les formations pour l'Adaptation scolaire et de la Scolarisation des élèves Handicapés (stagiaires ASH),
- 64 psychologues,
- 6 conseillers principaux d'éducation (CPE2).

L'IUFM de Paris a pour particularité d'accueillir beaucoup d'étudiants mais peu de stagiaires. Ceux-ci sont principalement inscrits dans les Académies de Versailles et de Créteil, après la réussite du concours de professeur des écoles ou de professeur des collèges et lycées.

En outre, l'IUFM forme entre 250 et 350 instituteurs et professeurs des écoles, collèges et lycées en poste dans le cadre de la formation continue.

Toutes ces formations sont assurées par 158 formateurs permanents qui se répartissent entre les différents collèges disciplinaires.

Les cours pour les PE1 et PE2 ont lieu de manière indifférenciée entre les deux sites. Par contre, l'ensemble des préparations pour les PLC1 et PLC2 se déroulent sur le site Molitor sauf les cours des PLC1 et PLC2 en Science économique et sociale, et en

Histoire-géographie qui se tiennent sur le site de Batignolles où on trouve également les enseignements spécialisés pour les ASH et CPE.

Chacun des deux centres de l'IUFM, Molitor et Batignolles, comporte un centre de ressources documentaires (CRD) et la connaissance des formations différenciées sur les deux sites pourra nous aider dans l'élaboration de la politique documentaire de la bibliothèque au sein du CRD de Molitor.

## **2. La documentation à l'IUFM de Paris**

La documentation de l'IUFM se retrouve principalement au sein du Service commun de la documentation, mais également à l'extérieur puisqu'il existe, à part, un service Langue, une ludothèque, et un certain nombre de collèges disciplinaires qui ont développé des collections restreintes.

### **2.1. Des unités documentaires distinctes**

#### **2.1.1. Au sein du SCD**

##### **Missions du SCD**

Le SCD de l'IUFM de Paris a été créé en 1995<sup>1</sup> avec pour mission de définir et de mettre en œuvre la politique générale de l'Institut en matière de documentation pédagogique.

La charte documentaire du SCD<sup>2</sup> rappelle ses missions :

- mettre en œuvre la politique documentaire de l'IUFM, coordonner les moyens correspondants et évaluer, en liaison avec la Commission pédagogique et technique du SCD, les services offerts aux usagers,
- développer et gérer les fonds documentaires,
- participer à la sélection, à la production et à la diffusion de l'information,
- former les utilisateurs, futurs enseignants et formateurs, à l'utilisation pédagogique des documents, à la méthodologie documentaire et à son articulation avec la didactique des disciplines,

---

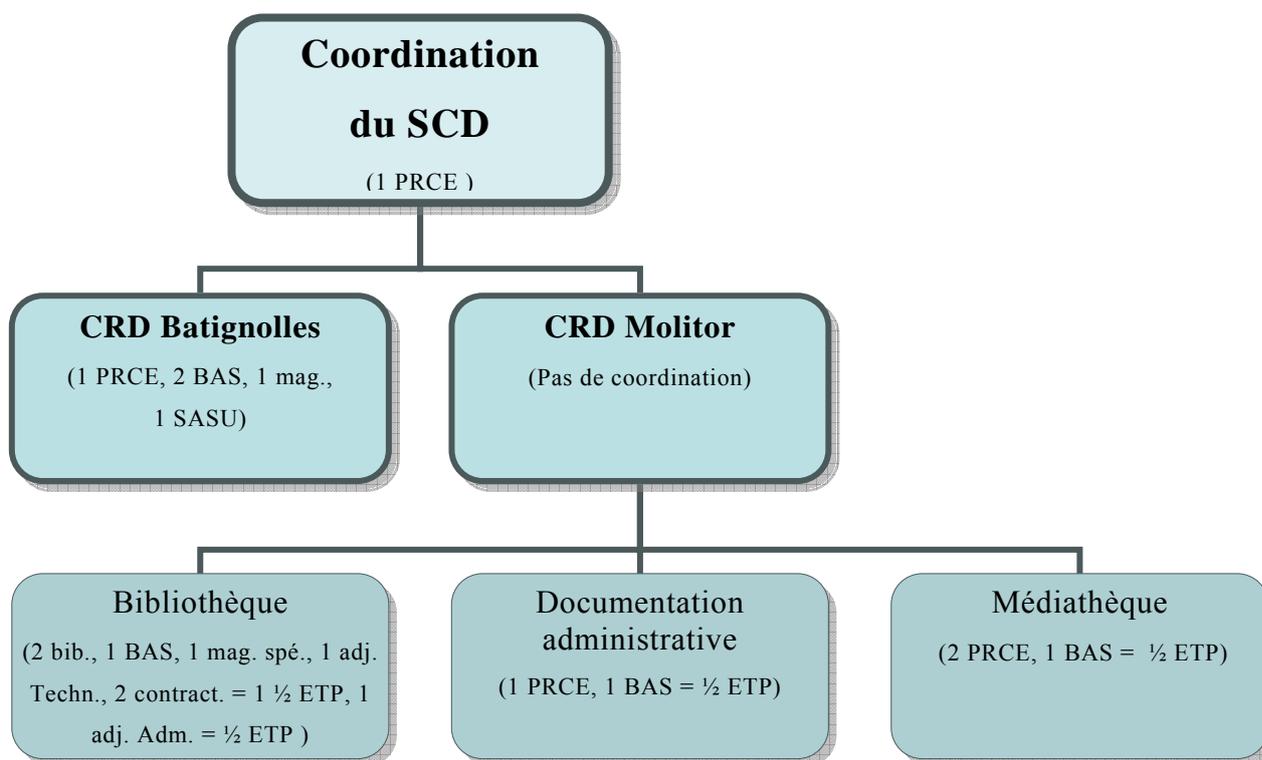
<sup>1</sup> CNE, L'institut universitaire de formation des Maîtres de l'Académie de Paris, CNE, 1999. p. 49.

<sup>2</sup> Voir annexe 2.

- coopérer avec d'autres instances documentaires notamment avec l'Agence bibliographique de l'Enseignement Supérieur pour l'intégration au Système Universitaire de Documentation,
- coopérer avec les collègues disciplinaires et les différents services de l'IUFM.

### Organisation du SCD

Actuellement, il n'existe pas d'organigramme du SCD, on peut toutefois schématiser l'organisation du SCD ainsi :



Le SCD de l'IUFM de Paris regroupe les Centres de ressources documentaires (CRD) de Batignolles et de Molitor. La coordination des deux centres est assurée par Françoise Pellegrin, professeur certifiée en documentation (PRCE), qui est placée directement sous l'autorité du secrétaire général de l'IUFM. La coordinatrice est également responsable du **CRD des Batignolles** et travaille avec une équipe de 4 personnes.

Le **CRD de Molitor**, situé au 3ème étage du bâtiment du site Molitor, est, quant à lui, composé de trois unités : la bibliothèque, la médiathèque et la documentation administrative. Il n'y a pas de responsable désigné pour ce centre et chaque entité travaille de manière autonome. Le seul espace de travail en commun se situe au niveau supérieur : au niveau du SCD.

La **bibliothèque** acquiert l'ensemble de la documentation papier (sauf la documentation administrative) du CRD, et dispose de collections en libre accès dans la salle de lecture et de collections en accès indirect situées dans trois réserves. Au total, on estime le fonds à 110 000 documents et à 300 titres de revues. L'ensemble du libre accès et des magasins est saturé de livres. Huit personnes travaillent dans la bibliothèque (7 équivalents temps plein). Nous reviendrons plus en détails ensuite sur la bibliothèque, dans laquelle s'inscrit l'opération de désherbage.

La **médiathèque** de Molitor, séparée de la bibliothèque, gère l'ensemble de la documentation multimédia en libre accès. Un espace dédié est en cours d'achèvement pour recevoir ces collections jusqu'ici prêtées dans un espace réduit. 3 personnes y travaillent actuellement : 2 professeurs certifiées (PRCE) et une bibliothécaire adjointe spécialisée (BAS) à temps partagé (qui effectue le reste de son temps pour le service de la documentation administrative). Une des deux PRCE est chargée des fonds en art. Ce qu'elle acquiert en multimédia rejoint les collections de la médiathèque, alors que tous les documents imprimés sont attribués à la bibliothèque.

Le fonds de la médiathèque est composé de films de fiction (fonds de cinéphilie, films qui portent sur des sujets de société, films en langues étrangères), des documentaires en sciences de l'éducation, en histoire des sciences humaines, des méthodes de langues, des films pour la classe, mais aussi tout ce qui concerne l'analyse de l'image. Enfin on y trouve des documents dans les domaines de la musique et des arts visuels.

Cette séparation des documents en fonction du support nuit à la lisibilité des collections. Par exemple, un livre sur l'art est placé à la bibliothèque alors qu'un documentaire multimédia sur l'art se trouve à la médiathèque. On retrouve ces divisions pour l'ensemble des champs disciplinaires. Les collections du CRD Molitor ne sont pas pensées en fonction de leur domaine ou discipline mais en fonction de leur support. Cette répartition rend le repérage des collections difficiles pour le public des étudiants et stagiaires.

La **documentation administrative** regroupe les collections du Bulletin officiel de l'Education nationale (BOEN), les collections du ministère ayant trait aux concours (programmes et rapports de jury) et aux instructions officielles (programmes et accompagnements, référentiels et évaluations), des rapports de l'Inspection générale de l'Education nationale (IGEN), et des dossiers documentaires et thématiques relatifs à l'actualité du système éducatif. La personne responsable de ce fonds est professeur certifié, elle est aidée à mi-temps par une BAS.

Cette documentation se trouve dans le bureau de la personne qui en est responsable avec des horaires d'ouverture propres. Le fonds n'est actuellement pas présent dans le catalogue informatisé du SCD, ni coté. Il est donc difficile de connaître son existence, et il n'est pas possible pour le public d'avoir accès de manière autonome à cette documentation. Ces collections mériteraient d'intégrer le fonds général de la bibliothèque puisqu'il constitue le cœur des collections d'un IUFM. Il est également urgent qu'il soit catalogué, coté, et offert en libre accès au public.

Par ailleurs, la plupart de ces documents sont aujourd'hui accessibles en ligne, et la version papier disparaît même pour certains documents. Il serait intéressant de réfléchir à une mise en valeur par le biais de signets Internet pour proposer des liens facilement accessibles à ces sites pour la plupart officiels (Ministère de l'Education nationale, documentation française).

On peut déjà noter que cette division du CRD Molitor en 3 services, avec des horaires d'ouverture distincts, des collections éclatées, nuit à la lisibilité du Centre et à sa cohérence. Le CRD n'a pas actuellement de lieu de réflexion et de mise en commun sur la politique documentaire et les services au public. Chaque entité fonctionne de manière autonome.

En outre, on constate que la documentation présente à l'IUFM est encore pour une part développée en dehors du SCD dont la mission est pourtant de coordonner l'ensemble de la documentation de l'IUFM.

### 2.1.2. Hors SCD

Un espace langue est ouvert depuis 2004 au 3<sup>ème</sup> étage du site Molitor, c'est-à-dire au même niveau que le CRD. Il propose l'apprentissage des langues en auto-formation et possède également des méthodes de langues et des collections en consultation sur place. Cet espace n'est pas intégré au SCD, bien qu'il propose de la documentation en langue, et le travail sur les collections se fait donc sans concertation avec les entités du CRD. Toutefois, ses collections sont signalées dans le catalogue en ligne du SCD, Flora, ce qui lui offre une visibilité pour le public.

Il existe aussi à l'IUFM une ludothèque. C'est un service à part, non intégré au SCD. Les documents proposés ne sont pas visibles dans le catalogue commun.

Enfin, les collèges disciplinaires de l'IUFM disposent également de crédits pour la documentation. Cette survivance des bibliothèques des professeurs des anciennes Ecoles

normales permet à un enseignant ou un groupe d'enseignants d'une même discipline d'acheter des documents qui leur sont nécessaires pour leurs cours, sur les crédits de la documentation. Ce qui n'est pas sans poser de problèmes puisque ces ouvrages ne sont ni inventoriés ni catalogués. Lorsqu'ils ne sont plus utilisés, on peut les considérer comme perdus pour la collectivité. Il serait utile de cataloguer ces ouvrages qui pourraient apparaître dans le catalogue commun du SCD, ce qui donnerait une meilleure visibilité et accessibilité aux fonds des collèges disciplinaires. On éviterait aussi que certains ouvrages acquis sur fonds public ne deviennent la propriété de quelques uns.

Cette dispersion de la documentation rend difficile la lisibilité des services offerts au public et est en désaccord avec une tendance actuelle qui pense la documentation d'un établissement comme un ensemble centralisé ou tout au moins coordonné au niveau d'un service commun. Il existe un conseil de la documentation à l'IUFM de Paris mais il n'a plus d'activité ; s'il était réactivé, il pourrait être le lieu d'échanges entre le SCD et les autres instances de l'IUFM, et notamment avec les formateurs des collèges disciplinaires. L'intégration de l'IUFM à l'Université Paris IV constitue une opportunité pour repenser la documentation de l'établissement en s'appuyant notamment sur le Conseil de la documentation existant et en activité de Paris IV.

## 2.2. Des collections difficiles à appréhender

Les collections documentaires de la bibliothèque étaient cataloguées sur fichier papier jusqu'en 1995-1996. A partir de là, les documentalistes ou bibliothécaires ont abandonné ce catalogage pour le catalogage informatique et ont utilisé le logiciel Alexandrie. Ce logiciel est spécifique aux centres de documentation et aux centres de documentation et d'information (CDI) des collèges et lycées. A partir de ce moment là les ouvrages catalogués ont été signalés dans ce que l'on nomme aujourd'hui la **base de production**. Depuis 2004, le SCD a initié un grand chantier de ré-informatisation et a adopté à cette occasion le format Unimarc comme format de catalogage et RAMEAU comme langage d'indexation. Depuis janvier 2006, la base de production du SCD a basculé dans le SIGB Flora, fourni par la société Ever. D'autre part, depuis novembre 2006, le catalogue du SCD a intégré le SUDOC.

Ces évolutions récentes expliquent en partie pourquoi il est encore assez difficile d'obtenir des statistiques fiables sur les collections et les transactions. Le système est en

cours de stabilisation, et on obtiendra en 2007 des données sans doute plus juste qu'en 2006, année de la ré-informatisation. Concernant la période antérieure, aucun document de statistiques n'a été retrouvé pour le CRD du site Molitor.

Parallèlement, à partir des années 2001-2002, une base de rétroconversion a été alimentée à partir des catalogues papier, ce qui a permis de reprendre une grande partie des fonds "anciens" et a alimenté une deuxième base, la **base de rétroconversion**. Une grande partie du fonds des réserves y est signalée. Le catalogage effectué dans cette base par une entreprise extérieure est très approximatif et la présence du livre en rayon n'a pas été vérifiée puisqu'il s'est fait à partir de fichiers papier. Ainsi, de nombreux livres signalés dans cette base sont en réalité absents des rayonnages.

### **3. La bibliothèque du site Molitor**

#### **3.1. L'équipe**

La bibliothèque est composée de 8 personnes, soit 7 ETP, de filières et statuts divers. En catégorie A, il existe deux postes de bibliothécaires, l'un que j'occupe, et le deuxième qui a été pourvu par voie de mutation depuis 1<sup>er</sup> septembre 2007. Dans la filière bibliothèque, on compte également une bibliothécaire adjointe spécialisée et un magasinier ; dans la filière ITRF, une adjointe technique et dans la filière ASU une adjointe administrative à temps partiel. En outre, une contractuelle à temps plein et une deuxième à mi-temps sont affectées à la bibliothèque pour renforcer l'équipe.

Il n'existe pas actuellement de profil de poste pour les différents agents mais leur tâches peuvent être décrites ainsi : les deux bibliothécaires se répartissent les tâches administratives, la responsabilité de la bibliothèque, les acquisitions, et le catalogage des documents. La BAS est en charge des acquisitions, du catalogage et de la valorisation des collections. L'équipe des acquéreurs est actuellement renforcée par la PRCE rattachée à la médiathèque qui effectue les achats en art et par la PRCE responsable de la documentation administrative qui achète des manuels scolaires pour la bibliothèque. Le personnel de catégorie C a pour tâches principales le traitement matériel et le rangement des documents, l'accueil du public.

Au quotidien, la polyvalence s'impose dans l'établissement pour l'ensemble des corps et des catégories. Actuellement, ce sont essentiellement les catégories C qui assurent l'accueil et le renseignement du public.

### 3.2. Les collections

Les collections de la bibliothèque du site Molitor se retrouvent dans 5 espaces distincts.

- La **salle de libre accès**, d'une surface de 300 m<sup>2</sup>, propose des ouvrages de base dans les différentes disciplines enseignées à l'IUFM, des livres en sciences de l'éducation, en didactique des différentes disciplines et un fonds de revue dans ces différents domaines. Les ouvrages sont classés selon l'indexation Dewey avec des exceptions pour les manuels scolaires et les ouvrages de didactique pour lesquels une cotation "maison" est faite. Il est difficile d'évaluer ce fonds, car un certain nombre d'ouvrages ne sont pas dans la base du catalogue, notamment en littérature. En outre, il n'a jamais été fait d'inventaire de ce fonds. La base du catalogue de la bibliothèque dénombre 29 455 exemplaires, et, si l'on soustrait les revues exemplarisées, on peut estimer le fonds à 27 000 volumes environ. En comptant le nombre d'étagères dans la salle, avec une moyenne de 30 à 50 livres par étagères selon les rayonnages, on estime le nombre de volumes à 29 000. A cela s'ajoutent les revues et les mémoires des étudiants conservés. Il y a donc un écart d'environ 2 000 documents. Cet écart, entre 27 000 et 29 000, est sans doute dû aux ouvrages qui ne sont pas catalogués et que l'on ne retrouve donc pas dans la base, bien qu'ils soient en rayon.

- Un **fonds d'art** est situé dans le hall d'entrée au 3<sup>ème</sup> étage, avant de pénétrer dans la bibliothèque. Ce fonds est constitué d'ouvrages assez coûteux et spécialisés en histoire de l'art. Il est placé dans des vitrines fermées à clé et est consultable uniquement sur place et sur demande. Ce fonds plutôt ancien ne se trouve pas dans le catalogue en ligne Flora, à quelques exceptions près. Les livres ont un numéro d'inventaire (ARES + numéro) qui est celui de la réserve dans laquelle ils étaient stockés au départ. On peut estimer ce fonds à environ 2 200 ouvrages répartis dans 11 vitrines. L'IUFM de Paris a la particularité de posséder un fonds en art relativement riche et important. Toutefois, il est dispersé au sein du CRD, puisqu'on le retrouve en partie dans le hall avant l'accès à la bibliothèque, dans la bibliothèque et dans la médiathèque pour les documents multimédia. Là aussi la division des espaces ne facilite pas le repérage des collections par les usagers de la bibliothèque, sans compter les différentes conditions d'accès aux documents. Par ailleurs, la richesse de ce fonds devra être prise en compte dans la

politique de désherbage et une attention particulière devra être portée sur ces collections.

- Les **3 réserves** : la bibliothèque dispose de trois réserves avec chacune des spécificités.

La **réserve 3** est composée de deux caves. Dans l'une se trouvent des documents d'archives de la bibliothèque et de l'IUFM ainsi que des manuels scolaires. Les conditions de conservation y sont mauvaises. Ce local n'a aucune aération, des fuites d'eau ont eu lieu régulièrement. L'air y est irrespirable et l'humidité très forte. Certains ouvrages laissent apparaître des moisissures. Or, celles-ci vont certainement s'étendre à l'ensemble du fonds. On peut penser que ce fonds ne pourra pas être conservé car il faudrait traiter les livres qui ont des moisissures pour éviter une contamination. Ce qui apparaît difficile puisque ce type de traitement a un coût élevé et suppose donc que l'établissement ait une politique de conservation des manuels scolaires. Actuellement, ce n'est pas le cas. L'autre cave est saturée de manuels scolaires.

A la réserve du deuxième étage, dite **réserve 2**, se trouvent les monographies comprises entre la cote ARES 1 et ARES 42 000. Cette cote est en fait la contraction de "Auteuil réserve", et le numéro qui suit correspond au numéro d'inventaire. Les revues y sont conservées des plus anciennes aux plus récentes ; mis à part les numéros des 5 dernières années. Ce sont essentiellement des ouvrages du 19<sup>ème</sup> siècle et du début du 20<sup>ème</sup> siècle, que l'on considère comme les fonds anciens des Ecoles normales. Ces ouvrages se retrouvent dans la base de rétroconversion qui n'a pas été basculée dans le catalogue de la bibliothèque, du fait des nombreuses anomalies qu'il comporte.

Les conditions de conservation de ces fonds ne sont pas optimales, puisque récemment des fuites d'eau se sont déclarées. La salle est assez poussiéreuse. Toutefois, les ouvrages sont à l'abri du soleil, la température et le degré d'humidité semblent corrects. Il conviendrait d'envisager un dépoussiérage des collections, et de réfléchir à la politique à mener à l'égard de ces collections anciennes. Souhaite-t-on les conserver comme une mémoire des fonds d'Ecole normale, comme ont pu le faire les IUFM de La Rochelle ou d'Aix-en-Provence ?

Enfin la **réserve 1**, située au 3<sup>ème</sup> étage et contiguë à la salle en libre accès de la bibliothèque, est l'objet du projet de désherbage que nous allons détailler.

### 3.3. Spécificités de la réserve 1

#### 3.3.1. Historique de la constitution des collections de la réserve

A l'époque de l'Ecole normale, les documents destinés au prêt étaient conservés dans la réserve, aujourd'hui appelée "réserve 1", et leur communication se faisait par accès indirect : ils constituaient l'essentiel des collections. En revanche, la salle de lecture de la bibliothèque contenait peu d'ouvrages, essentiellement des dictionnaires, des encyclopédies et des fonds dits "thématiques", en général des ouvrages de base très demandés par les lecteurs. Ces documents étaient à consulter sur place. A partir des années 1992-1993, la tendance s'inverse et les collections destinées au prêt ont été mises en libre accès. Ainsi, le magasin s'est transformé progressivement en réserve pour les ouvrages moins pertinents, moins demandés par les lecteurs.

Le fonds de cette réserve, constitué au départ des collections de l'ancienne Ecole normale d'Auteuil, a été alimenté au fil des années par divers dons de la part de :

- l'Inspection générale aux langues vivantes,
- le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Paris,
- le Centre national de documentation pédagogique (CNDP),
- Le Centre pédagogique régional de Paris (CPR), qui formait les professeurs du second degré avant la création des IUFM,
- le dépôt légal du ministère de l'Intérieur (DLM) qui a duré de 2001 à 2006 et fournissait entre 500 et 1 000 livres chaque année,
- dons divers (formateurs, ...).

Aujourd'hui, cette réserve sert à désengorger les rayonnages du libre accès, sans qu'il y ait vraiment de réflexion sur sa fonction et sur ce qu'elle doit conserver. La saturation de cet espace et la désorganisation apparente nous invite à l'observer de plus près.

#### 3.3.2. Un fonds important et d'une grande hétérogénéité

Le fonds de la réserve 1, constitué par flots successifs, apparaît d'une grande hétérogénéité. Les collections des années 70-80 sont très proches de celles d'une bibliothèque municipale : fonds important de romans, de classiques dans les différentes disciplines, mais aussi de guides de voyages et autres ouvrages pratiques. On retrouve

tout ce qui se rapporte à la culture que devait acquérir un instituteur dans les années 70-80 en lui offrant également des ouvrages de distraction et de loisir. On y trouve également des ouvrages de didactique et de pédagogie. Cette réserve accueille également des ouvrages plus récents issus des fonds du libre accès désherbés. Il est aussi à noter que de nombreux ouvrages sont stockés dans la réserve comme des dons, ou des documents provenant de la documentation administrative et qui n'ont pas été traités. Ils n'apparaissent donc pas dans les catalogues et n'ont pas de cotes attribuées.

Les revues présentes dans le magasin, qui concernent les numéros des 5 dernières années, occupent 51 mètres linéaires. Elles sont cataloguées et cotées.

### 3.3.3. Un fonds mal signalé

Les livres de la réserve 1, que nous appellerons "réserve" par commodité, portent la cote ARES, suivi d'un numéro d'inventaire qui commence à 42 000 et termine aujourd'hui à 78 131, correspondant à 36 132 volumes a priori. Pourtant, on évalue le fonds à beaucoup moins de documents. En effet, on compte 432 étagères de livres. En estimant à 40 le nombre de livre par étagère, on arrive à 17 280 livres. Cet écart s'explique pour plusieurs raisons. De nombreux livres inscrits en réserve sont en réalité manquants, certains se retrouvent par exemple dans les vitrines du fonds art situé dans le hall au 3<sup>ème</sup> étage ; d'autres sont en libre accès, sans qu'on ait modifié leur cote ni leur emplacement. En outre, aucun récolement n'a jamais été effectué pour savoir ce qui était effectivement dans cette réserve. A l'OPAC, on constate que certains livres de la réserve n'ont pas la cote "ARES + n".

De plus, les collections de la réserve apparaissent dans deux bases distinctes qui ne se recoupent pas toujours : la base de rétroconversion compte 55 000 documents dont 20 767 signalés en réserve 1, à cela s'ajoute la base de production qui compte 3 534 volumes exemplarisés en réserve 1. Ce sont les ouvrages qui ont été saisis dans la base de production à partir des années 1996-1997. Leur cote démarre pour l'essentiel vers la cote ARES 76 000 jusqu'à ARES 78 131, mais on trouve également des ouvrages qui portent un numéro d'inventaire antérieur à 76 000. Ce sont des ouvrages demandés par des lecteurs et qui ont, de ce fait, été catalogués dans la base de production, sans forcément être enlevés de la base de rétroconversion. On peut donc trouver les mêmes ouvrages signalés dans les deux bases. Par ailleurs, les livres de la réserve désherbés n'ont pas toujours été enlevés de la base de rétroconversion, ce qui fausse les

statistiques. Le SCD a décidé de ne pas basculer de manière systématique la base de rétroconversion dans la base de production du fait du manque de fiabilité des données.

### 3.3.4. La commande

La réserve 1 du site Molitor est saturée et en partie désorganisée<sup>1</sup>. Il ne reste que deux ou trois étagères de libre pour recevoir les documents désherbés du libre accès. Or la salle en libre accès est elle-même saturée, ce qui bloque le circuit du livre.

La tâche qui m'a été confiée par la coordinatrice du SCD, Françoise Pellegrin, est de procéder à un désherbage et à une réorganisation de cette réserve<sup>2</sup> afin de gagner des espaces. L'objectif est de parvenir à libérer au minimum 30% de rayonnage. La réserve pourra devenir une véritable réserve active, c'est-à-dire un espace qui conserve des documents dont l'utilisation est faible mais dont le contenu est jugé encore pertinent et non périmé, ainsi que des ouvrages achetés en plusieurs exemplaires. Elle sera régulièrement alimentée par des documents provenant du libre accès. Ce projet s'inscrit ainsi dans une volonté de valorisation des collections de la bibliothèque ainsi que d'une rationalisation de la politique documentaire.

---

<sup>1</sup> Voir les photos en annexe 3.

<sup>2</sup> Voir les annexes 4 et 5 avec le plan actuel de la réserve et un plan de réaménagement.

## ***Partie 2 : le désherbage, de la théorie à la pratique***

### **1. Rappels théoriques sur la notion de désherbage**

Le terme "désherbage" consiste en deux opérations : une opération intellectuelle de désélection d'un ouvrage, après l'avoir évalué, et une opération manuelle de relégation (mise en réserve du document), ou de retraitement (rachat, reliure ou réparation du document), ou encore de retrait définitif (par pilon, don, vente ou échange).

Le désherbage est une notion récente, en tout cas dans les bibliothèques françaises. Celles-ci ont longtemps été considérées comme des lieux de conservation du patrimoine et d'accumulation des livres. Le mot "désherbage" apparaît pour la première fois dans une intervention de Noë Richter en 1978, au congrès de l'Association des bibliothécaires français. Jusqu'alors, le désherbage est rare et il se fait de manière discrète, et non formalisée. Il faut attendre 1986 pour que soit publié le premier manuel de désherbage, écrit par F. Gaudet et C. Lieber<sup>1</sup>, et qui a été plusieurs fois réédité depuis. Les bibliothèques américaines en revanche avaient commencé à réfléchir au désherbage dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle.

La première bibliothèque française à se lancer dans le désherbage est la Bibliothèque publique d'information, née en 1977, avec des collections totalement en libre accès. L'absence de magasin l'oblige à procéder régulièrement à une révision de ses collections. A ce moment-là, les bibliothèques françaises connaissent une augmentation de leur budget d'acquisition et leurs locaux deviennent très vite exigus à partir des années 70-80 ; elles commencent à leur tour à désherber. Progressivement, et notamment sous l'impulsion de la Bibliothèque publique d'information, le désherbage trouve sa légitimité. Il est alors considéré comme un élément de la politique documentaire. En effet, les bibliothèques développent leurs collections en libre accès au détriment des magasins, et le souci grandit de donner une respiration aux collections pour les rendre

---

<sup>1</sup> F. GAUDET et C. LIEBER. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Ed. du Cercle de la Librairie, 1986.

attrayantes au public. Pour cela, il convient d'évaluer régulièrement les collections en fonction des publics et des besoins et de procéder à un désherbage.

## **2. Le désherbage comme élément de la politique documentaire**

### **2.1. Désherbage / acquisition / conservation**

Le désherbage, comme le travail d'acquisition, repose sur une évaluation des collections, en fonction des usages constatés et de l'anticipation des besoins. Cette évaluation laisse forcément place aussi à une certaine subjectivité. "Dans les faits, c'est la manière dont le bibliothécaire conçoit ses missions de service public qui entre largement en jeu"<sup>1</sup>. Le désherbage ne peut pas être dissocié de la politique d'acquisition. La politique d'acquisition permet, en creux, de définir la politique de désherbage. Réciproquement, si la politique de désherbage est claire, elle définit en creux la politique documentaire.

D'autre part, le désherbage a également comme corollaire la conservation, car finalement, l'ouvrage que l'on souhaite désherber est celui que l'on souhaite ne pas conserver. Ce qui invite à une projection à moyen et long terme en s'appuyant notamment sur les publics et leurs demandes, sur la spécialisation de la bibliothèque ou de fonds antérieurement entrés dans l'établissement.

Le désherbage fait donc partie intégrante de la politique documentaire d'un établissement, et il porte en creux la question de la conservation et la question des acquisitions.

Dans sa mise en œuvre, la bibliothèque retient des critères, pour éviter au maximum la subjectivité. Les critères objectifs, quantitatifs, les plus souvent retenus sont l'âge de l'information et l'usage de l'information. Ces deux critères s'appuient sur des chiffres provenant en général de données statistiques. La France a adapté une méthode pratique américaine pour la révision de ses collections qui est dite "méthode IOUPI"<sup>2</sup>. Cet acronyme est un aide-mémoire qui résume les critères d'élimination d'un ouvrage :

---

<sup>1</sup> Op. cit. p. 21.

<sup>2</sup> BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *Le désherbage élimination et renouvellement des collections en bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1987. (Dossiers techniques, n°5). P. 37-44.

- I Incorrect, fausse information
- O Ordinaire, superficiel, médiocre
- U Usé, détérioré, laid
- P Périmé
- I Inapproprié, ne correspond pas au fonds.

Cette méthode a évidemment ses limites puisque l'on pourrait éliminer, en la suivant de manière stricte, un ouvrage abîmé ou périmé alors que celui-ci n'est peut-être plus réédité et constitue, ou pourrait constituer à l'avenir, une œuvre importante. C'est ainsi que Jean-Yves Mollier, historien du livre, a critiqué durement le désherbage en bibliothèque dans une interview au journal *Télérama*<sup>1</sup> en juillet 2007. Il a accusé les bibliothécaires de jeter "toute une série de livres, sur l'intuition qu'un auteur n'est plus à la mode parce qu'il n'est plus demandé par les lecteurs [...] en écartant d'emblée l'hypothèse que, plus tard, il peut de nouveau être réclamé". Ses propos ont lancé une vive polémique dans le monde des bibliothèques que l'on retrouve dans la liste de diffusion en ligne biblio-fr. Dominique Lahary, Directeur de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise, a réagi en rappelant que les bibliothèques publiques n'ont pas forcément de missions patrimoniales, et qu'à ce titre, elles n'ont pas à tout conserver et même, ne le doivent pas. L'encombrement des étagères par trop de livres nuit à la lisibilité des collections et à leur valorisation. Trop de conservation dessert le public qui n'arrive pas à se repérer dans l'accumulation des titres, sans parler des problèmes d'espace nécessaire pour une bonne conservation. En outre la difficulté de la part des bibliothécaires à désherber vient sans doute de la confusion qui est faite entre la bibliothèque personnelle, dans laquelle on peut accorder à chaque livre un fort attachement émotionnel, et la bibliothèque publique, qui a une mission de service auprès de sa communauté. Cette dernière ne peut être "gorgée de fétichisme" comme l'est la bibliothèque personnelle.

Cette polémique a le mérite de rappeler la vigilance avec laquelle des critères de désherbage, comme ceux proposés par la méthode IOUPI, doivent être pris. Celle-ci convient d'être adaptée à l'établissement dans lequel elle s'inscrit ainsi qu'au réseau

---

<sup>1</sup> Interview de J.-Y. Mollier. *Télérama*. N°3006, 22 août 2007.

dans lequel s'inscrit la bibliothèque. En outre, ces critères s'appuient sur la charte des collections de la bibliothèque, si elle existe, et sur les besoins des publics.

## 2.2. Analyser la charte documentaire

La politique documentaire d'un établissement est en général inscrite dans une charte documentaire. La charte documentaire définissant la politique documentaire du SCD de l'IUFM de Paris<sup>1</sup> a été adoptée en 2005 à l'unanimité par le Conseil d'administration. Elle servira de base pour entreprendre le travail de désherbage de la réserve, au regard des missions que se fixe le SCD.

Elle s'appuie sur les préconisations du rapport de l'Inspection générale des bibliothèques de 2002<sup>2</sup>. Albert Poirot rappelle dans ce rapport que les SCD d'IUFM "n'ont [...] pas vocation à l'encyclopédisme". Il convient "d'ajuster en permanence les acquisitions aux besoins". La charte rappelle que les collections du SCD doivent être orientées vers la "transmission des savoirs et la professionnalisation des enseignants". Par conséquent, il convient de donner la priorité aux collections en pédagogie, en sciences de l'éducation, en didactique des disciplines, au détriment des fonds disciplinaires, et d'autant plus lorsque des problèmes d'espace se posent et obligent à faire des choix. Le disciplinaire doit occuper une place plus restreinte avec des collections qui permettent de faire le point sur des questions au programme, mais les IUFM n'ont pas à acquérir tous les classiques dans chacune des disciplines. Les étudiants et formateurs peuvent se procurer ces documents dans d'autres établissements. Albert Poirot rappelait, à ce propos, que les collections doivent être pensées en complémentarité avec les autres fonds documentaires, dans "le réseau des CDDP/CRDP, des SCDU et des bibliothèques publiques"<sup>3</sup>. En effet, la documentation dans les IUFM doit s'inscrire dans la carte documentaire nationale. Les élèves comme les formateurs de l'IUFM de Paris ont, en outre, en étant à Paris, la chance de bénéficier d'une offre documentaire très large.

On peut s'appuyer désormais sur le catalogue en ligne du réseau des bibliothèques de l'enseignement supérieur, le SUDOC, qui permet de localiser les documents dans l'ensemble des bibliothèques universitaires. On peut également consulter les catalogues

---

<sup>1</sup> Cf. charte documentaire en annexe 2.

<sup>2</sup> Rapport IGB : <http://media.education.gouv.fr/file/84/3/843.pdf> (consulté le 20/07/2007).

<sup>3</sup> Rapport IGB, p. 47.

en ligne des bibliothèques comme celui des bibliothèques de la Ville de Paris, qui possèdent un large fonds encyclopédique sur lequel peuvent s'appuyer les élèves. Enfin, l'intégration à l'Université Paris IV offrira encore de nouvelles possibilités et permettra de jouer sur la complémentarité des fonds dans certains domaines. On peut déjà noter les principaux domaines de spécialisation des bibliothèques de Paris IV : langues et littératures françaises, européennes, et d'Amérique latine, histoire, géographie, art, musicologie, philosophie, sociologie, droit et économie.

Par ailleurs, il conviendra dans notre projet de tenir compte des missions de conservation que s'est donné le SCD, notamment par rapport aux fonds hérités de l'Ecole normale :

- les documents antérieurs au 20ème siècle,
- les anciennes éditions de manuels (pour une histoire de la didactique de la discipline) en un exemplaire,
- les ouvrages en lien avec l'histoire de l'Institution (Ecole Normale, IUFM), l'histoire de l'enseignement, l'histoire des disciplines scolaires,
- les ouvrages de littérature de jeunesse présentant un intérêt patrimonial, en collaboration avec d'autres bibliothèques.

Ce type d'ouvrages se trouve essentiellement dans les réserves 2 et 3, mais ils pourront aussi se retrouver en réserve 1, et devront faire l'objet d'une attention particulière.

L'élaboration de critères de désherbage s'appuie également sur les besoins des étudiants, stagiaires et formateurs de l'IUFM dans le cadre de la formation initiale et continue.

### **3. Connaître et analyser les besoins des publics à desservir**

Dans un projet de désherbage, il convient de s'interroger sur le public, ses besoins et ses attentes en matière de documentation.

#### **3.1. Quels publics ?**

Sur le site Molitor sont assurées les formations pour les étudiants préparant le concours de professeur des écoles (PE1) et le CAPES dans la plupart des disciplines (PLC1), et pour les professeurs des écoles (PE2), des collèges et lycées stagiaires dans la plupart des disciplines(PLC2), les CAPLP Anglais-Lettres, les CAPET en Economie-gestion.

La bibliothèque accueille l'ensemble des étudiants, des stagiaires et des formateurs de l'IUFM de Paris. Mais seuls les professeurs des écoles étudiants (PE1), les professeurs des écoles, lycées et collèges stagiaires (PE2 et PLC2) et les formateurs peuvent emprunter des ouvrages de la bibliothèque. Les élèves PE1 parce qu'ils paient des droits de bibliothèque au moment de leur inscription à l'IUFM, et les PE2 et PLC2 en tant que fonctionnaires stagiaires.

En revanche les PLC1, qui ont une université de rattachement, n'ont pas ce droit. Ils peuvent consulter les documents sur place. Une exception est faite pour les PLC1 en Documentation, en Economie-gestion, et en Anglais-lettres. En effet ces étudiants ne sont pas rattachés à une université et, dans les deux dernières disciplines, ils préparent des concours les amenant à travailler dans des lycées technologiques ou professionnels.

On dénombre 3 638 inscrits à la bibliothèque du site Molitor, soit 71% des 4 920 étudiants/stagiaires/enseignants-chercheurs que compte l'IUFM de Paris.

### **3.2. Avec quels besoins ?**

La définition de ces besoins s'appuie sur les programmes de formation de l'IUFM de Paris<sup>1</sup>, sur les épreuves au concours et sur la charte documentaire qui en fait une traduction documentaire, mais également sur des observations menées sur le terrain complétées par les statistiques de prêt. L'absence actuelle de statistiques fiables ne nous permettra pas d'explorer les usages qui sont faits de la bibliothèque du site Molitor par les différents publics de manière chiffrée. Toutefois, on peut déjà, à partir des autres éléments, faire quelques constats.

#### **3.2.1. Les étudiants**

Les étudiants préparant le concours d'entrée au Professorat des Ecoles (élèves PE1) sont titulaires d'une licence. On exige d'eux la polyvalence. Le concours fait donc appel à des connaissances larges (diversité des matières) mais spécialisées dans le domaine pédagogique. Les épreuves du concours se déclinent en deux axes. L'axe pédagogique porte sur la connaissance du système éducatif, les processus pédagogiques, la didactique des disciplines, la connaissance de l'enfant ; et l'axe disciplinaire porte sur les matières suivantes : français, mathématique, histoire-géographie, sciences expérimentales-

---

<sup>1</sup> Voir le site Internet : <http://www.paris.iufm.fr> (consulté le 25/07/2007).

technologie, langue vivante et EPS. Par ailleurs, les étudiants ont le choix entre trois options à l'oral : littérature jeunesse, arts visuels ou éducation musicale.

Le niveau des connaissances requises dans ces disciplines reste assez général.

Les collections qui leur sont utiles sont :

- les annales, les rapports de jury,
- les manuels pour la préparation des épreuves concernant la didactique des disciplines,
- les ouvrages en éducation et psychologie, particulièrement la psychologie de l'enfant et de l'adolescent,
- des ouvrages de base dans les différentes matières au concours.

Les étudiants préparant le CAPES, et se destinant à devenir Professeur des Collèges et Lycées (élèves PCL1), sont inscrits dans une université qui leur dispense la préparation aux épreuves disciplinaires. L'IUFM intervient dans la formation pour l'épreuve sur dossier, l'entraînement à l'oral et les périodes de stages. Ils utilisent donc en priorité les collections de leur université de rattachement, qui répond plus justement à leurs besoins disciplinaires. L'IUFM doit s'inscrire dans le réseau documentaire parisien constitué notamment d'universités aux fonds disciplinaires d'excellence. La bibliothèque assure en revanche le suivi des épreuves pour les étudiants préparant le CAPES Documentation, le CAPET en Economie-gestion, et le CAPLP en Anglais-lettres. Elle offre des collections pour une remise à niveau mais aussi des ouvrages plus pointus dans les disciplines correspondantes.

### 3.2.2. Les stagiaires

Les lauréats aux concours de l'enseignement sont nommés professeurs stagiaires des écoles (élèves PE2), ou professeurs stagiaires des Collèges et Lycées (élèves PCL2). Ils alternent alors des périodes de stages en établissement et des formations à l'IUFM.

Parmi les stagiaires, les élèves PE2 cherchent des ouvrages qui puissent servir d'appui théorique pour rédiger leur mémoire professionnel mais également des documents qui les aident pour la classe dont ils ont la charge : manuels scolaires, mallettes pédagogiques, documentaires et littérature jeunesse. De leur côté, les PLC2 ont besoin de manuels et d'ouvrages de didactique pour les aider dans leur classe, ainsi que de documents sur la pédagogie pour réaliser leur mémoire de fin de stage.

### 3.2.3. Les formateurs

Les besoins des formateurs en matière de documentation semblent plus difficiles à définir. Ce public et ses pratiques documentaires sont mal connus. Ils peuvent utiliser des documents comme outils pédagogiques pour la classe dont ils ont la charge, mais aussi comme instrument de formation personnelle professionnelle. Souvent, il semble que la pédagogie reste une affaire de l'enseignant lui-même. Les échanges sont donc personnels, et non formalisés. Les formateurs s'intéressent de manière très diverse à la bibliothèque, en fonction de la place qu'ils accordent à la documentation et du temps dont ils disposent.

Parmi les formateurs, on compte des enseignants-chercheurs. Ces derniers sont souvent rattachés à un laboratoire universitaire et effectuent des recherches qui ne sont pas forcément liées à l'éducation et à la formation. Ils recherchent davantage de la documentation disciplinaire à un niveau d'excellence que l'on trouve dans les universités plutôt que des ouvrages relevant des domaines spécialisés des IUFM. Pour ce public en particulier, il faudra donc veiller à inscrire l'offre documentaire de l'établissement au sein du réseau documentaire parisien.

L'analyse des besoins a été posée, nous pouvons maintenant mettre en œuvre une méthode de désherbage. Pour cela, je commencerai par montrer ce qui a déjà pu être réalisé dans d'autres établissements et qui pourra m'aider en termes de méthodologie.

## **4. Suivre une méthodologie : l'exemple de l'Institut national de recherche pédagogique**

### **4.1. Présentation de la bibliothèque de l'INRP<sup>1</sup>**

La bibliothèque de l'INRP, installée à Lyon, est une bibliothèque de référence pour la recherche en éducation. Elle est issue du Musée pédagogique créé par Jules Ferry et Ferdinand Buisson en 1879.

Elle reçoit le dépôt légal pour les manuels scolaires (depuis 1926) et les documents parascolaires. Elle est pôle associé de la Bibliothèque nationale de France et CADIST en

---

<sup>1</sup> Voir le site Internet : <http://www.inrp.fr/INRP/bibliotheque/> (consulté le 20/07/2007).

éducation. Elle développe des collections spécialisées dans les domaines suivants : psychologie de l'enfant et apprentissages fondamentaux, éducation, système éducatif, enseignement d'une discipline, formation. Elle rassemble aujourd'hui plus de 600 000 volumes.

## 4.2. Présentation du projet de désherbage

La bibliothèque a entrepris en 2005 un grand chantier de désherbage qui portait sur des collections présentes dans quatre magasins distincts. Ceux-ci étaient saturés et, en outre, les ouvrages conservés étaient en partie des fonds encyclopédiques, donc a priori en dehors du champ d'acquisition de l'établissement. Ce fonds, datant essentiellement des années 1950-1970, visait à dispenser aux enseignants une culture générale riche et à pallier aux manques des bibliothèques municipales de l'époque. Il comprenait notamment des romans, des œuvres historiques. L'opération visait ainsi à recentrer les collections sur les missions de l'établissement, à valoriser ces dernières en évitant de les noyer dans une masse et à regrouper des collections de même nature dispersées dans le fonds.

La perspective d'un chantier de rétro-catalogage des ouvrages présents dans le fichier 1950-1970 a incité la bibliothèque à procéder au désherbage du fonds auparavant. Le nombre de titres d'ouvrages au fichier 1950-1970 était estimé à 121 000, et à 95 000 à la fin du désherbage, correspondant à environ 139 000 volumes.

### 4.2.1. L'équipe projet

Un groupe de travail au sein du service conservation des collections a réfléchi sur les critères de désherbage du fonds à traiter et a dressé une liste en fonction du thème et de la typologie des documents à partir d'une analyse empirique du fonds. Il a défini ce qui est à garder et ce qui est à déstocker, en précisant le nombre d'exemplaires à conserver et les destinations des exemplaires non conservés.

Les destinations envisagées étaient les suivantes :

- le Centre technique du livre pour l'enseignement supérieur (CTLes),
- le SHE (Service d'histoire de l'éducation à l'INRP) pour le bottin administratif,
- la Joie par les Livres pour les ouvrages pour la jeunesse,
- les universités du domaine des thèses non conservées,
- le pilon.

Par ailleurs, certains types d'ouvrages ont été retirés du fonds pour rejoindre des espaces spécifiques qui leur étaient réservés. C'est le cas pour les ouvrages de jeunesse, les manuels scolaires, les périodiques, les bottins administratifs, les ouvrages sur le scoutisme.

Ce groupe était piloté par Françoise Bernardi, responsable du service de la conservation au sein de la bibliothèque de l'INRP. Celle-ci a ensuite assuré le suivi du chantier avec deux collaborateurs.

#### 4.2.2. Les documents de travail

Des documents de travail ont été élaborés. Ils définissent les objectifs du désherbage, le fonds concerné, l'organisation du travail et le déroulement du chantier étape par étape.

- Formulaire de traitement des collections en magasin

Il indique pour chaque type de document le nombre d'exemplaires à conserver, et la destination de l'ouvrage en fonction de l'exemplaire, et il comporte une colonne de remarques concernant la conservation des différentes éditions selon le type d'ouvrage. Par exemple, les manuels scolaires sont conservés en 3 exemplaires et placés dans le magasin 10, le reste est pilonné. Les documents qui ont trait aux spécialités de la bibliothèque sont également gardés en 3 exemplaires, l'exemplaire supplémentaire est envoyé au CTLes et les autres au pilon. En revanche, les atlas sont conservés en un seul exemplaire, le reste est pilonné, les ouvrages de vulgarisation ou les guides sont systématiquement pilonnés.

- Plan d'action d'une équipe désherbage

Il décrit les différentes étapes du travail de chaque équipe pendant sa tranche de désherbage. Chaque équipe doit effectuer les 5 étapes avant de laisser l'équipe suivante prendre le relais.

1<sup>ère</sup> étape : la préparation. Il s'agit de préparer les différents documents et outils nécessaires au travail.

2<sup>ème</sup> étape : sélection des livres à conserver ou à déstocker sur un rayonnage. La fiche indique où déposer les documents sur le chariot en fonction de leur destination (Durée estimée : 1 heure).

3<sup>ème</sup> étape : pose de la balise juste après le dernier livre vu par l'équipe.

4<sup>ème</sup> étape : intervention de l'équipe dans les fichiers, puis classement des livres dans les magasins qui leur sont affectés, ou procédure de pilon. La fiche détaille les actions de cette étape (Durée estimée : 1 heure).

5<sup>ème</sup> étape : rangement du matériel, déplacement de la signalétique concernant le désherbage en cours.

- Notice d'instructions

Ce document vise à indiquer la démarche à suivre en fonction de la destination d'un ouvrage. En fonction du type de document, on aborde la procédure à suivre : où mettre l'ouvrage, lui retirer sa fiche ou pas, l'intervention dans le fichier 1950-1970.

- Foire aux questions

Cette fiche propose des réponses à une série de questions posées au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Par exemple : "Faut-il compter les ouvrages destinés au pilon". Réponse : "Oui. Noter le nombre d'ouvrages pilonnés sur la fiche déposée sur la table à côté du bac dans le magasin 6".

- Fiches Bilan

Cinq fiches bilan ont été élaborées pendant le chantier. Elles indiquent le nombre d'heures passées au désherbage des magasins, le nombre de mètres linéaires traités, le nombre de titres et de volumes traités, ainsi que le nombre de titres et d'exemplaires pilonnés. Ensuite, on y trouve le nombre de livres retirés du fonds comme les manuels scolaires, les ouvrages jeunesse, le fonds SCOUT, les thèses, les livres pour le CTLe.

- Fiches techniques pour les cas particuliers

Ces fiches sont remplies quand un ouvrage destiné à la conservation nécessite des opérations de reliure ou un conditionnement particulier, ou s'il doit être mis en réserve car il remplit les caractéristiques d'un ouvrage ancien ou précieux.

### 4.2.3. Le programme

Le désherbage s'est effectué livre en main, dans les magasins. L'ensemble du personnel y a participé, en précisant un groupe de permanents et un groupe de soutien. Chaque jour, deux équipes de deux personnes, l'une le matin et l'autre l'après-midi, procédaient au travail. La tranche de désherbage était de deux heures. Les équipes regroupaient des personnes du groupe permanent et d'autres du groupe de soutien afin d'équilibrer les habitudes de travail. Chaque équipe se chargeait d'un rayonnage par tranches de désherbage inscrites au planning de service public.

Les ouvrages à pilonner étaient entreposés dans une salle dédiée, avant qu'une entreprise vienne enlever les documents pour les recycler.

Le chantier a débuté le 20 juin 2005 et a pris fin en mars 2007, conformément à ce qui avait été prévu. En effet des tests préliminaires avaient permis de considérer que deux tranches de désherbage (soit deux rayonnages) pouvaient être faites par jour. Ainsi, il fallait un an et 9 mois pour achever le travail, ce qui a pu être respecté.

### **4.3. Les apports pour le désherbage programmé à l'IUFM de Paris**

L'exemple de mise en œuvre du projet de désherbage de l'INRP est très utile à plusieurs titres.

Premièrement il fournit une méthode précise d'organisation du travail avec des outils efficaces de suivi du chantier et des outils clairs sur les différentes actions nécessaires au désherbage. Ainsi, l'ensemble des équipes a pu participer grâce à la clarté des instructions, le calendrier de travail a été respecté grâce à une prise en compte des différentes contraintes du service. Ce fut un véritable travail d'équipe qui a su s'intégrer dans l'activité globale de la bibliothèque. La méthode et les outils créés pourront servir dans notre programmation du chantier, en n'oubliant toutefois pas que l'IUFM de Paris dispose d'une équipe plus restreinte, et que le fonds à désherber est lui-même moins important.

D'autre part, sur les problématiques du fonds désherbés à l'INRP, on retrouve celles de l'IUFM. En effet, ce sont également des fonds encyclopédiques qui n'ont plus aujourd'hui de sens dans l'établissement au regard de ses missions qu'il s'agit de réformer.

Enfin, il conviendra de garder en tête la mission de conservation propre à l'INRP et d'inscrire la politique de conservation de l'IUFM de Paris dans le réseau national. Il s'agira de ne pas tout conserver à l'IUFM, qui n'a pas de mission de conservation. Il a été décidé à l'IUFM de Paris d'avoir une attention particulière pour les manuels et les ouvrages en lien aux sciences de l'éducation. Mais ceci ne peut se faire que si d'abord les besoins actuels des publics sont remplis. Le manque d'espace tel qu'il existe aujourd'hui dans la bibliothèque invite à faire des choix en fonction de priorités.

Toutefois, le désherbage mené à l'INRP n'a pas été précédé d'une évaluation du fonds. Les critères de désherbage ont donc été construits de manière théorique, en fonction des missions de conservation de la bibliothèque, sans connaître de manière précise le

contenu du fonds. Il n'était donc pas possible, avant le chantier, d'estimer le gain d'espace qui serait fait dans les magasins. Dans le projet de l'IUFM de Paris, il nous apparaîtrait en revanche nécessaire de connaître le fonds, non pas de manière empirique, mais de manière plus précise en procédant à une évaluation des collections pour élaborer ensuite des critères de désherbage adaptés qui nous permettent d'assurer le gain d'espace souhaité.

## ***Partie 3 : La mise en œuvre du désherbage à l'IUFM de Paris***

### **1. Les quatre étapes de la mise en œuvre**

A partir de la connaissance des missions de l'IUFM et des besoins en documentation des publics réels ou potentiels de la bibliothèque et en s'appuyant sur la charte des collections, nous allons pouvoir construire des critères de désherbage des collections de la réserve 1. Ces critères vont ainsi nous servir à discriminer les documents qui ont leur place dans la réserve et ceux qui doivent être relégués dans un autre espace ou qui doivent sortir des collections. L'objectif de notre travail est donc de trouver des critères pertinents qui vont nous permettre de décider d'une manière claire et précise de la destination d'un ouvrage. On élaborera ainsi une grille récapitulative qui indiquera la destination d'un ouvrage en fonction de ses caractéristiques.

Nous procéderons dans ce travail en quatre étapes :

- Dans un premier temps, nous allons déterminer des critères d'évaluation du fonds qui vont permettre de l'analyser. Ces critères doivent être pensés en fonction du désherbage qui sera fait ensuite. Ils pourront être le type de document (roman, essai, manuel scolaire, ...), l'âge du document ou l'état matériel du livre. Les critères de désherbage seront établis par la suite à partir de la catégorisation des ouvrages selon les paramètres définis dans les critères d'évaluation. Si par exemple on souhaite garder un ouvrage de vulgarisation récent et désherber ce même type d'ouvrage plus ancien, il sera utile d'évaluer le fonds non seulement par type de document mais aussi par date de publication.
- Dans un deuxième temps, les critères d'évaluation définis précédemment seront appliqués au fonds de la réserve pour savoir ce que celle-ci contient. Pour cela, il existe deux méthodes. Une méthode systématique à partir de listes tirées du SIGB qui peuvent, à titre d'exemple, fournir pour chaque ouvrage son titre, son auteur, l'éditeur et sa date d'édition, l'indexation matière et Dewey le nombre d'exemplaires, le nombre d'emprunt et la date du dernier emprunt. L'évaluation se fait alors de manière

fine, titre à titre : on se fait ainsi une idée assez précise du fonds et de ce qui pourra être désherbé sans se déplacer en réserve. Dans cette méthode, seul l'état matériel du document nous échappe. En cas de listing trop important, on procédera par échantillon en considérant un pourcentage du listing. En l'absence de listing informatique propre, ce qui est notre cas, nous allons appliquer une deuxième technique : nous allons prélever en réserve une partie du fonds, et nous allons appliquer à cet échantillon les critères d'évaluation. En suivant les recommandations de Bertrand Calenge<sup>1</sup>, on estime qu'en prélevant 5% à 10% du fonds, soit respectivement un livre sur 20 ou sur 10, on peut se faire une idée assez précise du fonds.

- L'évaluation nous permet, dans un troisième temps, d'élaborer nos critères de désherbage, qui seront résumés dans la grille de désherbage. Celle-ci va être construite à partir des résultats de l'évaluation qui vont nous permettre de créer des critères de désherbage en tenant compte des impératifs pratiques, celui de l'espace à libérer dans notre situation, et cohérents avec la charte documentaire. On sera plus ou moins restrictif dans l'élaboration des critères de désherbage en fonction de ce que contient la réserve et du nombre d'étagères à libérer. Si l'on veut gagner 30% de place dans la réserve, il faut que les critères de désherbage que l'on vient de créer puissent reléguer 30% des ouvrages du listing ou, en son absence, de l'échantillon prélevé.
- Pour finir, nous pourrions désherber en nous appuyant sur la grille de désherbage qui indique, en fonction des différents types de documents trouvés, la destination de l'ouvrage. Si l'on dispose d'un listing informatique complet, on peut décider de désélectionner les ouvrages sur listing, titre par titre. Seul l'état matériel du document n'est pas considéré. En l'absence de listing, le désherbage s'effectuera livre en main, dans les rayonnages de la réserve.

## 2. Le groupe projet et l'équipe mobilisable

La bibliothèque est composée de huit personnes, soit 7 ETP. L'équipe de pilotage du projet de désherbage sera composée de 3 ou 4 personnes volontaires. On veillera à ce que l'on trouve représentées le plus possible les différentes catégories de personnel, des

---

<sup>1</sup> CALENGE, B. *Conduire une politique documentaire*. Ed. du Cercle de la Librairie. 1999. p. 41.

personnes plus anciennes dans l'établissement, riches d'une expérience avec le public et d'une connaissance des problèmes de la réserve, avec des personnes plus novices. Le groupe pourra être renforcé d'une personne de l'équipe de Batignolles qui avait précédemment travaillé au désherbage de la bibliothèque des Batignolles et qui a également réfléchi à ces questions, et d'une des deux personnes PRCE du CRD Molitor. En effet, ces dernières sont dans l'établissement depuis très longtemps et participent aux acquisitions de la bibliothèque (livres du secteur art et manuels scolaires). Leur expertise peut être enrichissante pour le groupe.

L'équipe ainsi formée sera chargée de réfléchir aux critères de désherbage du fonds de la réserve et de les valider. Je serai la responsable du projet. En tant que chef de projet, j'assurerai la coordination du groupe, la préparation des réunions, le respect du calendrier de travail et l'avancement du projet.

Pour le chantier lui-même, toute l'équipe de la bibliothèque y participera, ainsi que la ou les personnes du SCD qui auront participé préalablement au groupe de travail, soit entre 8 et 10 personnes.

### **3. Déterminer les critères d'évaluation du fonds**

Les critères d'évaluation du fonds vont nous permettre de mieux appréhender la réserve et serviront ensuite de base à l'élaboration des critères de désherbage. Pour cela, nous allons analyser trois critères et voir comment ils pourront s'appliquer au fonds de la réserve : le niveau des collections, l'actualité de l'information et l'usage du document.

#### **3.1. Le niveau des collections**

En s'inspirant du modèle Conspectus<sup>1</sup>, les ouvrages de la réserve seront évalués en fonction du niveau de l'information fournie. On différenciera les documents qui concernent la formation des enseignants de ceux concernant la discipline d'enseignement en s'appuyant sur le travail réalisé par l'IUFM de l'Académie de Lyon et formalisé dans sa charte des collections<sup>2</sup>. Dans les deux cas, on attribuera au document un niveau compris entre 0 et 4.

---

<sup>1</sup> Op. cit. p. 60-63.

<sup>2</sup> Consultable en ligne à l'adresse suivante : [http://docsvr.lyon.iufm.fr/infos\\_pratiques/Charte\\_SCD.pdf](http://docsvr.lyon.iufm.fr/infos_pratiques/Charte_SCD.pdf) (consulté le 20/07/2007).

En documentation disciplinaire sont conservés des ouvrages de vulgarisation qui font le point sur certaines questions, qui aideront l'étudiant à se remettre à jour sur une question, ou qui aideront le stagiaire à préparer un cours pour la classe dont il a la charge. Par contre, la documentation visant la formation des enseignants sera constituée d'ouvrages pratiques qui serviront par exemple pour la classe dont le stagiaire a la charge ou au contraire de documents spécialisés en science de l'éducation, en didactique des disciplines ou en psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Les documents qui ne répondent ni à la formation des enseignants ni aux besoins disciplinaires seront considérés hors du champ d'acquisition.

L'évaluation du niveau des collections de la réserve s'appuiera sur la grille suivante, inspirée de la charte documentaire adoptée par de l'IUFM de Lyon :

	<b>Documentation disciplinaire</b>	<b>Formation des enseignants</b>
Niveau 0	Hors champ d'acquisition	Hors champ d'acquisition
Niveau 1	Information de base	Niveau de base
Niveau 2	1 <sup>er</sup> cycle de l'université (niveau Licence)	Ouvrages pratiques
Niveau 3	Contenus spécialisés (niveau Master)	Ouvrages spécialisés
Niveau 4	Niveau recherche (Niveau Doctorat)	Niveau recherche

Pour chaque ouvrage, on attribuera un niveau qui correspond au niveau d'approfondissement du sujet. Le niveau 1 est a priori peu représenté. On sera attentif à garder des ouvrages permettant de faire le point sur certaines questions en s'assurant qu'ils soient récents, à jour, et en bon état. Les niveaux 2 et 3 sont les mieux représentés en IUFM, puisque l'on s'adresse à des publics ayant déjà une licence. En revanche, le niveau 4 ne sera pas représenté, à quelques exceptions près : un document touchant aux sciences de l'éducation ou à la didactique sera gardé en un exemplaire alors qu'un ouvrage concernant un champ disciplinaire sera donné à un établissement spécialisé ou éliminé s'il est bien représenté dans le Sudoc.

Le fonds de la réserve étant constitué en partie par des fonds des années 70, la question des niveaux risque d'être peu pertinente, dans certains cas. Un ouvrage qui fait le point sur une question dans une discipline et datant des années 70 ou 80 a toutes les chances de n'être pas à jour et de comporter des erreurs, ce qui ne sera pas le cas d'un essai qui aura pu devenir un classique dans une discipline. C'est pourquoi il est apparu intéressant

de croiser le niveau avec le type de document. En effet, ce fonds n'est pas indexé et l'élaboration d'une typologie des documents peut aider à effectuer des tris ultérieurement.

Cette typologie s'inspire d'un travail effectué par des élèves conservateurs à la médiathèque de l'IUFM de Lyon<sup>1</sup> et a été adaptée en fonction de notre fonds et de ses spécificités. Ces derniers avaient évalué le fonds de l'ancienne Ecole normale, essentiellement des fonds du 19<sup>ème</sup> ou du début du 20<sup>ème</sup> siècle, pour lesquels le modèle Conspectus était inopérant, étant donné l'âge des collections. Nous ne sommes pas tout à fait dans ce cas puisque le fonds de la réserve du site Molitor rassemble des éditions des années 60-70 aux années 90. Toutefois, cette typologie est apparue utile pour affiner nos critères : sommes et dictionnaires (S), biographies (B), mémoires et sources (M), essai (E), ouvrage de vulgarisation (V), brochure et plaquette (P), classique (C), guide pratique (G), ouvrage de littérature (L), manuel scolaire (MS).

Conformément à la charte des collections de l'IUFM de Paris, nous conserverons les ouvrages en lien avec l'histoire de l'institution, l'histoire de l'enseignement et l'histoire des disciplines scolaires, les ouvrages de littérature jeunesse, les anciennes éditions de manuels. Dans le domaine disciplinaire, les sommes, les classiques, et les ouvrages de vulgarisation seront conservés ; parmi les collections visant la formation des enseignants seront gardés les essais, les dictionnaires, les classiques et les guides pratiques.

Le croisement des niveaux et types de documents va permettre certains tris mais qui restent encore insuffisants. En effet un ouvrage de vulgarisation dans une discipline qu'on pourrait être tenté de conserver n'a pas de sens quand il date des années 70. Donc il sera intéressant de noter l'année d'édition pendant l'évaluation. A priori, les ouvrages de base dans les différents domaines ont leur place en libre accès et non en réserve, et ils doivent être d'une édition récente. Mais on peut envisager que soient conservés en réserve quelques classiques moins souvent demandés, ou des ouvrages disciplinaires susceptibles d'être au programme des concours.

---

<sup>1</sup> BARBE, J. *Quel magasin pour la futur médiathèque de l'IUFM de Lyon ? proposition de désherbage pour les fonds de l'ancienne Ecole normale*, Enssib, 2007. 115 p.

### 3.2. L'actualité de l'information

L'actualité de l'information est un critère de désherbage pour les ouvrages non patrimoniaux. La charte spécifie en effet que "ne sont classés en accès indirect que les ouvrages dont le contenu l'impose et qui répondent aux critères de conservation. Si nécessaire une édition récente du titre sera acquise en remplacement"<sup>1</sup>.

Si pour les ouvrages conservés systématiquement, comme les manuels scolaires, les ouvrages concernant les sciences de l'éducation et la didactique des disciplines, le critère d'âge n'est pas retenu, en revanche, il l'est pour les autres ouvrages conservés dans la réserve. L'obsolescence de l'information varie selon les disciplines et les publics visés. Françoise Gaudet dans son ouvrage *Désherber en bibliothèque*<sup>2</sup> rappelle qu'il faut distinguer "l'âge du document" de "l'âge de l'information". Certains ouvrages, même datés, deviennent des classiques indispensables pour appréhender un sujet. Et au contraire, dans certains domaines, un ouvrage publié il y a 5 ans est déjà obsolète.

Toutefois, un ouvrage considéré comme classique, ou un ouvrage de base indémodable, a toutes les chances d'être réédité. Il conviendra donc de vérifier qu'une édition plus récente n'a pas déjà été achetée par la bibliothèque, en consultant le catalogue en ligne.

Il conviendra d'être vigilant sur les ouvrages récents conservés en réserve. S'ils ont été empruntés la dernière année, ont-ils leur place en réserve ou doivent-ils être réintégrés au fonds en libre accès ? Existe-t-il d'autres exemplaires dans la bibliothèque ? Si oui, faut-il dédoublonner ? Cela dépend des besoins du public : on pourra s'appuyer, quand cela est possible, sur le taux de rotation des exemplaires présents.

### 3.3. L'usage et l'état d'un document

Le critère d'usage du document pourra être utilisé mais avec prudence. En effet, la majeure partie du fonds n'est pas consultable en ligne puisqu'il se trouve dans la base de rétroconversion, uniquement consultable à la bibliothèque et très peu connu des lecteurs. Seuls les ouvrages que l'on trouve dans la base de production ont une visibilité et leur usage par les lecteurs peut donc être évalué. Dans ce cas précis, on pourra donc noter le nombre d'emprunt du document, mais seulement depuis janvier 2006, date de

---

<sup>1</sup> Voir en annexe 2 la charte documentaire du SCD de l'IUFM de Paris.

<sup>2</sup> GAUDET F. *Désherber en bibliothèque*. Ed. du cercle de la librairie, 1999. p. 41.

l'installation du nouveau SIGB Flora. Nous n'avons aucun chiffre pour la période antérieure.

Concernant le critère d'état physique du document, on peut déjà postuler qu'un ouvrage en double qui serait abîmé sera systématiquement détruit. S'il est unique, il conviendra de le racheter, s'il est indispensable. S'il est épuisé en librairie, on vérifiera qu'il est présent dans d'autres bibliothèques parisiennes avant de le pilonner. S'il s'avérait absent du Sudoc, il faudrait le conserver, cas qui devrait être rare, à la vue des collections.

## **4. Evaluer par échantillonnage**

Après l'élaboration de critères d'évaluation, il convient d'appliquer ces derniers au fonds à désherber. Etant donné qu'il était difficile d'établir des listings du fonds de la bibliothèque, du fait de son catalogage relatif, j'ai choisi la méthode de l'échantillonnage, livre en main, pour la plus grande partie du fonds. Les documents rentrés dans la réserve plus récemment, notamment à partir de la cote ARES 76 000, pourront être connus à partir de listing.

### **4.1. Ce qui est déjà fait**

Pendant les trois semaines de stage effectuées à la bibliothèque du site Molitor, au mois de juin 2007, j'ai pu procéder à un premier échantillonnage du fonds de la réserve<sup>1</sup> en utilisant les critères d'évaluation élaborés précédemment.

Le fonds de la réserve ne se présentait pas sous la forme d'ensembles homogènes, ce qui aurait permis d'isoler des lots à étudier<sup>2</sup>. J'ai décidé de démarrer l'échantillonnage dans la partie de la réserve à désherber en priorité, afin de gagner de l'espace rapidement. On pourra ainsi y stocker les ouvrages problématiques dans la suite du désherbage. Cette partie de la réserve contient les ouvrages portant la cote ARES 52 955 à ARES 54 929 et ARES 56 000 à ARES 59 000. Ensuite, j'ai continué à partir des plus anciens numéros d'inventaire de cette réserve en partant des ouvrages avec la cote ARES 42 000 jusqu'à la cote ARES 50 000, soit en théorie sur 8 000 cotes, donc 8 000 volumes. En réalité, de nombreux ouvrages étaient manquants.

---

<sup>1</sup> Voir les premiers résultats de l'échantillonnage en annexe 6.

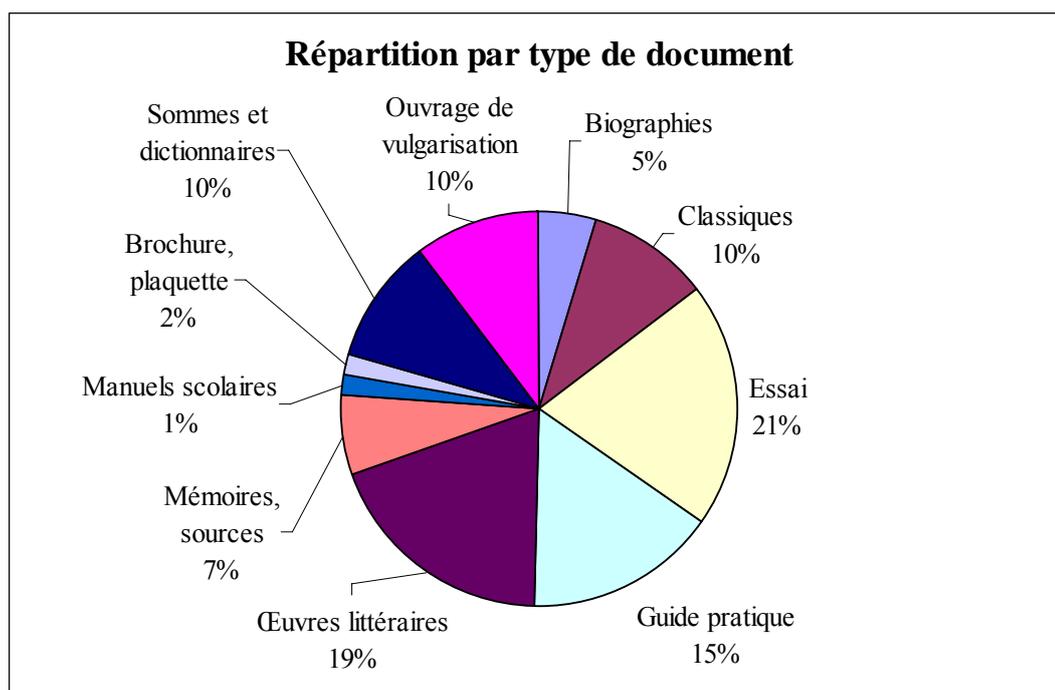
<sup>2</sup> Voir le schéma de la réserve en annexe 4.

En suivant les préconisations de B. Calenge, j'ai décidé d'échantillonner 10% du fonds de la réserve. J'ai donc prélevé un livre sur 10. A la fin de ma période d'affectation, j'ai ainsi pu échantillonner 602 ouvrages. Si l'on considère que la réserve compte 17 000 ouvrages, j'ai donc échantillonné environ 1/3 du fonds à échantillonner. Les 2/3 restants seront évalués à partir de ma prise de poste effective en septembre-octobre 2007.

Aidée d'une collègue, nous avons saisi dans une grille Excel préétablie les données relatives au document. Nous avons des ordinateurs portables qui nous ont permis de rester à proximité des rayonnages. L'absence de connexion sans fil (Wifi) à l'intérieur de la réserve ne nous a pas donné la possibilité de vérifier dans le SIGB la présence d'autres exemplaires de ces documents. L'installation de la Wifi dans la réserve est prévue, ce qui nous facilitera les tâches de vérification au moment du désherbage. Pour chaque document, nous avons noté la description bibliographique (titre, auteur, éditeur, année d'édition, collection), le type de document et son niveau, selon les critères d'évaluation définis dans le chapitre précédent, et enfin le domaine auquel il peut être rattaché (grande classe Dewey ou SE pour les documents rattachés aux sciences de l'éducation).

## 4.2. Premiers constats

A partir des résultats provisoires obtenus, la répartition du fonds par type de document est la suivante :



Ces résultats nous permettent de faire déjà quelques constats.

Globalement, les ouvrages sont de niveau 2 ou 3, parfois de niveau 1, rarement de niveau 0 ou 4. Ce qui nous montre que l'évaluation des ouvrages par niveau n'est pas suffisamment pertinente dans cette partie déjà échantillonnée puisque, selon la charte documentaire, les niveaux 2 et 3 sont tous les deux à conserver ; on ne peut donc pas se baser sur le critère de niveau pour décider du désherbage d'un ouvrage. En revanche, nous estimons que ce critère d'évaluation pourra être mieux adapté dans la suite de l'échantillonnage sur des fonds plus récents.

L'échantillon révèle un fonds plutôt ancien, composé à près de 20 % d'ouvrages de littérature sans grand intérêt aujourd'hui comme les best-sellers des années 60-70 aujourd'hui oubliés. Seule la poésie et les classiques en littérature pourront être gardés. Ils permettent parfois d'aider les étudiants ou les formateurs.

L'expression "somme et dictionnaire" nécessite d'être explicitée. Une somme est une œuvre qui résume toutes les connaissances relatives à une science. On a utilisé cette catégorie pour les ouvrages en plusieurs volumes qui approfondissent un sujet vaste, pour les documents de type encyclopédique ou pour des collections comme "La vie Quotidienne" publiée par Hachette. Il convient de distinguer la somme d'un ouvrage de vulgarisation, ce qui n'a pas toujours été facile au moment de l'échantillonnage. On a considéré comme un ouvrage de vulgarisation un manuel ou une collection de type universitaire (collection U), une collection comme "Que sais-je" aux PUF ou les "Points" au Seuil. Ce sont des ouvrages qui permettent de faire le tour d'une question d'une manière plus ou moins approfondie selon les éditions, et qui sont très utilisés pour mettre à jour ses connaissances.

Les documents considérés comme "Plaquette" ou "mémoires, sources" sont conservés ou pas en fonction du domaine qu'ils touchent. Ils ne pourront donc pas être éliminés a priori.

## **5. Elaborer des critères de désherbage**

On peut d'ores et déjà proposer un certain nombre de candidats au désherbage à partir de ce premier échantillonnage en visant le désherbage d'au moins 30% du fonds.

### **5.1. Collections destinées à sortir de la réserve**

L'échantillon présente des collections à désherber en priorité.

Pour élaborer les critères de désherbage, j'ai mis en relation, à partir du tableau d'évaluation, le type de document (Biographie, Essai, Somme,...), le domaine (indice Dewey ou SE pour science de l'éducation), le niveau (de 0 à 4) et l'âge du document, et décidé de sa sortie ou non de la réserve. Tout ceci, en m'appuyant sur la charte des collections de l'IUFM de Paris et sur les besoins du public<sup>1</sup>.

Tout d'abord, l'ensemble des biographies, qui constitue 5% du fonds échantillonné, peut être désherbé car il ne répond pas aux besoins des élèves ou des formateurs de l'IUFM. D'autre part, parmi les 121 essais échantillonnés, on ne gardera que ceux qui relèvent du domaine des sciences de l'éducation. On libère ainsi 15% supplémentaire d'espace dans la réserve. De la même manière, on ne conservera que les guides pratiques qui sont susceptibles de servir de documents pour la classe et pour lesquels le code SE (science de l'éducation) a été indiqué dans la colonne "discipline" du tableau d'évaluation.

Les ouvrages de vulgarisation (10% du fonds), qui peuvent être utiles pour un étudiant ou stagiaire d'IUFM, méritent d'être récents, de moins de 10 ans. En croisant dans l'échantillon ce type d'ouvrages avec la date d'édition, on s'aperçoit qu'ils ont tous été édités dans les années 70 ou au début des années 80. Ces ouvrages sont vieillissés, et risquent de proposer des informations périmées. On préférera donc les envoyer au pilon et racheter, si nécessaire, des éditions plus récentes, qui manqueraient dans la salle de lecture en libre accès.

Parmi les "plaquettes" ou "brochures", et les "mémoires" ou "sources", on ne garde que les documents concernant les sciences de l'éducation ou les documents relatifs à l'IUFM et à son histoire. On libère ainsi respectivement 1% et 5% de rayonnages.

Les sommes seront globalement gardées, sauf celles de niveau 4 (1% du fonds) qui concernent par exemple des livres en langue étrangère (5 documents sur les 63 sont concernés).

En littérature, on choisira de garder les auteurs classiques et les œuvres poétiques. Dans ce cas, un seul exemplaire par titre est gardé, quelle que soit l'édition. Un fonds de poésie a été développé avec l'aide du CNL et l'IUFM de Paris s'investit depuis plusieurs années dans la manifestation nationale du Printemps des poètes, c'est pourquoi ce fonds pourra être gardé. En appliquant ces critères, on gagne 15% supplémentaire. Les quelques manuels scolaires retrouvés pourront, quant à eux, regagner la réserve 3 (1%

---

<sup>1</sup> Voir Partie 2 Chap. 3.

du fonds). Si on décide de désherber l'ensemble des ouvrages qui viennent d'être mentionnés, nous estimons donc parvenir à libérer 61% du fonds de la réserve, ce qui est très encourageant puisque nous dépassons largement les 30% visés.

Enfin les œuvres considérées comme classiques seront conservées. Elles ne font pas partie a priori des domaines d'acquisition de la bibliothèque mais elles peuvent être utiles aux formateurs et élèves de l'IUFM pour certains de leurs travaux. Il serait donc dommage de s'en séparer, sachant qu'avec ce premier tri nous devrions parvenir à libérer suffisamment d'espace.

Certes nous avons échantillonné la partie de la réserve portant les numéros d'inventaire les plus anciens, et donc concernant les ouvrages, a priori, les plus anciens. La suite de l'échantillonnage nous amènera peut-être à d'autres constats. Mais en tout cas, il est assez certain que l'objectif des 30% des ouvrages désherbés sera atteint, et l'on peut même espérer atteindre les 50%.

Le tableau suivant récapitule parmi les ouvrages échantillonnés ceux qui sont candidats au désherbage en appliquant les critères de désherbage que nous venons de choisir.

**Tableau récapitulatif**

	Candidats au désherbage	Total documents	% désherbé / type de document	% désherbé / total documents
Biographies	29	29	100%	5%
Vulgarisation	62	62	100%	10%
MS (destination : réserve 3)	9	9	100%	1%
Essais	93	121	77%	15%
Guides pratiques	47	93	51%	8%
Plaquettes	6	10	60%	1%
Mémoires	32	41	78%	5%
Classiques (littérature exclue)	0	59	0%	0%
Sommes	5	63	8%	1%
Romans	58	65	89%	10%
Théâtre	4	5	80%	1%
Poésie	0	16	0%	0%
Textes littéraires	23	28	82%	4%
Littérature Jeunesse	0	1	0%	0%
Total	368	602	61%	61%

A ces considérations, on ajoutera que les ouvrages abîmés ne seront pas conservés, sauf pour un document jugé utile et qui est épuisé. Ce cas ne s'est pas présenté dans

l'échantillon mais pourrait apparaître. Les revues, quand on en trouve, seront intégrées au fonds spécifique des revues. Enfin, pour les ouvrages que l'on décide de conserver, on veillera à ne garder qu'un seul exemplaire en réserve, sauf pour des ouvrages très sollicités. Ce cas-là apparaîtra sans doute dans les livres plus récents achetés en plusieurs exemplaires et mis en réserve pour libérer le libre accès. Ces ouvrages apparaissent alors dans le catalogue de production et l'on pourra voir le nombre de prêts sur l'année 2006 et 2007 pour décider de l'opportunité de garder des doublons. Ce cas n'est pas arrivé dans notre échantillon car les ouvrages étaient datés de plus de 30 ans. On pensera à conserver en deux exemplaires des ouvrages importants pour les spécialités de la bibliothèque et non réédités.

L'évaluation d'une partie du fonds de la réserve m'a ainsi permis d'élaborer des critères de désherbage des collections qui pourra s'appliquer à l'ensemble du fonds de la réserve. Ces critères sont synthétisés dans une grille. Elle est provisoire et devra être affinée par la poursuite de l'échantillonnage de la réserve en fonction des nouveaux cas qui pourront se présenter et qui n'auraient pas été considérés. La grille finale ainsi réalisée permettra de désherber livre en main l'ensemble du fonds, de manière rapide, à partir d'une analyse des différentes possibilités.

## 5.2. Exemple de grille de désherbage

On peut résumer les procédures à appliquer à la réserve par le tableau récapitulatif suivant :

Domaines ou types de documents	Exemplaires à conserver en réserve	Observations
<b>Spécialités de la bibliothèque</b> (psychologie de l'enfant, sciences de l'éducation, enseignement des disciplines)	1 2 si c'est un classique	Garder 1 exemplaire en réserve, 2 si l'ouvrage est épuisé et jugé pertinent (1 réserve + 1 libre accès)
<b>Fonds anciens Ecole normale</b>	1	Déplacer en réserve 2
<b>L'histoire des IUFM, écoles normales</b>	1	
<b>Revues</b>	1	Déplacer dans le fonds revues
<b>Manuels scolaires</b>	1	Déplacer en réserve 3
<b>Fonds disciplinaire :</b>		
Somme, dictionnaire	0 si niveau 4 1 pour les autres niveaux	S'assurer de la présence d'une édition récente du dictionnaire en libre accès
Biographies	0	

Ouvrage de vulgarisation	1 si <10 ans	
Mémoires, sources	0	
Plaquette, brochure	0	
Essais	1 si domaine SE 0 si domaine disciplinaire	
Classique	1	
Guides pratiques	1 si document utile pour la classe aujourd'hui 0 autrement	Penser à racheter un ouvrage utile qui ne serait pas en libre accès
Ouvrages de littérature	0 sauf les œuvres classiques et la poésie	
Littérature jeunesse	1	

### 5.3. Ce qui reste à faire : affiner les critères

Il conviendra de poursuivre l'évaluation du fonds. Au vue des résultats de l'échantillonnage et du pourcentage élevé d'ouvrages susceptibles d'être désherbés, on pourra se permettre de poursuivre l'évaluation sur un échantillon plus restreint, correspondant à 5% du fonds restant, et non plus 10%. Cet échantillonnage sera complété par l'édition de listings papier à partir de la cote ARES 76 000 où seront indiqués pour chaque volume : le titre, l'auteur, l'éditeur et l'année d'édition. On complètera ces données par le nombre d'emprunts du document pour évaluer l'usage qui en est fait, sachant toutefois que nous ne pourrons pas remonter antérieurement à janvier 2006.

Il a fallu 10 jours à raison d'1,5 ETP pour l'évaluation d'un tiers du fonds, à raison de 4 heures par jour. On peut estimer que pour terminer cette phase, à moyen humain constant (soit 1,5 ETP), il faudra compter dix jours, à raison de 4 heures par jour. Parallèlement, un travail sur listing pour les numéros d'inventaires plus récents sera fait. Les critères de désherbage seront affinés en prenant en compte la suite de cette évaluation. Un groupe de travail basé sur le volontariat, constitué de 3 ou 4 personnes de toutes catégories ou corps et comprenant le responsable du projet, sera chargé de discuter et de valider les critères de désherbage. Plusieurs réunions de travail sont donc à prévoir à l'issue desquelles plusieurs documents seront élaborés, sur le modèle des documents faits par la bibliothèque de l'INRP. Ces documents seront ensuite remis à l'ensemble des personnes qui procéderont au désherbage.

## 6. Programmer le désherbage

### 6.1. Les moyens matériels

Il est important de voir avec l'IUFM de Paris la mise à disposition d'un local de stockage pour les ouvrages en attente de sortie des collections.

Au quotidien, il faudra veiller à avoir à disposition au moins deux chariots qui vont permettre d'emmener les ouvrages destinés à sortir des collections. On trouvera également à proximité des rayonnages à désherber des formulaires de désherbage dans lesquels on inscrira le traitement à effectuer pour un document (nouvelle localisation par exemple).

En réserve, nous aurons besoin d'un portable avec accès WiFi où nous pourrions vérifier les titres dans le catalogue de la bibliothèque, pour voir si un autre exemplaire du même titre existe, mais aussi le cas échéant dans le Sudoc et dans Electre, pour vérifier la disponibilité dans les autres bibliothèques parisiennes et auprès des éditeurs respectivement.

Des tampons sont à prévoir pour apposer sur la page de titre du livre désherbé la mention "sortie des collections" ou "pilon".

Pour les ouvrages destinés au pilon, il faudra prévoir un budget enlèvement, à moins que cette opération puisse être réalisée par le service technique de l'IUFM, et s'assurer que le papier sera recyclé.

Enfin, ce travail nous amènera à des vérifications d'ouvrages présents ou pas en libre accès, et pointerà sans doute des manques. Il faut donc prévoir dans le budget d'acquisition pour l'année 2008 une partie consacrée à la remise à niveau de certains domaines.

### 6.2. Les moyens humains

Le désherbage en rayon se fera par équipe constituée de deux personnes, sur une durée de deux heures. Le matin, une équipe, et l'après-midi, une deuxième.

L'ensemble du personnel de la bibliothèque y participera. En outre, l'équipe pourra être renforcée par la présence d'une personne de la bibliothèque des Batignolles et des personnes du CRD Molitor qui le souhaitent. En outre, on essaiera d'avoir toujours une personne de catégorie A ou B avec une personne de catégorie C. Entre 8 et 10 personnes participeront donc au chantier.

Pour assurer des plannings de travail, il sera nécessaire d'élaborer des plannings de service public, ce qui n'existe pas actuellement. Les plannings de désherbage se feront en fonction des plages d'accueil du public. Là aussi, il conviendra de modifier l'organisation actuelle. Il semble important que toutes les personnes de la bibliothèque participent au renseignement du public, quelle que soit sa catégorie. Ceci tient à la valorisation de cette tâche qui est au cœur de notre métier. Et ceci va permettre ainsi à tous d'avoir du temps libéré pour participer aux tâches collectives.

### **6.3. Les opérations**

Le désherbage se déroulera en deux phases.

Dans une première phase, les ouvrages destinés à quitter la réserve active seront mis sur un chariot et placés en fonction de leur destination :

- Libre accès,
- Réserve 3 pour les manuels scolaires,
- Réserve 2 pour les fonds anciens de l'Ecole normale,
- Réserve 2 ou 3 pour les revues,
- Pilon.

Les ouvrages problématiques, difficiles à identifier dans la grille, seront placés sur les rayonnages libérés en réserve préalablement. Les bibliothécaires pourront faire appel le cas échéant à des experts du domaine, parmi les formateurs de l'IUFM, pour régler le sort de ces ouvrages.

Dans une deuxième phase, les personnes ayant effectué le désherbage en rayon seront chargées de faire les corrections au catalogue. Il faudra pour cela penser à travailler dans la base de rétroconversion et dans la base de production.

On attribuera un emplacement spécifique aux exemplaires des notices des livres destinés au pilon afin de pouvoir ultérieurement tirer un listing des ouvrages désherbés. Cette liste sera présentée au conseil d'administration de l'IUFM. Ensuite, on apposera la mention "pilon" sur la page de titre de l'ouvrage pour lui permettre de sortir des collections. Ces ouvrages seront stockés dans un espace dédié, dans les locaux de l'IUFM jusqu'à ce que l'enlèvement puisse se faire.

## 6.4. Communication

Il est indispensable dans la mise en œuvre d'un tel projet de veiller à la communication à l'intérieur et à l'extérieur de la bibliothèque.

Il convient d'abord de faire valider ce projet par les autorités de tutelle. Nous veillerons donc à adresser au Secrétaire général de l'IUFM un document écrit concernant le projet.

Quant aux usagers de la bibliothèque, ils seront a priori peu gênés par ce désherbage en réserve. On pourra, par une affichette, les prévenir de l'indisponibilité provisoire du fonds, ou de délais plus longs de communication pour les documents en réserve.

Enfin, à l'intérieur de la bibliothèque, on organisera une réunion d'information pour le personnel afin de lui présenter l'opération, les enjeux et l'organisation. Il est nécessaire d'intégrer l'équipe au projet et de s'assurer de son adhésion. En outre, on réalisera un vade-mecum à l'usage du personnel. Ce petit guide, à l'image de ce qui a été réalisé par la bibliothèque de l'INRP, permettra d'harmoniser les pratiques de désherbage au sein de la bibliothèque mais aussi plus largement au sein du SCD.

## 7. Fixer les procédures de sorties des collections

Si l'on décide de conserver l'ouvrage, plusieurs possibilités s'offrent à nous :

- La conservation du document dans l'une des trois réserves de la bibliothèque,
- L'intégration au libre accès si le document est fréquemment emprunté ou s'il semble fondamental, au regard des besoins du public.

Si un ouvrage ne répond pas aux critères de conservation, il est amené à quitter les collections de l'IUFM. Dans ce cas, plusieurs solutions sont possibles.

### 7.1.1. Dons

Donner suppose du temps et du personnel. En effet, il faut trouver des partenaires susceptibles d'être intéressés par le fonds. Il ne s'agit pas de se débarrasser d'ouvrages au contenu dépassé, périmé ou bien d'envoyer dans des pays en développement des ouvrages dont le contenu risque d'être inadapté ou inapproprié. Le don doit donc être mûrement préparé et répondre à des besoins clairement identifiés. Il pourra être présenté comme un échange pour faciliter les procédures administratives.

### 7.1.2. Vente

Il faut, pour vendre des livres, les transférer aux Domaines. Cette procédure étant assez longue et compliquée, on la réserve à des ouvrages coûteux. C'est une pratique assez développée dans les pays anglo-saxons, beaucoup moins dans les bibliothèques françaises. Elle a un intérêt, notamment si l'argent ainsi gagné peut être récupéré par la bibliothèque pour acheter des livres neufs.

Là aussi, l'autorisation de ces ventes par la tutelle est nécessaire, ainsi que la délibération au CA.

L'IUFM de Versailles a opté pour cette procédure lorsqu'il a décidé de désherber une partie de ses collections. Cet IUFM est réparti en 5 centres de formation ayant chacun un centre de ressources documentaires. En outre, une bibliothèque administrative et une bibliothèque de recherche sont situées au siège de l'IUFM de l'Académie, à Versailles. Les bibliothèques des 5 centres locaux ont la particularité d'être sans magasin ni réserve. Si le centre de Cergy Pontoise procédait à un désherbage régulier, celui de Saint Germain, datant de 1913, n'avait jamais véritablement désherbé ses collections. Lorsque cette entreprise a été lancée en 2004, les bibliothécaires ont pilonné les ouvrages jugés périmés, et ont passé le reste aux Domaines pour pouvoir les vendre. Ceux destinés à la vente ont été constitués en lots, par domaines. 40 livres étaient regroupés ensuite dans des cartons qui étaient vendus à 30 euro. La vente a été faite sur le site des Domaines, et a surtout intéressé les brocanteurs. 10 000 euro ont ainsi été reversés au budget de l'IUFM. D'après les bibliothécaires, cette opération a été lourde à gérer en interne en sachant, en outre, que le SCD n'a pas pu bénéficier des gains.

### 7.1.3. Pilon

C'est la solution a priori la plus économique, sauf si le fonds à détruire est important car il va falloir faire appel à un prestataire extérieur pour le transport et la destruction.

Il convient de prévenir la tutelle, d'apposer un tampon "pilon" sur la page de titre de l'ouvrage à pilonner, de rendre le livre irrécupérable pour la vente, et de veiller à accompagner le livre jusqu'au pilon.

Ce travail est souvent mal perçu par la tutelle comme par le public. Il faut donc bien expliciter ce choix et défendre sa légitimité en bibliothèque.

Dans tous les cas, il convient d'apposer sur le livre un tampon "sortie de collection" et de veiller à respecter les contraintes juridiques. En effet, les collections d'une bibliothèque appartiennent au domaine public. Elles appartiennent à une personne

publique, et sont achetées sur des crédits publics, au service du public. Elles sont donc indisponibles, inaliénables et imprescriptibles, et pour s'en séparer il convient d'avoir l'accord de l'autorité compétente. Dans le cas de l'IUFM, c'est au conseil d'administration de se prononcer pour une cession ou une vente.

Les ouvrages relevés dans l'échantillonnage présentent une valeur faible : ils sont vieillis et proposent une information souvent obsolète. Les romans sont pour la plupart ceux que l'on trouvait dans les bibliothèques municipales des années 70-80 ; ils présentent aujourd'hui un faible intérêt. Le don comme la vente apparaissent donc comme inadaptés. Ainsi, en tout cas en se basant sur l'échantillon réalisé, on peut penser que le pilon est la solution la plus adaptée.

## **8. Le calendrier prévisionnel**

Le tableau suivant résume le calendrier du chantier de désherbage.

Les Etapes du désherbage	Octobre 2007	Novembre 2007	Décembre 2007	Janvier 2008	Février 2008	Mars 2008	Avril 2008	Mai 2008	Juin 2008	Juillet 2008
Continuation de l'évaluation										
Réunions pour affiner et valider les critères										
Test en rayon		•								
Présentation du projet au secrétaire général		•								
Désherbage en rayon										
Présentation au CA des livres désherbés						•				
Sortie des collections										
Intégration du fonds au catalogue de production										

## 9. Test

Avant de lancer la mise en œuvre du désherbage, il convient de réaliser un essai en réel sur une journée pour contrôler la faisabilité du calendrier mais aussi pour vérifier que rien n'a été oublié dans les procédures et l'organisation du travail.

## ***Partie 4 : L'évaluation du projet et les suites à prévoir***

### **1. Modalités d'évaluation du projet**

#### **1.1. Méthodologie de l'évaluation**

L'évaluation du projet a pour objet de mesurer l'écart entre la prévision et la réalisation, et va nous permettre de dire si les objectifs initiaux ont été atteints. Pour cela, certains indicateurs sont à élaborer pour pouvoir mesurer l'efficacité du projet. D'autre part, les résultats de l'évaluation ont pour objectif de permettre des réajustements par la suite.

#### **1.2. Rappels des objectifs du projet**

L'objectif premier du projet est de gagner des espaces en réserve, au minimum 30%, afin de pouvoir soulager dans un deuxième temps la salle de la bibliothèque en libre-accès. Les collections de la réserve doivent être révisées en s'appuyant sur des critères de désherbage clairs et précis.

#### **1.3. Les indicateurs pour l'évaluation**

##### **1.3.1. Le gain d'espace**

Le premier indicateur d'évaluation est le gain d'espace effectif qui sera réalisé dans la réserve.

Actuellement, nous manquons de chiffres et de statistiques pour connaître le fonds de la réserve. Son accroissement est en partie fonction de l'accroissement des collections en libre accès, or ce taux n'est pas connu. Le fonds de la bibliothèque est en effet alimenté par les acquisitions de l'équipe de la bibliothèque mais également par celles des collègues PRCE responsables du fonds art et de la documentation administrative. Actuellement, aucun document ne récapitule ces diverses acquisitions.

Par contre, nous disposons d'un cahier des cotes qui indique, chaque année, le nombre de cotes (numéro d'inventaire) créé pour la réserve. On peut dans une certaine mesure s'appuyer sur ce document pour estimer de manière grossière l'accroissement des collections de la réserve. On sait ainsi qu'en 2004 332 cotes ont été créées, 484 en 2005, 34 en 2006, 109 entre janvier et mai 2007. Cependant ces chiffres ne tiennent pas compte des livres qui ont été mis en réserve et qui avaient déjà un numéro d'inventaire (fonds de la salle de lecture de l'époque Ecole normale). On estimera à environ 350 le nombre de volumes qui basculera chaque année du libre accès à la réserve, sachant que ce sera sans doute un peu plus les deux prochaines années, et sans doute un peu moins ensuite. En effet le libre accès est aujourd'hui saturé et de nombreux livres ne sont pas rangés correctement en rayon par manque de place. Il faudra donc nécessairement faire basculer un certain nombre de titre de la salle vers la réserve. Toutefois, on peut aussi penser que des livres seront éliminés directement et ne passeront pas par la réserve car ils ne rentrent pas dans la politique documentaire.

L'évaluation du projet portera sur le nombre d'ouvrages désherbés par rapport au nombre de documents que contenait la réserve initialement. On calculera un taux d'élimination.

Par ailleurs, pendant le chantier de désherbage, on pourra procéder à un bilan à mi-parcours pour évaluer le nombre d'ouvrages désherbés par rapport au fonds, et à des réajustements si nécessaire.

### 1.3.2. L'efficacité des critères lors du désherbage

Le deuxième indicateur permettant l'évaluation du projet concerne la pertinence des critères de désherbage élaborés. Les bibliothécaires vont-ils, à partir de la grille de désherbage élaborée, pouvoir aisément décider, une fois dans les rayonnages, livre en main, de la relégation d'un ouvrage ? Il s'agira donc d'estimer l'efficacité, la clarté, la précision des critères de désherbage, pendant le chantier, en prenant en compte les mises à jour de la grille qui ont dû être faites.

En outre, si les critères sont suffisamment pertinents, ils vont pouvoir également servir de base pour élaborer les critères de désherbage du fonds en libreaccès.

### 1.3.3. Satisfaction des usagers

Le troisième indicateur portera sur la satisfaction des usagers. On gardera un cahier à la banque de prêt, l'année qui suit le chantier, dans lequel on notera les titres de la réserve

qui sont demandés par les lecteurs mais qui ont été désherbés. Ce cahier tiendra ainsi à jour les demandes faites et non satisfaites. On pourra ainsi évaluer l'efficacité du désherbage.

#### 1.3.4. Satisfaction du personnel

En outre, ce travail devrait permettre un meilleur repérage du personnel dans le fonds de la réserve et, à terme, des recherches plus efficaces dans le catalogue. Cet aspect ne sera pas quantifiable mais une petite enquête auprès du personnel pour recueillir leurs impressions permettra de s'en faire une idée.

## 2. Suites à prévoir

### 2.1. Mise à jour du catalogue

Cette opération de désherbage devra être suivie, à moyen terme, par l'intégration du fonds dans son entier au catalogue de production, et de sa suppression du catalogue de rétroconversion. C'est en effet le seul moyen pour le public d'en avoir connaissance, en tout cas de manière autonome, et ainsi de pouvoir accéder à ces collections facilement.

### 2.2. Suivi régulier de la réserve

Une personne pourra avoir la responsabilité de la réserve. Elle veillera à la bonne utilisation de cet espace, évitera les dépôts intempestifs. Cette réserve devra en effet rester correctement rangée pour faciliter le travail de prélèvement des ouvrages demandés par le public. Le désherbage se fera régulièrement, pour éviter d'en revenir à la situation de saturation actuelle. Une signalétique claire devra être faite après la réorganisation et le reclassement du fonds.

### 2.3. Rationalisation de la politique documentaire

La charte documentaire de l'IUFM de Paris, première étape dans la rationalisation de la politique documentaire de l'établissement, a servi de base au désherbage de la réserve. Cependant, pour que le développement des collections suive une démarche professionnelle méthodique, il doit être formalisé dans un plan. Ainsi, nous serons amenés à rédiger un plan de développement des collections (PDC). Celui-ci servira à planifier les acquisitions, la communication, les éliminations et la conservation des

documents pour l'année. On pourra ainsi envisager annuellement la rédaction d'un PDC pour chaque grand domaine d'acquisition de la bibliothèque. Ce qui nous permettra, dans les différentes disciplines représentées, de remettre à niveau les fonds en fonction des manques constatés, et en fonction des ouvrages parfois défraîchis qui y seront désherbés.

Le PDC peut être considéré comme<sup>1</sup> :

- un instrument de travail pour les acquéreurs (et de dialogue avec les collègues),
- un outil de gestion documentaire,
- une aide pour répartir un budget selon des priorités,
- un outil de communication avec les enseignants et les étudiants.

## 2.4. Prochains chantiers

La conquête d'espaces dans la réserve 1 va permettre d'alléger les espaces en libre accès de la bibliothèque : les critères éprouvés pendant le chantier vont servir également au désherbage du libre accès et à sa réorganisation. Le gain d'espace dans la salle sera fort utile pour développer des domaines comme la littérature jeunesse qui n'ont actuellement pas de place pour se développer alors que le public en manifeste un besoin important.

Les réserves 2 et 3, à plus long terme, devront également être analysées. Les manuels scolaires que l'on souhaite conserver ne peuvent pas continuer d'être stockés dans la cave actuelle. Il faut réfléchir au sein de l'établissement à un espace où les conditions de conservation sont correctes. Parallèlement à cette conservation, il conviendrait de réfléchir à la valorisation de ces collections qui représentent une mémoire de l'Ecole normale, mais aussi un patrimoine de l'IUFM.

---

<sup>1</sup> Voir CARBONE, P. Un plan de développement des collections. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2006. T. 51, n°1, p. 82-89. Disponible sur Internet : <http://www.bbf.enssib.fr> (consulté le 28/08/2007).

## ***Conclusion***

La mise en œuvre du désherbage de la réserve du site Molitor, à l'IUFM de Paris, s'inscrit dans un projet plus large de rationalisation et d'éclaircissement de la politique documentaire et va nous permettre de valoriser les collections de la bibliothèque : libérer des espaces, donner plus de visibilité aux collections dans les rayonnages mais aussi dans leur signalement au catalogue de la bibliothèque, s'inscrire plus clairement dans la carte documentaire parisienne. La bibliothèque, bientôt intégrée au SCD de l'Université Paris IV, doit continuer à affirmer ses spécificités en mettant en valeur la richesse de ses fonds et en suivant, au plus juste, les besoins de ses publics et ses évolutions.

## ***Bibliographie***

### **La documentation en IUFM**

**CAUDRON, Olivier.** *La documentation dans les IUFM : présentation à la réunion annuelle des directeurs des bibliothèques d'enseignement supérieur* [en ligne]. Paris, janvier 2006.

Disponible sur Internet :

[http://www.sup.adc.education.fr/bib/intro/reuDir/2006/Olivier\\_Caudron.pdf](http://www.sup.adc.education.fr/bib/intro/reuDir/2006/Olivier_Caudron.pdf)

[réf. du 04/05/2007].

**COMITE NATIONAL D'EVALUATION.** *Les IUFM au tournant de leur première décennie : panorama et perspectives* [en ligne]. Paris : CNE, 2001.

Disponible sur Internet :

[http://www.cne-evaluation.fr/WCNE\\_pdf/IUFMTRANSVERSAL.pdf](http://www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/IUFMTRANSVERSAL.pdf) [réf. du 05/04/2007].

**COMITE NATIONAL D'EVALUATION.** *L'IUFM de l'Académie de Paris* [en ligne]. N° 32. CNE, mars 1999.

Disponible sur Internet :

[http://www.cne-evaluation.fr/WCNE\\_pdf/IUFMParis.pdf](http://www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/IUFMParis.pdf) [réf. du 05/04/2007].

**CONFERENCE DES DIRECTEURS D'INSTITUT DE FORMATION DES MAITRES.** *Portail des IUFM* [en ligne]. Paris : CDIUFM.

Disponible sur Internet : <http://www.iufm.fr> [réf. du 10/04/2007].

**INSPECTION GÉNÉRALE DES BIBLIOTHEQUES.** *Rapport annuel 2002* [en ligne]. Paris : Ministère de la Jeunesse, de l'Education et de la Recherche : Ministère de la Culture et de la Communication, juin 2003.

Disponible sur Internet :

<http://www.education.gouv.fr/syst/igb/publications.htm>

Fichier au format pdf : <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igb/rapport2002.pdf>

[réf. du 05/04/2007].

**PELLE, Marie-Laure.** *Mise en place d'un Service Commun de la Documentation à l'IUFM de l'Académie de Versailles.* Villeurbanne : Enssib, 1999. 47 p.

Disponible sur Internet :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/ppp/pelle.pdf> [réf. du 05/04/2007].

**PERON, Hélène.** *La création d'un service commun de la documentation : un projet pour l'IUFM de l'Académie de Reims.* Villeurbanne : Enssib, 2003. 62-VI p.

Disponible sur Internet :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/ppp/pppperon.pdf> [réf. du 05/04/2007].

## **Politique documentaire**

**ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS.** Acquisitions et gestion des collections. *Bulletin d'information de l'ABF*, décembre 2000, n°189, p. 6-129.

**CALENGE, Bertrand.** *Conduire une politique documentaire.* Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1999. 386 p. (Bibliothèques).

**CALENGE, Bertrand.** *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque.* Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1994. 408 p. (Bibliothèques).

**CARBONE, Pierre.** Un plan de développement des collections. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006. T. 51, n°1, p. 82-89.

Disponible sur Internet : <http://www.bbf.enssib.fr> [consulté le 28/08/2007].

**DOUGNAC, Marie-Hélène.** Les politiques documentaires dans les instituts universitaires de formation des maîtres : une réalité plurielle. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999. T. 44, n°2, p. 14-19.

Disponible sur Internet : <http://bbf.enssib.fr> [réf. du 05/04/2007].

**GIAPPICONI, Thierry et CARBONE, Pierre.** *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des*

bibliothèques de service public. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1997. 264 p. (Bibliothèques).

**GROUPE DE RECHERCHE BIBLIOTHECONOMIQUE APPLIQUEE AUX OUTILS DES POLITIQUES DOCUMENTAIRES.** *Poldoc : politiques documentaires* [en ligne]. Villeurbanne : Enssib, 2001.

Disponible sur Internet : <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc> [réf. du 17.09.2003].

**HARRANGER, Enrica.** *La mise en place d'une politique d'acquisitions pour le service des ressources documentaires de l'IUFM de l'Académie de Versailles : étapes préalables.* Villeurbanne : Enssib, 2003. 56-IV p.

Disponible sur Internet :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/ppp/pppharranger.pdf> [réf. du 05/04/2007].

**PIFFETEAU, Marie.** *Création d'une bibliothèque de conservation et de recherche au sein de l'IUFM de Poitou-Charentes, sur le site de La Rochelle.* Villeurbanne : Enssib, 2005. 47 p.

Disponible sur Internet :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/ppp/ppp-piffeteau-M.pdf> [réf. du 05/04/2007].

## Désherbage

**BARBE, Jacky [et al].** *Quel magasin pour la future médiathèque de l'IUFM de Lyon ? Proposition de désherbage pour les fonds de l'ancienne Ecole normale<sup>1</sup>.* Villeurbanne : Enssib, 2007. 115 p.

---

<sup>1</sup> Dossier collection réalisé par des élèves conservateurs de l'Enssib.

**BARRON, Géraldine** et **GOUILLART, Noëlle**. *Désherbage des magasins et conservation partagée* : présentation des travaux de l'équipe de projet - Intervention à la journée d'étude Poldoc du 17 mai 2001 à Lyon [en ligne].

Disponible sur Internet :

<http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/prod/je2001/GouillartBarron.htm>

[réf. du 05/05/2007].

**BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE CHAMBERY**. *Manuel de désherbage : version 1.1*. [en ligne]. [BM de Chambéry], 2005.

Disponible sur Internet. :

[http://www.bm-chambery.fr/institution/organisation/manuel\\_desherbage/index.html](http://www.bm-chambery.fr/institution/organisation/manuel_desherbage/index.html)

[réf. du 05/04/2007].

**BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION**. *Le désherbage élimination et renouvellement des collections en bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1987 (Dossiers techniques, n°5).

**CERCLE D'ETUDES DES BIBLIOTHECAIRES DES REGIONS AQUITAINE, LANGUEDOC-ROUSSILLON, MIDI-PYRENEES** : *Éliminer, hasard ou nécessité ?*  
Toulouse : CEBRAL, [1991]. 75 p.

**COMPLEXE REGIONAL D'INFORMATION PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE (POITOU-CHARENTES)**. *Le désherbage* [en ligne].

Disponible sur Internet :

<http://www.cript.poitou-charentes.educagri.fr/DOC/ressources/desherbage.htm>

[réf. du 04/05/2007].

**FOLLET, Marianne**. *La Médiathèque à l'aune de sa politique d'élimination*. Villeurbanne : ENSB, 1991. 116 p.

**GAUDET, Françoise** et **LIEBER, Claudine**. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1996. 262 p. (Bibliothèques).

**GRIENER-HURLEY, Cecilia.** *Le désherbage – et après ? [en ligne]*. Fribourg : Bibliothèque cantonale et universitaire, 2005. 31 p.

Disponible en ligne :

[http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,41,2,20060323102646-ID/1\\_Griener.pdf](http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,41,2,20060323102646-ID/1_Griener.pdf)

[réf. du 05/04/2007].

**HAUSER, Cécile.** *Désherbage d'un fonds en magasin à la médiathèque de Chambéry*. Villeurbanne : Enssib, 2001. 70 p.

**MOLLIER, J. Y.** Entretien. *Télérama*. 22 août 2007, n°3006.

Disponible sur Internet : <http://www.telerama.fr/livres/M07082012414110.html>

[réf. du 15/09/2007].

**REYES, Florentina.** *Elaboration d'une politique de désherbage au Centre pédagogique de Documentation de Bâle [en ligne]*. Fribourg : Bibliothèque cantonale et universitaire, 2003. 28 p.

Disponible sur Internet :

[http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,41,2,20050719115907-VM/1\\_Reyes.pdf](http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,41,2,20050719115907-VM/1_Reyes.pdf)

[réf. du 04/05/2007].

**SLOTE, Stanley J.** *Weeding library collections : library weeding methods*. Englewood, Colo. : Libraries Unlimited, 1997. XXI-240 p.

**TINEL, Françoise.** Le désherbage : Intervention auprès des indexeurs Mémofiches, à Poitiers, le 3 juin 1999. *Savoirs CDI [en ligne]*.

Disponible sur Internet : <http://savoircdi.cndp.fr/Fonds/PolitiqueAcquisition/Desherbage.htm>

[réf. du 04/05/2007].

## ***Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 : LISTE DES SIGLES UTILISES.....</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXE 2 : CHARTE DES COLLECTIONS.....</b>	<b>70</b>
<b>ANNEXE 3 : PHOTOS DE LA RESERVE 1 ET DE LA SALLE DE LECTURE EN LIBRE ACCES .....</b>	<b>77</b>
<b>ANNEXE 4 : PLAN DE LA RESERVE .....</b>	<b>79</b>
<b>ANNEXE 5 : PLAN DE REAMENAGEMENT DE LA RESERVE.....</b>	<b>81</b>
<b>ANNEXE 6 : ECHANTILLONNAGE .....</b>	<b>83</b>

## ***Annexe 1 : Liste des sigles utilisés***

**ASU** : Administration Scolaire et Universitaire

**ASH** : Accueil et scolarisation des élèves handicapés

**BAS** : Bibliothécaire adjoint spécialisé

**BIATOS** : Personnel de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de service et de santé

**BOEN** : Bulletin officiel de l'Education nationale

**CA** : Conseil d'administration

**CADIST** : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique

**CAPES** : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire

**CAPET** : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique

**CAPLP** : Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel

**CDDP** : Centre départemental de documentation pédagogique

**CDI** : Centre de documentation et d'information

**CNDP** : Centre national de documentation pédagogique

**CNE** : Comité national de l'évaluation

**CNL** : Centre national du livre

**CPE** : Conseiller principal d'éducation

**CPR** : Centre pédagogique régional

**CRD** : centre de ressources documentaires

**CRDP** : Centre régional de documentation pédagogique

**CTLes** : Centre technique du livre de l'enseignement supérieur

**DLM** : Dépôt légal du ministère

**EPS** : Education physique et sportive

**ETP** : équivalent temps plein

**ESGBU** : Enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur

**IGEN** : Inspection général de l'Education nationale

**INRP** : Institut national de recherche pédagogique

**ITRF** : Ingénieurs et techniciens de recherche et formation

**IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres

**PDC** : Plan de développement des collections

**PE1** : Professeur des écoles, étudiant

**PE2** : Professeur des écoles, stagiaire

**PLC1** : Professeur de collège et lycée, étudiant

**PLC2** : Professeur de collège et lycées, stagiaire

**PLP** : Professeur de lycée professionnel

**PRCE** : Professeur certifié

**SCD** : service commun de documentation

**SCDU** : Service commun de documentation d'université

**SHE** : Service d'histoire de l'éducation ?

**SIGB** : Système intégré de gestion de bibliothèque

**SUDOC** : Système universitaire de documentation

## ***Annexe 2 : charte des collections***

### **Charte documentaire du Service Commun de Documentation de l'IUFM de Paris**

#### **Missions des centres de ressources documentaires de l'IUFM de Paris**

Regroupés au sein du Service Commun de Documentation, les missions des deux CRD sont les suivantes :

- mettre en oeuvre la politique documentaire de l'IUFM, coordonner les moyens correspondants et évaluer, en liaison avec la Commission pédagogique et technique du SCD, les services offerts aux usagers,
- développer et gérer les fonds documentaires,
- participer à la sélection, à la production et à la diffusion de l'information,
- former les utilisateurs, futurs enseignants et formateurs, à l'utilisation pédagogique des documents, à la méthodologie documentaire et à son articulation avec la didactique des disciplines,
- coopérer avec d'autres instances documentaires notamment avec l'Agence bibliographique de l'Enseignement Supérieur pour l'intégration au Système Universitaire de Documentation,
- coopérer avec les collègues disciplinaires et les différents services de l'IUFM.

#### **Public cible**

- Les étudiants inscrits à l'IUFM,
- les stagiaires issus des concours en formation à l'IUFM,

- les formateurs : formateurs permanents, associés, maîtres formateurs et formateurs en établissement, maîtres de stage,
- les enseignants en poste et personnels de l'Education Nationale: professeurs des écoles ou professeurs du 2nd degré suivant des modules de formation continue, coordonnateurs de REP, conseillers pédagogiques, inspecteurs,
- les étudiants et chercheurs en sciences de l'éducation.

### **Collections**

Les centres de ressources de l'IUFM, axés sur les métiers de l'enseignement, mettent à la disposition des étudiants, stagiaires et formateurs un grand nombre d'outils pour la formation initiale et continue.

Les collections du SCD de l'IUFM de Paris sont amenées à s'inscrire dans la carte documentaire des universités parisiennes. Les bibliothèques universitaires ont vocation à constituer des collections de référence dans les disciplines enseignées ; elles mettent notamment à disposition des étudiants préparant les concours d'enseignement les documents préconisés dans les bibliographies officielles. Les CRD de l'IUFM n'ont donc pas vocation à l'encyclopédisme ; ils orientent leurs acquisitions vers la transmission des savoirs et la professionnalisation des enseignants.

Les CRD proposent des collections multi-supports ; les éléments énoncés dans cette charte concernent tous les types de documents : livres, périodiques, supports audiovisuels ou numériques.

Les documents acquis sont pour la plupart en langue française, mais une partie des supports imprimés, audio et vidéos (notamment une collection de fictions destinée plus particulièrement aux linguistes) est déclinée en différentes langues en conformité avec la carte des formations.

La classification utilisée est la classification décimale Dewey complétée par une cotation spécifique pour la didactique et les manuels scolaires.

Les domaines couverts sont les suivants :

- connaissance du système éducatif : histoire des institutions éducatives, organisation de l'École, politiques éducatives, orientations et programmes, ...
- philosophie, histoire et sociologie de l'éducation,
- didactique des disciplines enseignées à l'école, au collège, au lycée et dans l'éducation spécialisée,
- gestion des apprentissages : psychologie de l'enfant et de l'adolescent, psychopédagogie, pédagogie,
- préparation aux concours d'enseignement : annales, rapports de jury, programmes d'enseignement, documents d'accompagnement,
- manuels scolaires, imprimés et multimédia,
- un fonds Art multi-support (livres, périodiques, affiches, documents audiovisuels et numériques) a été développé en liaison avec les dominantes et les COF (compléments optionnels de formation),
- littérature de jeunesse : fictions et documentaires : en accompagnement de la littérature et des disciplines enseignées à l'école et au collège,
- fonds de référence de base en accompagnement des disciplines enseignées à l'école.

Ces collections regroupent :

- des *documents* de remise à niveau pour la formation disciplinaire (collections de poche, manuels universitaires, dictionnaires spécialisés..) soit à destination d'étudiants préparant un concours bi-disciplinaire ou ayant moins facilement accès aux bibliothèques universitaires (CAPLP lettres-histoire, lettres-anglais, maths-physique, etc.) soit à destination d'étudiants préparant le concours de professeur des écoles et désirant renforcer leurs connaissances dans des disciplines dont ils ne sont pas spécialistes (art, histoire géographie, disciplines scientifiques) ;
- des documents de pratique professionnelle permettant aux enseignants débutants d'aborder les différents aspects de leur métier ;
- des documents plus spécialisés en sciences de l'éducation, alliant caution scientifique, approfondissement des pratiques et alternance avec des réflexions théoriques. Les documents correspondant aux programmes de CAPES ou d'agrégation ne sont pas acquis de façon exhaustive dans les disciplines où un enseignement équivalent est dispensé à l'Université. Quelques titres, proposés par les

formateurs, peuvent être néanmoins achetés, notamment dans les filières où les effectifs sont élevés. Sont privilégiés les ouvrages également utiles à la formation des maîtres du 1er degré ;

- Un fonds recherche est en cours d'élaboration. Il répond à des demandes d'enseignants-chercheurs de l'IUFM et concerne leurs champs de recherche : didactique des langues, histoire culturelle, poésie culturelle, environnement. Bénéficiant d'une subvention du CNL, les documents acquis sont dans leur majorité des titres en langue française publiés par des instituts de recherche français ou étrangers, des presses d'université ou des éditeurs spécialisés dans la diffusion de la Recherche, voire un abonnement à une revue de recherche. La subvention du Centre National du Livre, accordée en 2004 et reconduite en 2005 et 2006, octroyée sur projet, permet d'enrichir les collections de ce niveau.

### **Cas particulier des manuels scolaires**

Les collections de manuels scolaires sont tenues à jour et les nouvelles éditions correspondant aux évolutions des programmes sont acquises régulièrement. On privilégie la diversité des éditeurs. Toutes les composantes du manuel sont proposées (livre du maître, livre de l'élève, fichier photocopiable, etc.).

Le fonds multimédia propose des méthodes de langues multi-support destinées à la didactique des disciplines ou à l'autoformation. Une réflexion commune sur les acquisitions s'est instaurée avec l'Espace langues nouvellement créé. Ainsi, par exemple, l'accent a été mis sur les documents ciblant particulièrement la préparation à l'épreuve de langues des professeurs des écoles.

### **Rapports de jury, annales de concours**

Les rapports de jury et les annales de concours font l'objet d'une veille documentaire rigoureuse et sont acquis systématiquement dès leur publication afin que les étudiants disposent de l'information la plus actualisée.

### **Responsabilité de la sélection et du traitement documentaire**

Les professeurs documentalistes et les bibliothécaires en poste dans les médiathèques de l'IUFM, sous l'autorité du chargé de mission, sélectionnent et traitent les documents, qu'il s'agisse des collections courantes ou des collections rétrospectives.

Les sélections se font en s'appuyant sur les bibliographies élaborées par les formateurs, ainsi que sur une veille documentaire effectuée à partir des documents officiels, de la presse professionnelle, des bases de données bibliographiques, des références profilées proposées par des librairies et de sites d'éditeurs spécialisés.

Les formateurs sont sollicités dans leur discipline pour faire des propositions d'achat.

### **Politique de prêt et de communication**

La mise à disposition de la documentation (consultation ou prêt), ainsi que le nombre d'exemplaires sont de la responsabilité des personnels du SCD et s'appuient sur leur connaissance du lectorat et du fonds.

Les modalités d'accès aux collections et les règles de prêt sont validées par les instances de l'IUFM après proposition du responsable du SCD et aval de la Directrice de l'IUFM.

### **Sources d'acquisitions**

A partir de l'année 2006, les acquisitions se feront auprès des diffuseurs prestataires retenus à la suite d'un appel d'offres lancé fin 2005.

Les documents édités par des partenaires institutionnels sont achetés auprès des structures de diffusion de ces organismes suivant certaines conventions.

En outre, le SCD reçoit des ouvrages du dépôt légal du Ministère de l'Intérieur.

L'achat des documents multimédia suit les obligations du droit d'auteur : sont acquis les droits de prêt et de diffusion au sein de l'IUFM ainsi que dans les établissements accueillant les stagiaires.

### **Politique de conservation**

Le SCD possède des réserves contenant les collections héritées des Ecoles normales. Ce fonds est précieux et ne peut être abandonné. Une politique de conservation a donc été mise en place et reste à développer.

Les documents retirés du libre accès et conservés sont :

- les documents antérieurs au 20e siècle,
- les anciennes éditions de manuels (pour une histoire de la didactique de la discipline) en un exemplaire,
- les ouvrages en lien avec l'histoire de l'Institution (Ecole Normale, IUFM), l'histoire de l'enseignement, l'histoire des disciplines scolaires,

- les ouvrages de littérature de jeunesse présentant un intérêt patrimonial, en collaboration avec d'autres bibliothèques.

### **Evaluation des collections et désherbage**

Les collections sont régulièrement analysées afin d'être toujours en concordance avec les besoins actualisés de la formation. Le libre-accès présente une collection cohérente, fiable, actualisée et en bon état.

Les critères retenus sont :

- l'usage du fonds et l'adaptation aux besoins (connus par le nombre d'emprunts et de réservations, le nombre d'années écoulées depuis le dernier emprunt),
- la pertinence intellectuelle,
- le degré de péremption de l'information,
- l'adéquation avec la collection,
- la couverture du thème par d'autres ouvrages,
- l'état matériel du document,
- la permanence du support. Le fonds multimédia suit particulièrement l'évolution technologique rapide et exponentielle des supports.

Le désherbage s'inspire de méthodes confirmées et les choix de relégation se fondent sur l'évaluation de la collection.

Critères de désherbage :

- ouvrages détériorés, usés, d'aspect vieilli,
- ouvrages dont le contenu est périmé, superficiel ou en inadéquation avec le fonds,
- ouvrages non empruntés depuis plusieurs années,
- anciennes collections disciplinaires particulièrement dans les domaines à pertinence éphémère ou à avancée technologique rapide,
- exemplaires multiples.

Compte tenu des missions des CRD de l'IUFM, de la configuration des lieux et des besoins de la formation, ne sont classés en accès indirect que les ouvrages dont le contenu l'impose et qui répondent aux critères de conservation. Si nécessaire une édition récente du titre sera plutôt acquise en remplacement. Certains ouvrages peuvent faire l'objet de restauration.

Après déclassement, les ouvrages retirés des collections peuvent être proposés à une autre bibliothèque (bibliothèque universitaire, centre de documentation ou d'information, bibliothèque de circonscription, etc.) ou à des associations à but non lucratif proposant du soutien scolaire ou de l'aide au développement. Ne sont donnés que des documents en bon état, dont le contenu correspond réellement aux besoins de la bibliothèque destinataire.

Cette cession doit se faire dans le respect de la loi (inaliénabilité des collections) et faire l'objet d'un accord écrit entre les deux établissements.

Les ouvrages ne peuvent pas être donnés à des particuliers, lecteurs ou non des bibliothèques.

Si les ouvrages ne présentent pas un intérêt particulier dans le domaine de l'enseignement et si au moins un exemplaire est présent dans une autre bibliothèque de l'Académie, ils sont détruits et si possible valorisés sous forme de papier recyclé.

### **Conclusion**

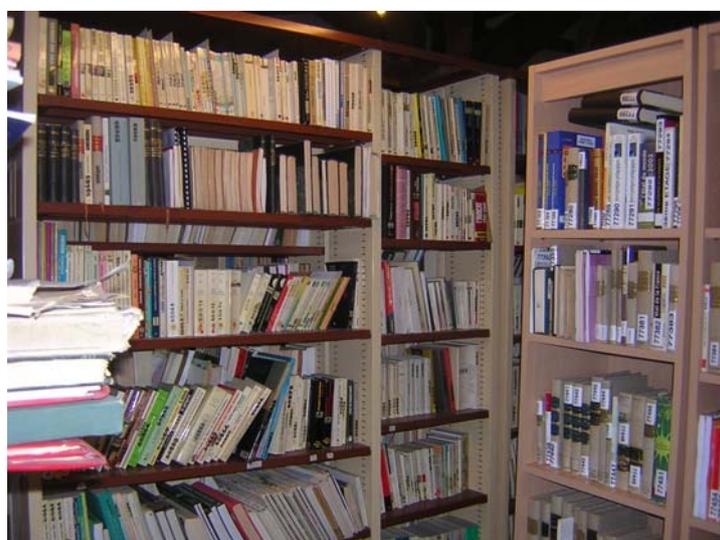
La charte documentaire clarifie les pratiques existantes et constitue un outil permettant de mieux définir des axes de développement. Elle devra être complétée par un plan de développement des collections. Elle doit faciliter le travail en réseau non seulement entre les CRD de l'IUFM mais aussi avec les établissements partenaires.

## ***Annexe 3 : photos de la réserve 1 et de la salle de lecture en libre accès***

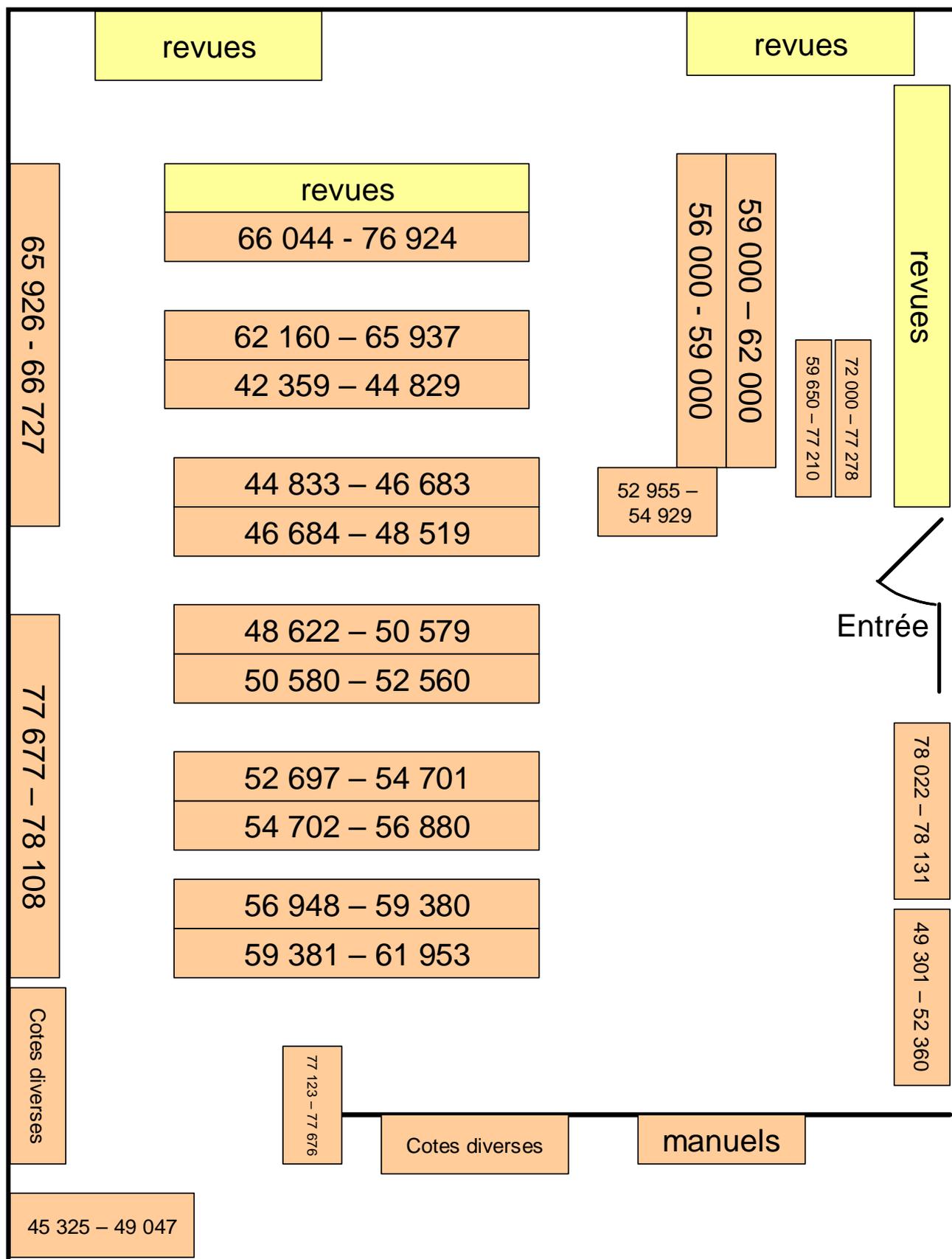
Trois photos de la salle de la bibliothèque en libre accès.



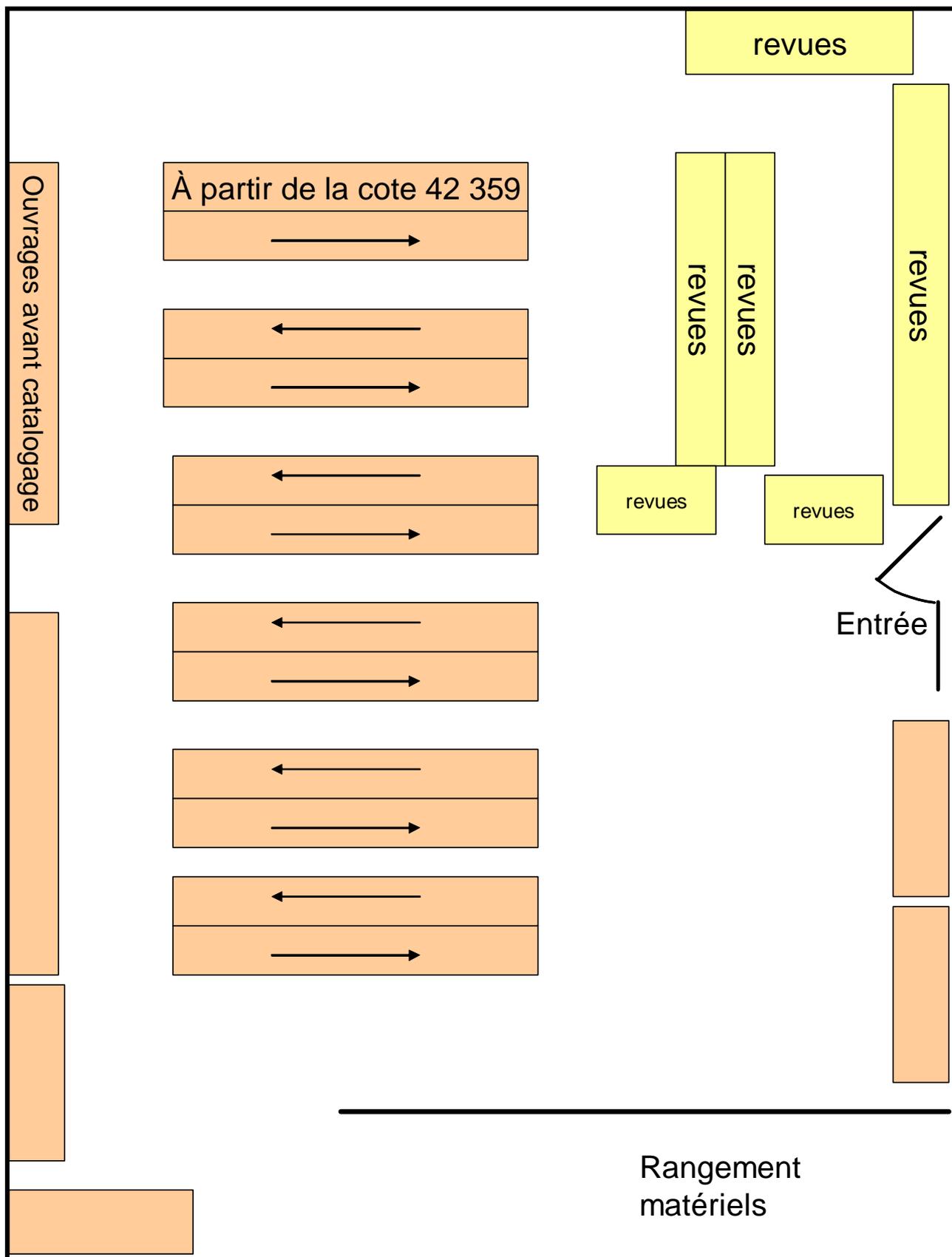
Trois photos de la réserve 1, à désherber.



## ***Annexe 4 : plan de la réserve***



## ***Annexe 5 : plan de réaménagement de la réserve***



## ***Annexe 6 : échantillonnage***

Titre	Auteur	Editeur	Année	Collection	Notes	Typo logie	Niv eau	Discipli ne	commentaires
L'église Notre-Dame d'Auteuil	Burel, F. (abbé)	[auteur]	197?			P	1	900	Fonds local
Législation du travail rural	Déterville, P.	A. Casteilla	1973			G	2	300	
La dynamique des communications dans les groupes	Amado G., Guittet A.	A. Colin	1975	Coll. U		V	2	300	
Les moments de poésie à l'école élémentaire	Balpe, J. P.	A. Colin	1974	Pratique pédagogique		G	2	800	
La population française	Beaujeu-Garnier	A. Colin	1972	Collection U		V	3	300	
La littérature américaine jusqu'en 1865	Béranger, J., Gonnaud, M.	A. Colin	1974	Coll. U2		V	2	800	
La pratique de l'éducation musicale à l'école élémentaire	Blin, R.	A. Colin	1969	Carnets de pédagogie pratique		G	2	700/SE	
Exercices de syntaxe Transformationnelle du français	Borillo	A. Colin	1974	Linguistique		G	2	400	
A la recherche de l'école de demain	Gloton, R.	A. Colin	1970	Cahiers de pédagogie moderne		E	2	SE	
Le français : pédagogie globale de la communication et de l'expression	Gloton, R.	A. Colin	1969	Les cahiers de l'école et la vie		G	2	400/SE	
Organisation de la classe pratique	Goussery J., Maulat M.	A. Colin	1971	Les cahiers de l'école et la vie		G	2	SE	
Thurins	Guiot, P.	A. Colin	1949	Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques	Revue	M		900	
Anthropologie, métaphysique, philosophie	Henriot, P.	A. Colin	1977	Cours Morfaux de philosophie		S	2	100 ?	
La religion romaine	Le Glay, M.	A. Colin	1971	Histoire ancienne		V	3	900	
L'aventure grecque	Levêque, P.	A. Colin	1969	Destins du monde		V	2	900	
L'expression corporelle de 5 à 15 ans	Lombard F., Mich A.	A. Colin	1974	Les cahiers de l'école et la vie		G	2	700/SE	
Inadaptée hier adaptée demain	Mathiot G.	A. Colin	1969	Carnets de pédagogie pratique		G	2	SE	
Les étrangers en France	Mauco, G.	A. Colin	1932		Mauvais état physique	M	4	300	
Lexique d'antiquités romaines	Pelletier, A.	A. Colin	1972	Lexiques U		V	2	900	
Lexique d'antiquités romaines	Pelletier, A.	A. Colin	1972	Lexiques U		V	2	900	
La psychologie de l'intelligence	Piaget, J.	A. Colin	1967	Coll. U prisme		C	3	150/SE	
Noblesse d'affaires au XVIIIe siècle	Richard, G.	A. Colin	1974	Coll. U prisme		V	2	900	
Le document et l'information : leur rôle dans l'éducation	Sire, M.	A. Colin	1975	Bourrelleur éducation		S	2	000/SE	
La république démocratique allemande	Tournadre, J.F.	A. Colin	1977	U textes et documents	En allemand	M	3	900	
Socialisme et communisme français	Willard, C.	A. Colin	1967	Coll. U2		E	2	300	
La France à l'époque napoléonienne		A. Colin	1970	Revue d'histoire moderne et contemporaine		V	3	900	
Mécanique		A. Colin	1985	U		G	2	600	
Cours d'analyse		A. Colin	1977	U	Vol. 4	G	3	500	
A bicyclette	Hagnauer Y. et R.	A. Colin / Gallimard	1976	Folio f		G	1	400/SE	
Le chemin pédagogique en passant par les chansons	Rivière-Raverlat	A. Leduc	1974		Vol. 1	G	2	700/SE	
Des premiers vertébrés à l'homme	Piveteau, J.	A. Michel	1963	Sciences d'aujourd'hui		V	2	500	

Perdu	Rombi, P.	A. Mondadori	1955		L	0	Roman	Italien
Vino e pane	Silone, I.	A. Mondadori	1955		L	0	Roman	Italien
Voir le voir	Berger, J.	A. Moreau	1976	Textualité	E	2	700	
La Fontaine et les "fables" du deuxième recueil	Richard, N.	A.-G. Nizet	1972		E	3	800	
Le siège de Syracuse	Arnoux, A.	Albin michel	1962		L	0	Roman	
Rendez-vous avec Paris	Bauër, G.	Albin michel	1959		L	0	Texte littéraire	
Au capucin gourmand	Béraud, H.	Albin michel	1925		L	0	Roman	
Capitaine West	Knittel, J.	Albin michel	1968		L	0	Roman	
							Mauvais état physique	
Le geste et la parole	Leroi-Gourhan, André	Albin michel	1964	Sciences aujourd'hui	S	3	400	
Le marquis de Bolibar	Perutz, Léo	Albin michel	1970		L		Roman	
Le goût de la cendre	Sabatier, R.	Albin michel	1955		L	0	Roman	
Nouvelles 1982		Amitié par le livre	1982		L		Poésie	
Esquisses martiniquaises	Hearn, L.	Annuaire international des français d'outre mer	1977		L		Texte littéraire	
La crise du langage scientifique	Régnier, A.	Anthropos	1974		E	3	500	
Le dialogue des romanciers: une nouvelle lecture de Marguerite de Navarre		Archives des lettres modernes	1977		E	3	800	
Sevilla	Guias artisticas de Espana	Aries	1952		G	4	900	Espagnol
Vers une nouvelle civilisation de l'être		Association Fraternité Eurafricaine	1976	Les cahiers de l'Eurafrique	E	0	100	
Science de la logique. Tome 1	Hegel	Aubier	1975		C	3	100	
Poèmes	Lawrence, D. H.	Aubier	1976	Coll. Bilingue	L	0	Poésie	Français / anglais
Figures de la ville		Aubier	1985	Res champ urbain	E	3	300	
Les véhicules hors-série	Borgé, J.	Balland	1976		L	0	700	
Guide des villages abandonnés	Landry, R.	Balland	1974		G	0	900	
Vies. Tome X	Plutarque	Belles lettres	1976	Coll. Des universités de France	C	3	800	
Entretiens avec ses disciples	Confucius	Belles lettres / Denoël	1975	Médiations	C	3	100	
Les institutions de la région parisienne : du district à l'île de France	Franc, M.	Berger-Levrault	1977	Administration nouvelle	G	2	300	
Le 10e corps d'armée dans la bataille 1939-1940	Grandsard, G.	Berger-Levrault	1949		M	4	900	
Philippe II	Lucas-Dubreton	Berger-Levrault	1965		B	2	900	
L'apprentissage, une forme d'éducation	Patris, A.	Berger-Levrault	1977		E	3	300/SE	
Le fonctionnaire	Piquemal, M.	Berger-Levrault	1981	Administration nouvelle	G	2	300	
Le droit de la grève et les services publics.	Belorgey, G.	Berger-Levrault	1964	L'administration nouvelle	S	3	300	
L'animal de Lascaux à Picasso	Museum d'histoire naturelle	Bias	1976		P	1	500	
Naissance d'une pédagogie populaire	Freinet, E.	Bibliothèque de l'école moderne	1965		E	3	SE	
Un eroe del nostro tempo	Pratolini, V.	Bompiani	1954		L	0	Roman	Italien

Comprendre les mathématiques	Labin, E.	Bordas	1972	Bordas initiation	Vol. 1	G	2	500
La 3ème république hommes et pouvoirs	Miquel, P.	Bordas	1971	Poche		V	2	900 Non
De la maternelle au cours élémentaire		Bordas	1974	L'éveil par les activités scientifiques		MS	1	500
Qu'est-ce que la vie	Schrödinger, E.	Bourgois	1986	Epistémè		E	2	500 Non
DDR : farbige Impressionen		Brockhaus Verl.	1978		En allemand	G	0	900
L'homme changé par l'homme	Bernard, J.	Buchet	1976			E	2	500
Iran	Caron, N.	Buchet	1966	Traditions musicales		V	2	700
Introduction à la psychologie structurale	Mucchielli, R.	C. Dessart	1968	Psychologie et sciences humaines		S	2	150
Heinrich Mann	Banuls, A.	C. Klincksieck	1966			B	3	800
Lamartine documents iconographiques		Caillet	1958	Visages d'hommes célèbres		B	2	800
Guillaume Appolinaire		Caillet	1965	Visages d'hommes célèbres		B	2	800
Victoria	Hamsun	Calmann-Levy	1977			L	0	Roman
La dame exquise	Lawrence, D.H.	Calmann-Levy	1967			L		Roman
La structure financière du capitalisme français	Morin, F.	Calmann-Levy	1974			E	2	300
La terrasse des Bernardini	Prou, S?	Calmann-Levy	1973			L		Roman
Hérésies économiques	Robinson, J.	Calmann-Levy	1986	Agora		E	2	300
L'isolée	Bazin, R.	Calmann-Lévy	195?			L	0	Roman
Enfance d'un magicien	Hesse, H.	Calmann-Lévy	1975			L	0	Roman
Beschreibung einer Form : Versuch über Franz Kafka	Walser, M.	Carl Hanser V.	1968			E	4	800 Allemand
L'université et la formation continue	Chevrolet, D.	Casterman	1977	Orientation/E3		E	3	SE
Pour une autre pédagogie de la lecture	Groupe français d'Education nouvelle	Casterman	1976	Orientation/E3		G	2	400/SE
Pour une autre pédagogie de la lecture	Groupe français d'éducation nouvelle	Casterman	1977	Orientation/E3		G	3	400/SE
L'enfant créateur d'images	Planque, B.	Casterman	1977	Orientation/E3		E	3	300/SE
La France de l'entre-deux-guerre	Fohlen, C.	Castermann	1972			V	2	900
Apprentissage de l'analyse	Barra, R.	Cedic	1976	Formation des maitres en mathématique		G	2	500/SE
Poétique/pratique	Delas, D.	Cedic	1977	Textes et non textes		G	2	800/SE
Apport de l'informatique à l'enseignement mathématique	Kuntzmann, J.	Cedic	1974			G	2	500/SE
Modèles finis	Myx, A.	Cedic	1973			G	2	500/SE
Manipulations syntaxiques	Noique, C.	Cedic	1975		Langue française théorie et pratique	G	2	400/SE
Le Japon	Delvert, J.	Centre de documentation universitaire	1975	Les cours de Sorbonne		V	2	900
Cahiers du musée national d'art moderne		Centre G. Pompidou	1981			S	2	700
L'inconscient dévoilé	Houareau, M.	CEPL	1974	Connaître les autres		V	2	150

Bulletin du comité de coordination pour l'emploi des techniques modernes dans la formation des maîtres		CNDP	1976		P	2 SE
La régionalisation de l'espace au Brésil	CNRS	CNRS	1971		M	3 900
La mujer de Ambar	Gomez de la serna	Coleccion Austral	1947	En espagnol	L	Roman
Processus de formation des sols	Duchauffour	CRDP	1972		G	3 500
Le monde des images	Universités et Académie de Bordeaux	CRDP	1972		M	SE
Manuels et traités scolaires	Musée du matériel pédagogique	CRDP Rouen	1975		P	4 SE
Dictionnaire de la constitution		Cujas	1976		S	2 300
Soixante ans de traction à vapeur sur les réseaux français (1907-1967)	Vilain, L. M.	D. Vincent	1974		V	3 600
Traité de droit du travail : la grève	Camerlynck	Dalloz	1966	Vol. 6	G	0 300
<b>Bruno : psychomotricité et thérapie</b>	Aucouturier B., Lapierre A.	Delachaux et Niestlé	1977	Actualités pédagogiques	M	2 150/SE
L'école et l'enfant	Dewey, J.	Delachaux et Niestlé	1967	Actualités pédagogiques	C	3 SE
Les analyses de discours	Gardin, J.-C.	Delachaux et Niestlé	1974	Zethos	S	2 400
Frontières de l'homme	Kalmar, J.	Delachaux et Niestlé	1968	L'homme et ses problèmes	Vol.2	E 3 150
Textes historiques 1871-1914	Chaulanges	Delagrave	1971	Collection Chaulanges	Vol. 1	M 2 900/SE
Mathématique moderne structures	Polle, R.	Delagrave	1976	Education et pédagogie	G	2 500/SE
Textes historiques : 1945-1973		Delagrave	1977	Coll. M. Chaulanges	M	2 900/SE
Manuel de linguistique appliquée		Delagrave	1975	Education et pédagogie	Vol. 2	G 3 400/SE
Montagnes et civilisation basques	Dendaletche	Denoël	1978		V	2 900
Cours du Bauhaus	Kandinsky, W.	Denoël	1978	Médiations	C	3 700
Le premier rendez-vous avec le psychanalyste	Mannoni, M.	Denoël	1965	Médiation	C	2 150
Le fossé des générations	Mead, M.	Denoël	1971	Mediation Gonthier	C	3 300
La chair, la mort et le diable : le romantisme noir	Praz, Mario	Denoël	1977		E	3 800
La mer couleur de vin	Sciascia, L.	Denoël	1977		L	0 Roman
La conversion par contrainte logique	Vasto, Lanza del	Denoël	1974		L	0 Texte littéraire
Eclats de vie et pointes de vérité	Vasto, Lanza del	Denoël	1973		L	0 Texte littéraire
La sociologie de l'art et sa vocation interdisciplinaire		Denoël / Gonthier	1976	Médiations	E	3 300
Histoire du féminisme français	Albistur, M.	Des femmes	1977		S	3 900
La bible	Chouraqui	Desclée de Brouwer	1974		C	0 200
La Bible : exemples	Chouraqui, A.	Desclée de Brouwer	1976		C	0 200
Oeuvres 1912-1939	Maritain, J.	Desclée de Brouwer	1975		C	3 100
Instruments de musique	Buzasi, N.	Dessain et Tolra	1978		G	2 700
L'hécatombe scolaire	Bastin, G.	Dessart	1966	Psychologie et sciences humaines	E	2 300
Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme	Barruel, A. (abbé)	Diffusion de la pensée française	1974		M	4 900
Recherche et technologie	Actes du colloque international	Documentation française	1982	Points sciences	V	2 500

Le quaternaire : l'histoire humaine dans son environnement	Chaline, J.	Doin	1972		V	3	500
Zoologie des invertébrés	Meglitsch, P.-A.	Doin	1973		V	2	500
L'homme éternel	Chesterton, G. K.	Dominique Martin Morin	1976		E	0	200
So feiern wir Fasching	Lutz, E. J.	Don Bosco Verl.	1964	Texte en allemand	G	2	SE
L'entretien dans les sciences sociales	Blanchet, A.	Dunod	1985		S	3	300
1999 l'expertise de Wassily Léontief : une étude de l'ONU sur l'économie mondiale future	Leontief, W.	Dunod	1977		M	3	300
La signification de l'art rupestre paléolithique	Laming-Empeaire, A.	Ed. A & J Picard	1962		S	3	700
Les transports collectifs et la ville	Centre de productivité des transports	Ed. Celse	1973		M	3	600
L'avènement de la nomenclatura	Daix, p.	Ed. Complexe	1982		E	2	900
Rhétorique de la poésie		Ed. Complexe	1977		E	4	800
Une psychiatrie différente dites-vous... Etudes du collectif communiste de travail et de publication		Ed. de la nouvelle critique	1975		E	2	150
Lettres et tracts de Spartacus	Luxembourg, R.	Ed. de la tête de feuilles	1972		M	0	900
La rage de survivre : histoire des catastrophes et cataclysmes mémorables	Touchard, M.-C.	Ed. de la tête de feuilles	1971		V	1	900
Oeuvres complètes de Sören Kierkegaard		Ed. de l'Orante	1973		C	3	100
Textes. 3, fonctions sociales et institutions	Durkheim, E.	Ed. de minuit	1975	Le sens commun	C	3	300
L'équipée malaise	Echenoz, J.	Ed. de Minuit	1986		C		Roman
Sociolinguistique	Labov, W.	Ed. de Minuit	1976	Sens commun	C	3	300
Forever valley	Redonnet, Marie	Ed. de Minuit	1987		L		Roman
Topologie d'une cité fantôme	Robbe-Grillet, A.	Ed. de Minuit	1976		L		Roman
Problèmes de la musique moderne	Schloezer, B.	Ed. de Minuit	1977	Arguments	E	3	700
L'automne à Pékin	Vian, B.	Ed. de Minuit	1967	"10/18"	C		Roman
Calcul différentiel et intégral	Piskounov, N.	Ed. de Moscou	1969		Manuel		500
Manon des sources	Pagnol, M.	Ed. de provence	1962		C		Roman
Du côté des petites filles	Belotti, E.	Ed. des femmes	1978		C	2	300
La vie quotidienne des familles ouvrières	Chombart de Lawe, P.H.	Ed. du CNRS	1977	Ethnologie sociale et psychosociologie	E	4	900
La seconde révolution thérapeutique	Mauvernay, R.Y.	Ed. du Rocher	1975		E	0	300
L'assemblée consultative vue de mon banc	Cerf-Ferrière	Ed. français réunis	1974		M	2	900 ?
Cherbourg, port de la Libération	Amiral Lepotier	Ed. France-Empire	1972		S	3	900
Requiem por un campesino espanol	Sender, R.	Ed. hispano-americanas	1974		L	0	Roman
L'oeuvre poétique de Stéphane Mallarmé	Noulet, E.	Ed. J. Antoine	1974		S	3	800
Corsaires oubliés	Tuloup, F.	Ed. maritimes et d'outre-mer	1970	Au large l'aventure	B	1	900
L'enfant et les moyens d'expression sonore	Bustarret	Ed. ouvrières	1975	Enfance heureuse	E	2	150/SE

Le livre d'or de la chanson française	Charpentreau, S.	Ed. ouvrières	1975		S	1	700
Laissez-les lire	Patte, G.	Ed. ouvrières	1978	Enfance heureuse	E	2	300
J'ai vu grandir la JOC	Véret, C.	Ed. ouvrières	1977		B	0	200
Guide de la Bourgogne et du Lyonnais mystérieux	Boussel, P.	Ed. Princesse	1976	Les guides noirs	G	0	900
Musique d'aujourd'hui	Goldron, R.	Ed. Rencontre	1966		Vol. 12	V	2 700
Histoire du ballet	Goléa, A.	Ed. Rencontre	1967	Histoire de la musique	S	2	700
La poésie contemporaine de langue française depuis 1945	Brindeau, S.	Ed. Saint Germain des prés	1973		S	3	800
Pages choisies	Bernard, Claude	Ed. Sociales	1961	Les classiques du peuple	C	3	500
La guerre des 6 jours	Coubard, J.	Ed. Sociales	1973	Notre temps	S	2	900
Histoire de l'URSS. Tome 4, l'URSS contemporaine	Elleinstein, J.	Ed. Sociales	1975	Notre temps	S	2	900
Ecrits de Moscou	Lukacs, G.	Ed. sociales	1974		M	3	300
Le droit au logement	Massu, C.	Ed. sociales	1975		E	1	300
Les Etats généraux et le 14 juillet 1789	Michaud, J.	Ed. Sociales	1960	Pages d'histoire opulaire	V	2	900
La lente rupture	Rony, J.	Ed. Sociales	1977	Notre temps	E	2	900
La liberté à la parole	Sanitas, J.	Ed. Sociales	1978		E	0	300
Histoire littéraire de la France		Ed. sociales	1966		S	3	800
Les communistes et la condition de la femme		Ed. Sociales	1970		E	0	300
L'athlétisme		Ed. Time Life	1974	Technique des sports	G	2	700
Esthétique et psychologie du cinéma	Mitry, J.	Ed. universitaires	1965		E	3	700
La discothèque idéale		Ed. universitaires	1975		G	1	700
Reportages en Suisse	Meienberg, N.	Ed. Zoé	1977		L		Texte littéraire
Los bravos	Santos, J. F.	Ediciones Destino	1959		L	0	Roman Espagnol
Peugeot	Paganelli	Edition sociales	1975		E	1	300
Dictionnaire de l'architecture et de la construction	Runge	Editions de la Wervereis	1954		Vol. 16	S	0 600
Oeuvres complètes de Soren Kierkegaard		Editions de l'Orante	1971		C	3	100
Essais critiques	Pissarev, D.	Editions du progrès	1976		E	3	900
Fables	La Fontaine, J.	Edito-service	197?		C		J800
Les parents, le divorce et l'enfant	Guillarme? JJ	ESF	1985		E	2	300
Vers une science du mouvement humain	Le Boulch, J.	ESF	1976	Encyclopédie moderne d'éducation	E	3	150
Apprendre à parler à l'enfant de moins de six ans	Lentin, L.	ESF	1975	Coll. Sciences de l'éducation	E		400/SE
L'écriture et le langage écrit de l'enfant	Lurçat, L.	ESF	1985	Science de l'éducation	C	3	SE
Vers l'écoute humaine	Tomatis, A.	ESF	1974	Science de l'éducation	Vol. 2	S	3 SE
La rééducation, pour quoi faire	Zimmermann, D.	ESF	1973		C	2	SE
Méthode Jeannot, manuel n°2 : face à la lecture et à l'orthographe		ESF	1976	Coll. Sciences de l'éducation	MS		400
Las inquietudes de Shanti Andia	Baroja, P.	Espaca-Calpe	1958	Colleccion Austral	L	0	Roman Espagnol
Oeuvres complètes de Colette	Colette	Fayard	1971		L		Roman
Marguerite de navarre	Déjean, J.-L.	Fayard	1987		B	1	900
Peinture fraîche	Escarpit, R.	Fayard	1960		L	0	Roman
Il y a un autre monde	Frossard, A.	Fayard	1976		B	0	Texte littéraire

La Révolution française	Furet F., Richet D.	Fayard	1973	L'histoire sans frontières	S	3	900
Chasse gardée	Goytoso	Fayard	1987		C		Roman
Ces nuits qui ont fait Paris : un demi-siècle de théâtre d'Ubu roi à Huis clos	Hanoteau, G.	Fayard	1971		L	0	Texte littéraire
L'affaire de la section spéciale I	Lamarre, H.	Fayard	1975	Folio	M	0	900
Demain n'est pas pour les hommes	Quigley	Fayard	1965	Horizon libre	L		Roman
La betsy	Robbins	Fayard	1973		L	0	Roman Non
Histoire économique de la France entre les deux guerres	Sauvy, A.	Fayard	1975		S	3	300
L'équilibre et l'harmonie	Thibon, G.	Fayard	1976		E	0	100
Napoléon	Tulard, J.	Fayard	1977		B	2	900
Lettres adressées à Alice et à quelques autres	Carroll, L.	Flammarion	1976	Coll. L'âge d'or	C	0	Texte littéraire
Une campagne de presse : la droite française et le 6 février 1934	Chavardès, M.	Flammarion	1970	Questions d'histoire	V	2	900
Dialogue avec Mitsou Ronat	Chomsky, Noam	Flammarion	1977	Dialogues	C	2	400
L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval	Duby, G.	Flammarion	1977	Champ historique	C	3	900
Physiologie d'une grande entreprise	Duhamel, H.	Flammarion	1972	Questions d'histoire et d'économie	E	2	300
L'évolution des idées en physique	Einstein, A.	Flammarion	1948	Nouvelle bibliothèque scientifique	C	2	500
Le vitrail	Gaudin, F.	Flammarion	1944		S	2	700
Le cri primal	Janov, A.	Flammarion	1975		E	2	150
L'Alsace et la Lorraine	Juillard, E.	Flammarion	1977	Atlas et géographie de la France moderne	S	2	900
La Renaissance et ses avant-courriers dans l'art d'Occident	Panofsky, E.	Flammarion	1976	Idées et recherches	E	3	700
Jaillissement de l'esprit	Papert, Seymour	Flammarion	1981		E	2	SE
Manuel de droit public et administratif	Villard, A.	Foucher	1972		G	E	300
Allons z'enfant	Gibeau	France Loisir	1981		L		Roman
Historia de la literatura espanola	Valbuena Prat	G. Gili	19??		L	3	800
Il ragazzo e la lettura	Valeri, M.	G. Malipiero	1957		L		SE
Le déluge, la peste : Paolo Uccello	Schefer, J.-L.	Galilée	1976		E	2	700
Avons-nous vécu	Arland, M.	Gallimard	1977		L	0	Poésie
Saigon, d'un vietnam à l'autre	Arnaud, J.L.	Gallimard	1977	L'air du temps	M	1	Texte littéraire
Oeuvres complètes	Bataille, G.	Gallimard	1970		L	0	Texte littéraire
Sans la miséricorde du Christ	Bianciotti, H.	Gallimard	1985		C		Roman
Faux Pas	Blanchot, M.	Gallimard	1975		E	3	800
Le faussaire	Blanzat, Jean	Gallimard	1981		L		Roman
Illustrations II	Butor, M.	Gallimard	1969		L		Roman
Troisième dessous	Butor, M.	Gallimard	1977	Le chemin	L		Texte littéraire
La politique de la langue	Certeau, M.	Gallimard	1975	Bibliothèque des histoires	C	3	400
Théâtre	Crommelynck, F.	Gallimard	1967		L	0	Théâtre
Le lézard d'immortalité	Devaulx, N.	Gallimard	1977		L		Roman

Le temps des cathédrales	Duby, G.	Gallimard	1976	Bibliothèque des histoires	S	3	900
Un espion chez le roi soleil	Duc de Saint-Simon	Gallimard	1976		M	2	900
Fêtes romaines d'été et d'automne	Dumézil, G.	Gallimard	1975	Bibliothèque des sciences humaines	S	3	200
Correspondance	Freud, Jung	Gallimard	1975	Connaissance de l'inconscient	C	3	150
Le vieux Gringo	Fuentes, Carlos	Gallimard	1985		C		Roman
L'abîme	Grainville, P.	Gallimard	1974		L		Roman
Sphère	Guillevic	Gallimard	1963	Poésie	L	0	poésie
Acheminement vers la parole	Heidegger	Gallimard	1976	Classiques de la philosophie	C	3	100
Schelling : le traité de 1809 sur l'essence de la liberté humaine	Heidegger, M.	Gallimard	1977	Classiques de la philosophie	C	3	100
L'amour les yeux fermés	Henry, M.	Gallimard	1976		L	0	Roman
Je bâtis ma demeure	Jabès, E.	Gallimard	1975		L	0	poésie
L'anthropologie du geste	Jousse, M.	Gallimard	1974	Voies ouvertes	E	3	300
Dedalus	Joyce	Gallimard	1974	Folio	L	0	Roman
Cahiers Marcel Proust. 8, le carnet de 1908	Kolb, P.	Gallimard	1976		M	3	800
L'Europe technicienne	Landes, David S.	Gallimard	1975	Bibliothèque des histoires	S	3	900
Les prophéties du Chilam Balam	Le Clézio	Gallimard	1976		L	0	Roman
Déon, M.	Le jeune homme vert	Gallimard	1975		L	0	Roman
Le roman en liberté : essai	Marceau, Félicien	Gallimard	1978		L		Texte littéraire
Un barbare en Asie	Michaux, H.	Gallimard	1967		L		Roman
A l'ancre bleue	Monange, Sylvie	Gallimard	1986		L	0	Roman
Dithyrambes de Dionysos	Nietzsche, F.	Gallimard	1974	Oeuvres philosophiques complètes	C	3	100
Et ce sont les violents qui l'emportent	O'Connor, F.	Gallimard	1965	Du monde entier	L	0	Roman
De Racine au Parthénon	Picard, R.	Gallimard	1977	Bibliothèque des idées	E	4	100
Manuscrit trouvé à Saragosse	Potocki, J.	Gallimard	1967		L	0	Roman
Un rude hiver	Queneau, R.	Gallimard	1977		L		Roman
Rimbaud	Rivière, J.	Gallimard	1977		B	3	800
La vie unanime	Romains, J.	Gallimard	1975		L		Poésie
Dors	Roubaud, Jacques	Gallimard	1981		L		Poésie
Poèmes de l'infortune	Ruteboeuf	Gallimard	1986	Poésie	L		Poésie
Le comique des idées	Schlanger, J.	Gallimard	1977	Les essais	E	2	800
Portrait de l'article jeune	Soriano, M.	Gallimard	1978		L		Texte littéraire
Le roi des Aulnes	Tournier, M.	Gallimard	1980		L		Roman
Les amoureux du printemps	Viat, D.	Gallimard	1974		L		Roman
Le théâtre, service public	Vilar, J.	Gallimard	1975		E	3	700
Archives du Nord	Yourcenar, M.	Gallimard	1977		B	2	Texte littéraire
Jean Cocteau et son théâtre		Gallimard	1975	Cahiers Jean Cocteau	B	3	800
Théorie des ensembles implications	François, Lucien	Gamma	1970		G	2	500/SE
Correspondance	Sand, G.	Garnier	1976		L	0	Texte littéraire
Tristan et Yseut		Garnier	1974		L		Texte littéraire

Les critiques de notre temps et Céline		Garnier	1976	Les critiques de notre temps et		E	2	800
Ricordi di um ambasciatore	Quaroni, P.	Garzanti	1954			L	0	Roman Italien
La pédagogie institutionnelle	Lobrot	Gauthier-Villars	1975	Hommes et organisations		C	3	SE
Welterlebnis in deutscher Gegenwartsdichtung	Meidinger-Geise, I.	Glock und Lutz	?			S	4	800 Allemand
Le cauchemar de la nuit	Jaap ter Haar	Grand angle	1975			L		Roman
Amérique	Baudrillard, Jean	Grasset	1986			E	2	900
Les mots pour le dire	Cardinal, M.	Grasset	1975			L	0	Roman
Ce que je crois	Duclos, J.	Grasset	1975			E	2	300
Pas de lettre pour le colonel	Garcia Marquez	Grasset	1980			L		Roman
Des choses cachées depuis la fondation du monde	Girard, R.	Grasset	1978			C	3	100
Un théâtre	Giraudoux, J.P.	Grasset	1977			L		Théâtre
La barbarie	Henry, M.	Grasset	1987			E	2	
Ce que je crois	Huyghe, R.	Grasset	1976			L	0	Texte littéraire
Les poèmes	Joubert, J.	Grasset	1977			L		poésie
La musique de chambre en France de 1870 à 1918	Gut, S.	H. Champion	1978	Musique- Musicologie		E	4	700
A la rencontre des hommes	Gothier, L.	H. Dessain	1968	Recueils de textes d'histoire	Vol. 6	M	4	900
Le commentaire composé	Auffret, S.	Hachette	1968	Hachette université		G	2	400
L'homme espagnol	Benassar, B.	Hachette	1975	Le temps & les hommes		S	3	900
La vie quotidienne des Templiers au XIIIe siècle	Bordonove, G.	Hachette	1975	La vie quotidienne		S	2	900
La vie quotidienne de Napoléon	Bordonove, G.	Hachette	1977	La vie quotidienne		S	2	900
L'évolution de la France contemporaine. Des oppositions à l'unité	Desmarest, J.	Hachette	1977			S	2	900
Vie quotidienne en Grèce au temps de la guerre de Troie	Faure, P.	Hachette	1975	La vie quotidienne		S	2	900
La vie quotidienne en Périgord au temps de Jacquou le croquant	Fayolle, G.	Hachette	1977	La vie quotidienne		S	2	900
La sagesse de Plotin	Gandillac, M.	Hachette	1952			E	3	100
La vie quotidienne des joueurs sous l'ancien régime	Grussi, O.	Hachette	1985	La vie quotidienne		S	2	900
Le milieu du siècle 1841/1852	Halevy, E.	Hachette	1974	Hachette littérature		M	3	900
En classe, que faire ?	Hannoun, H.	Hachette	1977	Pédagogie pour notre temps		G	2	SE
L'éducation maternelle dans l'école	Kergomard, P.	Hachette	1974	Pédagogie pour notre temps		C	3	SE
Stratégie pour une éducation sexuelle en milieu scolaire	Lecoq, M.	Hachette	1972	Pédagogie pour notre temps		G	2	SE
Le talon de fer	London, J.	Hachette	1973	"10/18"		L		Texte littéraire
L'orthographe raisonnée, cours moyen	Thimonnier, R.	Hachette	1976			MS		400
Le tour du monde en 80 jours	Verne, J.	Hachette	1978	Les intégrales de Jules Verne		L		Roman
Documents et civilisation du Moyen Age au 20e siècle		Hachette	1975			MS		900
Pérou		Hachette	1975	Guides bleus		G	0	700
Paris, Hauts de Seine, Seine-Saint-Denis, Val de Marne		Hachette	1972	Les guides bleus		G	0	900
Encyclopédie de la vie sexuelle		Hachette	1973			S	1	500
Algérie		Hachette	1977	Guides bleus		G	0	900
L'Italie du Sud		Hachette	1977	Les guides bleus		G	0	900

Finlande		Hachette	1977	Guides bleus	G	0	900
Un regard s'arrête	Gisling	Hachette réalités	1979		Récit d'une expérience	M	1 700
D'une guerre à l'autre	Brunet J.-P., Launay M.	Hachette université	1974	Initiation à l'histoire	V	2	900
L'Italie des Alpes à Sienne	Vaudoyer, J. L.	Hartmann	1952		G	1	900
L'orthographe, la dictée de devoir sur la dictée	Coppey, B.	Hatier	1971	Méthodologies	G	2	400/SE
Apprentissages mathématiques à l'école élémentaire	ERMEL	Hatier	1982		G	2	SE
Des mots aux textes : quatre directions de recherche pour l'étude des textes au lycée	Lerat, P.	Hatier	1972	Méthodologies	G	2	800/SE
Le sablier : l'apprentissage de la langue	Préfontaine, R.	Hatier	1974		G	2	400/SE
Les arbres, leurs écorces	Vaucher, Hugues	Hatier	1980	Guide points vert	V	1	500
La sauvagerie aux seins pendants	Bucher, B.	Hermann	1977	Savoir	E	4	700
La cellule	Durand M., Favard P.	Hermann	1974	Méthodes	V	2	500
Apport de l'informatique à l'éducation physique et sportive	MEN	Imprimerie nationale	1986		G	4	SE
Les métiers et corporations de la ville de paris		Imprimerie nationale	1897		M	4	900
Mathématiques en 6è et 5è		INRDP	1976		E	3	SE
Mathématiques, classes du premier cycle : horaires, programmes, instructions	Ministère de l'Education, Direction des collèges	INRP	1976		M	2	SE
Questions d'enfants et activités d'éveil	Morisset, P.	INRP	197?	Pédagogie actuelle	E	2	SE
Organisation pédagogique de l'école élémentaire	Unité de recherche pédagogie générale enseignement élémentaire	INRP	1973		M	3	SE
Essai de développement simultané des mathématiques et de la physique dans les classes du 2e cycle		INRP	1974	Recherches pédagogiques	E	3	SE
Activités d'éveil scientifiques à l'école élémentaire		INRP	1974	Recherches pédagogiques	E	3	SE
Emploi de calculateurs programmables dans le second degré		INRP	1972	Recherches pédagogiques	E	3	SE
Recherches dans l'enseignement du français au second degré		INRP	1970	Recherches pédagogiques	E	3	SE
Données sociales : éditions 1978	INSEE	INSEE	1978?		M	2	300
Les ressources des ménages par catégorie socio-professionnelle		INSEE	1981		M	4	300
L'électricité	DA, J.	J. Bodin	1976	Mouche	G	1	500
Van Gogh	Mauron, C.	J. Corti	1976		B	3	700
Le cercle noir	Gardner, J.	J.-C. Lattès	1973		L	0	Roman
André Breton, naissance de l'aventure surréaliste	Bonnet, M.	José Corti	1975		B	2	800
Le gouverneur	Andreiev, L.	Julliard	1973		L	0	Texte littéraire
Peinture et machinisme	Le Bot, M.	Klincksieck	1973	Coll. D'esthétique	E	2	700/SE
Gedichte, Schriften, Briefe	Hopkins, G. M.	Kösel V.	1954		L	0	Texte Allemand littéraire
L'espace imaginaire d'un récit : "Sylvie"	Nerval, G.	La Baconnière	1976	Langages	E	3	800

Manuel du fraiseur		La Bibliothèque française	1950	Savoir travailler		G	2 600/SE
Travail théâtral n°22		La cité	1976		Revue	G	3 700
Witkiewicz théâtre complet		La cité-éditeur	1974			L	Théâtre
Papazoff	Nakov, A.	La connaissance	1973			B	2 700
La bosse des maths est-elle une maladie mentale	Wolf, M.	La découverte	1984	Cahiers libres		E	2 500
Le musée et la vie	Giraudy, D.	La documentation française	1977			V	0 700
Les communes et la vie municipale	Serres, M.-C.	La documentation française	1977		La doc française illustrée (revue)	V	1 300
Site et développement urbain		La documentation française	1974			P	2 700
On demande grand-père gentil et connaissant des trucs	Coulonges, G.	La Farandole	1975	Collection 8, 9, 10		L	J800
A perdre haleine	Arland, M.	La guilde du livre	1969			L	0 Texte littéraire
Langage sciences et histoire		La nouvelle critique	1971			M	3 400
Les tambours du néant	Gérard, A.	La renaissance du livre	1969			E	3 800
Divorcer	Lombard, P.	La Table ronde	1975			E	0 300
La révolution armée	Bertaud, Jean paul	Laffont	1979	Les hommes et l'histoire		E	3 900
L'ovale	Faye, Jean-Pierre	Laffont	1975	L'écart		L	Texte littéraire
Clavel, B.	La lumière du lac	Laffont	1977			L	Roman
Les yeux au chaud	Lhostis, C. Y	Laffont	1986			L	Roman
Vu d'en bas	Pieral	Laffont	1976	Vécu		B	0 800
Thèmes et structures bibliques dans l'oeuvre de Marcel Proust	Mingelgrün, A.	L'âge d'homme	1978	Bibliothèque de littérature comparée		E	4 800
Immédiatement	Roux, Dominique de	L'âge d'homme	1972			L	Texte littéraire
Nos gosses	Favreau	L'amitié par le livre	1975			L	0 Texte littéraire
La course	Heinemann, H.	L'amitié par le livre	1978			L	Roman
Comment apprendre le vocabulaire ?	Bastuji	Larousse	1975	Apprendre le français	Niveau 3	G	1 400
La poésie comme un langage	Ceysson, P.	Larousse	1978	Textes pour aujourd'hui		G	2 400
La nouvelle grammaire du français	Dubois J., Lagane R.	Larousse	1973			G	1 400/SE
Comment faire travailler vos enfants, CM2	Eluier R., Bouroullec J.-F., Mucchielli G.	Larousse	1976	Apprendre le français		G	1 400/SE
La grande guerre et ses lendemains	Facon	Larousse	1985			S	1 900
Français et exercices structuraux au CE2	Genouvrier, Gruwez	Larousse	1972	Structures de la langue française		MS	400
Comment s'initier à la linguistique		Larousse	1974		Vol. 1	G	2 400
Comment apprendre à rédiger		Larousse	1975	Apprendre le français	Vol. 2	G	2 400
Les Alpes		Larousse	1974	Découvrir la France		S	2 900
Un homme fait	Gautier, J.-J.	Le cercle du nouveau	1965			L	0 Roman

		livre						
Coignard	Benichou, Francois	Le musee de poche	1973		V		1	Art
Ljuba	Solier, René de	Le musée de poche	1971		V		1	Art
Pas à pas sur les chemins d'un savoir-lire	Foucaud R., Aumont B.	L'Ecole	1976	Pédagogie concrète	E		2	SE
Florilège suivi d'un quatrième fragment du journal poétique d'une âme	Chesneau, M.	Les Artisans de l'esprit	1977	Les poètes français	Édition numérotée	L		Poésie
Le chemin de fer métropolitain de Paris		Les Ateliers ABC	1931			M	0	600
Oeuvres	Leconte de Lisle	Les Belles Lettres	1977	Universités de France	Vol. 3	L		poésie
Institution oratoire	Quintilien	Les Belles Lettres	1975	Universités de France		C	3	800
Institution oratoire	Quintilien	Les Belles Lettres	1977	Universités de France		C	3	800
Annales	Tacite	Les Belles Lettres	1976	Universités de France		C	3	800 Budé. Oui
La montée du désert	Bruzeau, M.	Les éditeurs français réunis	1958			L		Roman
Un tueur	Daix, P.	Les éditeurs français réunis	1954			L		Roman
Lettres à Joë Bousquet	Eluard, P.	Les éditeurs français réunis	1973			L		Texte littéraire
Hop la, nous vivons	Toller, E.	Les éditeurs français réunis	1966			L		Théâtre
Wahl'76	Andersen, U.	Leske Verl.	1976		En allemand	E	0	300
Magie des bohémiens	Serge	Librairie des Champs-Élysées	1950			L	0	Texte Littérature de jeunesse
Les romans de chrétiens de Troyes		Librairie Honoré Champion	1975			L		Texte littéraire
Introduction au russe		Librairie orientale et américaine	1954	Les langues de l'Orient		G	2	400
Quelques curiosités mathématiques	Labelle, G.	Lidec	1965	Coll. Mathématiques aujourd'hui		B	1	500/SE
Oeuvres	Seghers, A.	Livre club Diderot	1976			L	0	Roman
The london syllabus of religious education		London county council	1947			E	4	200 Anglais
A communicative grammar of english	Leech, G., Svartvik, J.	Longman	1975			G	3	400
La babosa	Casaccia	Losada	1952		En espagnol	L		Roman
Portugal années 70		M. Gérard	1971			E	2	900
Les espérance du désert ou l'Arabie Saoudite renaissance		M. Honorin	197?			E	0	900
Les exigences de l'image dans le livre de la première enfance	Escarpit	Magnard	1973	Lecture en liberté		E	3	300/SE
L'atelier de lecture	Touati, L.	Magnard	1975	Lecture en liberté		E	2	SE
Clés et codes du cinéma	Baticle, Y.	Magnard université	1973			G	2	700
Manuel de rééducation psychomotrice	Defontaine, J.	Maloine	1978			MS	3	SE
Psychiatrie de l'enfant	Mazet	Maloine	1978		Vol. 2	S	2	SE
Notre ville	Arsène-Henry	Mame	1962	Civilisation et prospective		E	2	700
Initiation à la psychologie dynamique	Cruchon, G.	Mame	1963	Siècle et catholicisme	Vol. 1	S	2	300

Bernanos tel qu'il était	Fabrègues, J. de	Mame	1963		B	2	800
La France à livre ouvert	Seghers, P.	Marabout	?	Marabout-scope	G	0	900
Kolyma	Chamalov, Varlam	Maspero	1981		L		Roman
Survivre à Seveso		Maspero	1977		E	2	900
Entre Marx et Bakounine : César de Paepe correspondance		Maspero	1974	Centre d'histoire du syndicalisme	M	4	900
Mémoires d'un militant ouvrier du Creusot	Dumay, J.-B.	Maspéro / PU de Grenoble	1976		M	3	900
L'enfant dans la famille	Anthony, Koupernik	Masson	1970		E	3	150
Précis de minéralogie	Aubert, G.	Masson	1978		V	2	500
Pyrénées occidentales, Béarn, pays basque	Debourle A., Deloffre R.	Masson	1976	Guides géologiques régionaux	G	2	500
Climatologie pratique	Escourrou, G.	Masson	1978	Géographie	V	2	500
La France : les montagne françaises et l'axe Rhône-Rhin	Estienne, P.	Masson	1978	Géographie des Etats	Vol. 3 C	2	900
Abrégé de cytologie	Maillet, M.	Masson	1975		V	3	500
L'enfant qui va parler	Tronchère, J.	Masson	1978	Collection d'orthophonie	V	2	300/SE
La mutation de la sidérurgie	Wittmann, M., Thouvenot, C.	Masson	1972	Coll. De géographie appliquée (dir. Beaujeu-Garnier)	E	2	900
Laboratoires d'essais pédagogiques	Media formation	Media formation	1984		Production école normale Paris G	3	SE
Introduction de l'informatique dans les écoles normales	Media formation	Media formation	1985		G	3	SE
Synthèse géologique du bassin parisien	Mégrien	Mémoire BRGM	1980	Vol. 1	S	2	500
Progrès	Céline, Louis-Ferdinand	Mercure de France	1978		L		Roman
Reconstruire ses savoirs	Groupe français d'éducation nouvelle	Messidor	1985		G	2	SE
Pensée et langage	Vygotski	Messidor	1985		C	3	150/SE
Côte de l'Atlantique		Michelin	1978	Guide vert	G	0	900
Ouverture pour une discothèque	Candé, R.	Microcosme/Seuil	1977	Solfèges	V	1	700
Victor Hugo et l'Allemagne	Dédéyan, C.	Minard, M. N.	1964		E	3	800
Storia della letteratura italiana	Flora, Francesco	Mondadori	1953		En italien ; en 5 vol. S	3	800
Origine des instruments de musique	Schaeffner, A.	Mouton éd.	1980		C	3	700
Histoire de la poupée		Musée Roybet-Fould	1973		P	0	700 Catalogue d'expo
Initiation à la lecture de l'art contemporain	Chalumeau, J.L.	Nathan	1976		G	2	700
Comment enseigner la rédaction	David, M.	Nathan	1965	Bibliothèque pédagogique	G	2	400
Psychanalyse et langages littéraires	Galliot, J.	Nathan	1977	Université, information, formation	E	3	800
Textes de pédagogie pour l'école d'aujourd'hui	Juif, P.	Nathan	1974		Vol. 1 M	3	SE
L'école maternelle aujourd'hui	Plaisance, E.	Nathan	1977	L'éducation en France	V	2	SE
L'éducation perceptivo-motrice	Regnier P., Leclercq	Nathan	1971	Pédagogie préscolaire	G	2	SE

		H.						
Petits travaux d'électricité		Nathan	1976	Bricol'poche	G	1	600	
Mathématique en liberté	Blanchet, J.-M.	OCDL	1976		G	2	500/SE	
Fiches de travail : problèmes, série violette	Dumont, M.	OCDL	1975		MS		500	
L'espace et la ville	Sauvy, J.	OCDL	1977		P	2	700/SE	
La nouvelle pédagogie du français	Toresse, B.	OCDL	1975	Najac	G	3	400/SE	
Initiation technologique de la maternelle à l'école élémentaire	Ullrich H., Klante D.	OCDL	1975		G	2	600/SE	
Hasard ou stratégie		OCDL	1976		G	3	500/SE	
A sleep of prisoners	Fry, C.	Oxford university press	1954		L	0	Théâtre	
The four-gated city	Lessing, D	Panther	1977		En anglais	L	Roman	
Madame Thérèse et autres contes	Erckmann-Chatrion	Pauvert	1962		L		Roman	
Freud et la tradition mystique juive	Bakan, D.	Payot	1977	Coll. Science de l'homme	E	3	150	
Rebatir l'école	Bataillon, M.	Payot	1967	Etudes et documents	E	2	SE	
Histoire des Sforza	Collison-Morley	Payot	1951	Bibliothèque historique	B	1	900	
Au coeur du texte essai sur Blaise Cendrars	Flückiger, J.C.	Payot	1977	Langages	B	3	800	
La graphologie dans la vie moderne	Foix, P.	Payot	1978	Petite bibliothèque Payot	S	2	150	
Essais de psychanalyse	Klein, M.	Payot	1974	SH	C	3	150	
Les organisations patronales en France	Lefranc, G.	Payot	1976		S	2	300	
Paris aux cent villages	Banassat, M.	PCV éditions	197?		Vol. 3	S	2	900
La cour de France à l'époque féodale	Bourassin, E.	Perrin	1975		V	2	900	
Histoire parallèle, la France en Algérie	Juin A., Naroun A.	Perrin	1963		E	2	900	
Gazette d'un parisien sous la révolution	Ruault, N.	Perrin	1976		M	0	900	
Créateur d'étoiles	Stapledon, O.	Planète	1966		L	0	Texte littéraire	
Le monde animal et ses comportements complexes	Chauvin, R. et B.	Plon	1977		V	2	500	
Histoire de l'Irlande	Joannon, P.	Plon	1973		V	3	900	
Dingues	Lauwick, H.	Plon	1969		L		Texte littéraire	
Anthropologie structurale deux	Lévi-Strauss	Plon	1973		C	3	300	
Le cercle octobre	Littel, R.	Presses de la cité	1976		L		Roman	
Le discours communiste	Labbé, D.	Presses de la fondation nationale des sciences politiques	1977		E	3	300	
Dans la forêt		Presses d'Ile de France	1961		G	2	500/SE	
Les identifications de l'enfant à travers son dessin	Abraham, A.	Privat	1976	Etudes et recherches sur l'enfance	E	2	150	
L'enfant handicapé physique, et son devenir	Boltanski	Privat	1974	Mésopé	G	2	SE	
Pour comprendre Jean Piaget	Dolle, J.M.	Privat	1977	Pensée	E	3	SE	
Essai sur la bêtise	Adam, M.	PUF	1975	Sup	E	3	100	
L'anti-économique	Attami, J.	PUF	1975	Economie en liberté	E	3	300	
L'expression écrite	Bellenger	PUF	1981	Que sais-je	V	2	400	
La Tunisie	Boularès, H.	PUF	1978	Nous partons pour	G	0	900	
Les théories de la personnalité	Clapier-Valladon	PUF	1986	Que sais-je	V	2	150	

Les aliments	Dupin, H.	PUF	1973	Que sais-je	V	2	600
La grammaire générative : réflexions critiques	Hagège, C.	PUF	1976	Le linguiste	E	3	400
Activité électrique du cerveau et structure mentale en psychochirurgie	Helman, Z.	PUF	1959		E	3	600
Le Mexique	Humbert, M.	PUF	1976	Que sais-je	V	2	900
Guide de l'étudiant en sciences pédagogiques	Juif, P., Dovero, F.	PUF	1972		G	2	SE
Enseigner les sciences économiques et sociales	Kokosowski	PUF	1978	L'éducateur	E	3	300/SE
Anzieu, Didier	L'auto-analyse de Freud	PUF	1975	Bibliothèque de psychanalyse	Vol.2 S	3	150
Pour une politique démocratique de l'éducation	Legrand, L.	PUF	1977	Pédagogie aujourd'hui	E	3	SE
Travail pédagogique et formation des adultes	Lesne, M.	PUF	1977	L'éducateur	E	3	SE
La religion grecque	Martin R., Metzger H.	PUF	1976	Collection Sup	V	2	900
Les contre-littératures	Mouralis, B.	PUF	1975	Sup	V	3	800
L'art romain	Néraudau, J.P.	PUF	1978	Que sais-je	V	2	900
Les templiers	Pernoud, R.	PUF	1977	Que sais-je	V	2	900
La genèse de l'idée de hasard chez l'enfant	Piaget, J.	PUF	1974	Bibliothèque de philosophie contemporaine	C	3	SE
Le rugby	Poulain, Robert	PUF	1975	Que sais-je	V	2	700
Psychologie	Reuchlin, M.	PUF	1977	Fondamental	V	2	150
Encyclopédies et dictionnaires	Rey, A.	PUF	1983	Que sais-je	V	2	400
Biologie de la mémoire	Rosenzweig	PUF	1976	Sup	C	3	500
L'esthétique en question	Roudnitska, E.	PUF	1977		E	3	100
Les arts du Moyen-Orient ancien	Rutten, M.	PUF	1962	Les neuf muses	S	2	900
La technique psychanalytique	S. Freud	PUF	1953	Bibliothèque de la psychanalyse	E	2	150
La psychanalyse de l'enfant	Smirnof, V.	PUF	1978	Paideia	C	3	150
Le directoire et le consulat	Soboul, A.	PUF	1972	Que sais-je	V	2	900
La pensée éducative contemporaine	Ulmann, J.	PUF	1976	Documents sciences humaines	E	2	SE
L'anorexie mentale	Vénisse, J.-L.	PUF	1986	Psychiatrie ouverte	S	2	150
Henri Heine "romantique défroqué"	Weinberg, K.	PUF	1954		B	4	800
Le monde grec et l'Orient	Will E., Mossé C., Goukowsky P.	PUF	1975	Peuples et civilisations	S	3	900
Le divorce et les français. 1, enquête d'opinion		PUF	1974	Travaux et documents	M	3	300
Spécial énergie		Que Choisir	1977?		Revue V		
Psychanalyse des contes de fées	Bettelheim, B.	R. Laffont	1976	Réponses	Mauvais état physique C	2	150
Le palais des fêtes	Gallo, M.	R. Laffont	1976		L	0	Roman
La dottoressa : mémoires d'une femme impossible	Moor, E.	R. Laffont	1975	Pavillons	B	1	600
L'occultisme	Papus	R. Laffont	1975		V	2	200
Tchekhov	Simmons, E. J.	R. Laffont	1968		B	0	800
Cahiers de l'immuables		Revue du Cerfi	1975		Revue. A verif si SE ?? E	4	150

Le paysage, une façon de vivre		Revue Pour	1983		S	2 SE
L'évaluation		Revue Pour	1977		G	2 SE
Pour le progrès des associations		Revue Pour	1980		G	2 SE
L'évaluation en formation des adultes		Revue Pour	1972		G	2 SE
Mai "68"		Revue Pouvoirs	1986		S	3 900
L'Allemagne de Guillaume II à Hindenburg	Poidevin, R.	Richelieu	1972		S	2 900
Il molino del po	Bacchelli	Rizzoli	195?	En italien	L	Roman
Manierismus in der Literatur	Hocke, G. R.	Rowohlt	1961		S	4 800 Allemand
Emile Zola		Rowohlt	1959	Rowohlts monographien	B	3 800
				Texte en allemand		
L'enfant et le jeu	Chateau, J.	Scarabée	1967	Faits et doctrines pédagogiques	E	2 SE
Manuel d'archéologie médiévale : de la fouille à l'histoire	Bouard, M. de	SEDES	1975	Regards sur l'histoire	G	3 900
Les Français en Amérique de 1713 à 1784	Julien, C.-A.	SEDES	1977		S	3 900
Le signe des temps : le roman contemporain	Raimond, M.	SEDES	1976		S	3 800
Initiation à la langue latine et à la civilisation romaine		SEDES	1969	Vol. 2	MS	1 400
Vers une psychologie de l'art	Arnheim, R.	Seghers	1973	Psychologie contemporaine	E	3 700
Herbert Pagani	Bercoff, A.	Seghers	1976	Poésie et chansons	B	1 700
Le livre d'or de la musique	Canac-Stricker, H.	Seghers	1978		G	1 700/SE
Le livre d'or de l'Occitanie	Cosem, M.	Seghers	1977		L	0 900
Julien Gracq	Denis, A.	Seghers	1978	Poètes d'aujourd'hui	B	2 800
Fichte	Druet, P.P	Seghers	1977	Philosophie	B	3 100
André Chénier	Gerbeault, J.-M.	Seghers	1958	Ecrivains d'hier et d'aujourd'hui	B	2 800
Histoire de l'hystérie	Veith, I.	Seghers	1973	Psychologie contemporaine	E	2 600
La manière d'être lecteur	Foucambert, J.	Sermap	1976		E	2 SE
Manuel de l'animateur social	Alinsky, S.	Seuil	1976		E	2 300
Nouvelle histoire de la France contemporaine. L'épisode napoléonien	Bergeron, L.	Seuil	1972	Points histoire	V	2 900
New York	Blacque-Belair, P. et L.	Seuil	1977	Petite planète	G	0 900
Les silences ou la vie d'une femme	Chaix, M.	Seuil	1976		L	0 Roman
Lectures et lecteurs dans la France da'ancien régime	Chartier, R.	Seuil	1987	Univers historique	C	3 900
L'entraînement mental	Chosson, J.F.	Seuil	1975	Peuple et culture	G	2 300/SE
Le déclin de la 3ème république	Dubief, Henri	Seuil	1976	Points histoire	V	2 900
Société éducative et pouvoir culturel	Dumazedier J., Samuel N.	Seuil	1976		E	3 300
Les possédés de la pleine lune	Figolé, J. C.	Seuil	1987		L	Roman
Rock babies : 25 ans de pop music	Hoffmann, R.	Seuil	1978	Points actuels	V	2 700
				Mauvais état physique		
Une société sans école	Illich, Ivan	Seuil	1971		C	3 SE
Pratique de la littérature	Jean, R.	Seuil	1978		E	3 800

Les juifs et le monde moderne	Kriegel, A.	Seuil	1977		E	2	300	Non
Le séminaire	Lacan, J.	Seuil	1986	Au champ freudien	C	3	150	
Un lieu pour vivre	Mannoni, M.	Seuil	1976	Le champ freudien	C	3	150	
Dire le vers	Milner, Jean-Claude	Seuil	1987		G	2	400	
Les racines du libéralisme : une anthologie	Moreau, P.F.	Seuil	1978	Points politique	M	2	300	
L'unité de l'homme : pour une anthropologie fondamentale	Morin, E.	Seuil	1974	Points sciences humaines	C	3	300	
Histoire générale de l'Empire romain : Le Haut-Empire	Petit, P.	Seuil	1978	Points histoire	Vol. 1	V	2	900
La république radicale ?	Rebérioux, M.	Seuil	1975	Points histoire		V	2	900
Les genres du discours	Todorov, T.	Seuil	1978			C	3	400
La gauche en France depuis 1900	Touchard, J.	Seuil	1977	Points histoire		V	2	300
Paris 6e	Vedrès, N.	Seuil	1965			L		Texte littéraire
Edouard Drumont et cie	Winock, M.	Seuil	1982			E	2	900
Le nuage d'inconnaissance		Seuil	1977	Points sagesse		M	0	100
Le séminaire de Jacques Lacan		Seuil	1978	Le champ freudien	Vol. 2	C	4	150
Le Maroc politique	Palazzoli, C.	Sindbad	1974	Textes politiques		M	3	900
A l'ombre d'un grand coeur	Bruneau, A.	Slatkine	1980	Ressources		M	4	Texte littéraire
Lettres de France et d'Italie	Herzen	Slatkine	1979	Ressources		M	4	900
L'Orient vierge	Mauclair	Slatkine	1980			S		Roman
Etudes sur les réformateurs contemporains	Reybaud	Slatkine	1979			S	4	300
Histoire du catholicisme libéral en France	Weill	Slatkine	1979	Ressources		S	4	900
Les fausses confidences de Marivaux	Tissier, A.	Société d'édition d'enseignement supérieur	1976			E	3	800
Grammaire analytique de l'anglais	Viel, M.	Société d'édition d'enseignement supérieur	1976			G	2	400
L'énergie nucléaire		SOFEDIR	1978			V	1	600
Apport des bulgares aux richesses culturelles des peuples		Sofia-Press	1968			E	0	900
Munich	Benès, E.	Stock	1970			S	3	900
Contre courant	E. Pignon	Stock	1974	Dire		B	0	700
Chant des quatre-temps	Noël, Marie	Stock	1972			L		Poésie
Les enfants des exclus	Ribeaud M.-C.	Stock	1976	Lutter		E	2	300
La société contre l'enfant	Sandrel, C.	Stock	1977	Lutter		E	1	300 )
Grammaire française des lycées et collèges	Bonnard, H.	SUDEL	1968			G	1	400/SE
Guide de la France souterraine	Minvielle, P.	Tchou	1970	Les guides noirs		S	0	900
Récits des montagnes d'Auvergne		Tchou	1969			L	0	Texte littéraire
L'économie régionale à l'école	Blancherie, J.	Tema-éditions	1974	Eco:media		M	2	SE
L'éducation de l'enfant à la lumière de la science spirituelle	Steiner, R.	Triades	1974			E	2	SE
Théâtres de Roger Planchon	Copfermann, E.	UGE	1977			E	3	700
Le tabac, son histoire et son bon usage	Zivy, P.	UGE	1965	"10/18"		E	2	600

L'histoire de l'éducation aujourd'hui	Léon, Antoine	UNESCO	1984		S	3	300
La décennie hydrologique internationale. L'eau et l'homme : aperçu mondial	Nace, R.	Unesco	1969	L'Unesco et son programme	P	2	500
Adorno : art, idéologie et théorie de l'art	Jimenez, M.	Union générale d'éditions	1973	Coll. 10/18	E	3	700
L'enseignement de la pédagogie du français		Université de Paris-Val de Marne	1976		M	3	SE
Fughe in prigione	Malaparte, C.	Vallecchi	1954		L	0	Roman Italien
Guide de Dresde		Verl. Zet im Bild	1970		G	0	900
Dante et Béatrice	Gilson, E.	Vrin	1974	Etude de philosophie médiévale	E	4	800
Anthropologie et politique : les principes du système de Rousseau	Goldschmidt, V.	Vrin	1974	Bibliothèque d'histoire de la philosophie	E	4	100
Recension des oeuvres de F. H. Jacobi	Hegel	Vrin	1976	Bibliothèque des textes philosophiques	P	3	100
Les essais esthétiques	Hume, D.	Vrin	1973	Bibliothèque des textes philosophiques	C	3	100
Prolégomènes à toute métaphysique future	Kant	Vrin	1941		C	3	100
Hymnen an die Nacht	Novalis	W. Goldmann	1964	Goldmanns Gelbe Taschenbücher	L		poésie
Fêtes et civilisations	Duvignaud, J.	Weber	1973	Terra universalis	E	3	300
Lecture et bibliothèques	ABF		1974		V	2	0
	Heredia		1981		L		poésie
	Ponge, Francis		1980		L		poésie
	Tardieu, Jean		1972		L		poésie
L'architecture, création collective			19??		P	2	700